

# Candes-Saint-Martin, rue Trochet et « Les Perrières » : les aires d'ensilage du haut Moyen-Âge, la ville fortifiée du XIII<sup>e</sup> s., et deux grands ensembles funéraires

région Centre, département d'Indre-et-Loire  
Code Insee : 37 042, opérations n° 37.042.005.OP et 37.042.006.OP



SOUS LA DIRECTION DE STÉPHANIE PHILIPPON

## Rapport final d'opération de diagnostic archéologique

VOLUME 1 : TEXTE

RÉALISÉ DU 24 OCTOBRE 2011 AU 05 JUIN 2012

ARRÊTÉS DE PRESCRIPTIONS N° : 11/0164 ET 11/0165

DÉCEMBRE 2012



Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire  
Conseil général  
Hôtel du département  
37927 Tours Cedex 9





# Candes-Saint-Martin (37042)

## rue Trochet (Tranche 1) et « Les Perrières » (Tranche 2)

**Diagnostic archéologique relatif au projet de travaux d'extension du collecteur d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, de renforcement de la canalisation d'eau potable et d'enfouissement des réseaux basse tension, France Télécom et éclairage public.**

STÉPHANIE PHILIPPON

&

CÉLINE BARTHÉLÉMY-SYLVAND

LAURENT FOURNIER

MATTHIEU GAULTIER

DANIEL MORLEGHEM

AVEC LA COLLABORATION DE :

JULIEN ANGLADE

CÉLINE AUNAY

JULIETTE GRALL

PHILIPPE HUSI

MARIE-CHRISTINE LACROIX

EMILIE ROUX

GRÉGORY SILBERSTEIN

CHHAVY-CYRIL TAN

### Rapport final d'opération de diagnostic archéologique

VOLUME 1 : TEXTE

RÉALISÉ DU 24 OCTOBRE 2011 AU 05 JUIN 2012

ARRÊTÉS DE PRESCRIPTIONS N° : 11/0164 ET 11/0165

DÉCEMBRE 2012

---

**Philippon et al. 2012** : PHILIPPON (S.), BARTHÉLÉMY-SYLVAND (C.), FOURNIER (L.), GAULTIER (M.), MORLEGHEM (D.). - *Candes-Saint-Martin, rue Trochet (Tranche 1) et "Les Perrières" (Tranche 2). Diagnostic archéologique relatif au projet de travaux d'extension du collecteur d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, de renforcement de la canalisation d'eau potable et d'enfouissement des réseaux basse tension, France Télécom et éclairage public, volume 1 : Texte.* Tours : Conseil Général d'Indre-et-Loire. Orléans : SRA Centre, décembre 2012. 102 p. (Rapport de diagnostic archéologique).



# **SECTION I**

# SOMMAIRE

<b>SECTION I</b>	5
<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b>	10
<b>CHRONOLOGIE</b>	11
<b>GÉNÉRIQUE</b>	12
<b>NOTICE SCIENTIFIQUE</b>	13
<b>LOCALISATION DE L'EMPRISE DU DIAGNOSTIC</b>	14
<b>DOCUMENTS ADMINISTRATIFS</b>	17
<b>SECTION II</b>	33
<b>1. PRÉSENTATION</b>	34
<b>1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION</b>	34
<b>1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODES ADAPTÉES AUX CONTRAINTES DE TERRAIN</b>	34
<b>1.3. CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION</b>	36
<b>1.4. EMPRISE DIAGNOSTIQUÉE</b>	36
<b>1.5. CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE, HYDROGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE</b>	36
<b>1.6. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE</b>	37
<b>1.6.1 DES OCCUPATIONS PRÉHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES ENCORE MÉCONNUES</b>	37
<b>1.6.2 UNE AGGLOMERATION SECONDAIRE ANTIQUE</b>	38
<b>1.6.2.1 DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DE LA VIENNE</b>	38
<b>1.6.2.2 DES AMÉNAGEMENTS DE BERGE DANS LE LIT DE LA VIENNE</b>	40
<b>1.6.2.3 UN CARREFOUR DE RÉSEAUX DE COMMUNICATION</b>	40
<b>1.6.2.4 LES VESTIGES D'UN TEMPLE ?</b>	40
<b>1.6.2.5 LE « SITE DU PARKING »</b>	41
<b>1.6.3 L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET LE HAUT MOYEN-ÂGE (IV<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> s.)</b>	41
<b>1.6.3.1 UN LIEU DE PÉLERINAGE, OÙ MOURUT SAINT MARTIN EN 397</b>	41
<b>1.6.3.2 LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DU HAUT MOYEN-ÂGE DE 2009 ET 2010</b>	42
<b>1.6.4 MOYEN-ÂGE – XVIII<sup>e</sup> s.</b>	42
<b>1.6.4.1 LA COLLÉGIALE</b>	42
<b>1.6.4.2 LA VILLE FORTIFIÉE</b>	43
<b>1.6.4.3 LE « CHÂTEAU-VIEUX » ET LE « CHÂTEAU-NEUF »</b>	43
<b>1.6.4.4 LES HABITATIONS MÉDIÉVALES ET RENAISSANCE EN CENTRE BOURG</b>	44
<b>2. RÉSULTATS</b>	45
<b>2.1. LES OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES EN TRANCHE 1 : « LE BOURG » ET « LA RUE TROCHET »</b>	45
<b>2.1.1 LA RUE TROCHET : SECTEUR 1</b>	45
<b>2.1.1.1 EMPRISE EXPLORÉE</b>	45
<b>2.1.1.2 CONTEXTE GÉOLOGIQUE</b>	45
<b>2.1.1.3 VESTIGES DÉCOUVERTS</b>	45
<b>2.1.2 LE SENTIER DES CAVALIERS : SECTEUR 13</b>	49
<b>2.1.3 LA RUE DES LAVANDIÈRES : SECTEUR 12</b>	49
<b>2.1.4 LA RUE DE LA MAIRIE : SECTEUR 2</b>	49
<b>2.1.5 LA RUE SAINT-MAURICE : SECTEUR 8</b>	50
<b>2.1.6 LA RUE DU CHANOINE MICHELET : SECTEUR 9</b>	50
<b>2.1.7 LA RUE DU PUITS SAINT-MICHEL : SECTEUR 16</b>	50

2.1.7.1 <i>EMPRISE EXPLORÉE</i>	50
2.1.7.2 <i>CONTEXTE GÉOLOGIQUE</i>	50
2.1.7.3 <i>VESTIGES DÉCOUVERTS</i>	51
<b>2.2. LES OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES EN TRANCHE 2 : LIEU-DIT « LES PERRIÈRES »</b>	<b>52</b>
2.2.1 <i>LE CHEMIN DU TIRE-JARRET : SECTEUR 3</i>	52
2.2.1.1 <i>EMPRISE EXPLORÉE</i>	52
2.2.1.2 <i>CONTEXTE GÉOLOGIQUE</i>	52
2.2.1.3 <i>VESTIGES DÉCOUVERTS</i>	53
2.2.2 <i>LA RUE DE LA COUR DIMIÈRE : SECTEUR 4</i>	53
2.2.3 <i>LA PLACE DU PUITS : SECTEUR 5</i>	53
2.2.4 <i>LA RUE DES PERRIÈRES : SECTEUR 6</i>	54
2.2.5 <i>LA RUE DE LA DOUVE : SECTEUR 7</i>	54
2.2.6 <i>LE CHEMIN DU PANORAMA : SECTEUR 11</i>	55
2.2.7 <i>LA RUE DU PUITS : SECTEUR 14</i>	55
2.2.8 <i>LA RUE DU PANORAMA : SECTEUR 15</i>	55
2.2.9 <i>LE CHEMIN DES PERRIÈRES : SECTEUR 10</i>	55
<b>2.3. LES ÉTUDES SPÉCIALISÉES</b>	<b>57</b>
2.3.1 <i>L'ÉTUDE DOCUMENTAIRE</i>	57
2.3.2 <i>LE MOBILIER CÉRAMIQUE ANTIQUE (CÉLINE BARTHÉLÉMY-SYLVAND) (CÉRAMOLOGUE - INRAP)</i>	59
2.3.2.1 <i>ROUTE DE COMPOSTELLE, OPÉRATION DE 2010 (TABLEAU 7 ET FIGURES 68 ET 69)</i>	59
<i>Présentation des données par fait et par US</i>	59
<i>Bilan</i>	62
2.3.2.2 <i>LA SURVEILLANCE DE RÉSEAUX 2011-2012 (TABLEAU 8 ET FIGURE 71)</i>	63
<i>Présentation des données par secteur, fait et US</i>	63
<i>Bilan</i>	68
<i>Bilan général</i>	68
2.3.3 <i>LES SCORIES (LAURENT FOURNIER - INRAP)</i>	69
2.3.3.1 <i>QUELQUES REMARQUES PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LES ÉTAPES POST-RÉDUCTION DE LA CHAÎNE OPÉRATOIRE DE LA MÉTALLURGIE DU FER : L'ÉPURATION.</i>	69
<i>Les déchets associés</i>	69
<i>Les produits issus de l'épuration</i>	69
2.3.3.2 <i>DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON MÉTALLURGIQUE DU SITE DE CANDES-SAINT-MARTIN</i>	69
2.3.3.3 <i>CONCLUSION</i>	70
2.3.4 <i>ETUDE DES SÉPULTURES (MATTHIEU GAULTIER - SADIL)</i>	71
2.3.4.1 <i>CORPUS, LOCALISATION</i>	71
2.3.4.2 <i>LES PRATIQUES FUNÉRAIRES</i>	72
2.3.4.3 <i>LES DONNÉES BIOLOGIQUES</i>	73
<i>a- Les sépultures : individus en position primaire et redéposés</i>	73
<i>Dénombrement</i>	73
<i>Sexe et âge au décès</i>	73
<i>État sanitaire des individus</i>	75
<i>Méthode</i>	75
<i>Les pathologies</i>	75
<i>La sphère bucco-dentaire</i>	77
<i>b- Les ossements erratiques</i>	79
2.3.5 <i>LES SARCOPHAGES (DANIEL MORLEGHEM)</i>	83
2.3.5.1 <i>DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE ET TECHNOLOGIQUE DES SARCOPHAGES</i>	83
2.3.5.2 <i>DIMENSIONS</i>	86
2.3.5.3 <i>MATÉRIAUX</i>	87
2.3.6 <i>LES DATATIONS ABSOLUES : ANALYSES RADIOCARBONÉES</i>	88
2.3.7 <i>LA CHRONOLOGIE RELATIVE : LES CONTEXTES STRATIGRAPHIQUES</i>	88
<b>3. DISCUSSION/SYNTHÈSE</b>	<b>89</b>
<b>3.1. LES PREMIÈRES OCCUPATIONS IDENTIFIÉES ET DATATION DES PHASES CHRONOLOGIQUES PRINCIPALES</b>	<b>89</b>
<b>3.2. L'ORGANISATION SPATIALE DES VESTIGES DU MOYEN-ÂGE</b>	<b>89</b>

3.2.1 LES AIRES D'ENSILAGE	89
3.2.2 LES DEUX GRANDS ENSEMBLES FUNÉRAIRES	89
3.2.2.1 ÉTENDUE, PRATIQUES FUNÉRAIRES ET CHRONOLOGIES RELATIVE ET ABSOLUE	89
<i>Le premier noyau funéraire</i>	89
<i>Extension du premier noyau : le cimetière du haut Moyen-Âge</i>	90
<i>Le deuxième noyau funéraire : le cimetière paroissial</i>	90
3.2.2.2 L'ÉVOLUTION DU CIMETIÈRE PAROISSIAL JUSQU'AU XIX <sup>E</sup> SIÈCLE	91
3.2.3 LE FOSSÉ D'ENCEINTE ET LA FORTIFICATION DE LA VILLE MÉDIÉVALE	91
3.2.4 LES MAÇONNERIES DES ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE	92
<b>3.3. L'ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA TOPOGRAPHIE URBAINE MÉDIÉVALE DE CANDES-SAINT-MARTIN</b>	<b>92</b>
3.3.1 ÉTAT 1, FIN IV <sup>E</sup> – VIII <sup>E</sup> S. : LE BOURG DU TRÈS HAUT MOYEN-ÂGE.	92
3.3.2 ÉTAT 2, IX <sup>E</sup> S. – DÉBUT XII <sup>E</sup> S. : LA MISE EN PLACE DU BOURG DU HAUT MOYEN-ÂGE.	92
3.3.3 ÉTAT 3, XIII <sup>E</sup> – XIV <sup>E</sup> S. : L'APOGÉE DU BOURG MÉDIÉVAL.	93
3.3.4 ÉTAT 4, XV <sup>E</sup> – DÉBUT XIX <sup>E</sup> S. : LE BOURG MÉDIÉVAL JUSQU'À LA RÉVOLUTION ET LES GRANDES MODIFICATIONS DU XIX <sup>E</sup> SIÈCLE.	93
<b>3.4. CONCLUSION</b>	<b>95</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>97</b>

## Liste des figures, tableaux et graphiques

Localisation du site sur la carte topographique au 1/250 000	14	découverte d'ossements erratiques	80																																																																												
Localisation du site sur la carte topographique au 1/25 000 (Copyright : IGN Paris - Scan 25 - 2005- Autorisation de reproduction n°2006/CUDC/0186)	15	<b>Graphique 4</b> : part des ossements adultes et immatures dans le corpus d'ossements erratiques (tous contextes confondus)	80	<b>Tableau 1</b> : Récapitulatif des faits du secteur 1 (rue Trochet)	48	<b>Graphique 5</b> : ossements erratiques, représentation des différentes parties anatomiques exprimée en nombre de restes - os adultes, immatures et d'âge indéterminé.	81	<b>Tableau 2</b> : Récapitulatif des faits du secteur 13 (Sentier des Cavaliers)	49	<b>Graphique 6</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, ossements erratiques - représentation des différentes parties anatomiques en fonction des contextes de découverte.	82	<b>Tableau 3</b> : Récapitulatif des faits du secteur 2 (rue de la Mairie)	50	<b>Graphique 7</b> : cimetière médiéval et moderne, ossements erratiques - représentation des différentes parties anatomiques en fonction des contextes de découvertes	82	<b>Tableau 4</b> : Récapitulatif des faits du secteur 16 (rue du Puits Saint-Michel)	51	<b>Figure 1</b> - F.106 : tête de la cuve	83	<b>Tableau 5</b> : Récapitulatif des faits du secteur 3 (Chemin du Tire-Jarret)	52	<b>Figure 2</b> - F.106 : vue des parois latérales (gauche extérieure et droite intérieure)	83	<b>Tableau 6</b> : Récapitulatif des faits du secteur 6 (rue des Perrières)	54	<b>Figure 3</b> - F.108 : angle gauche de la tête	84	<b>Tableau 7</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération «Route de Compostelle», par groupes techniques.	61	<b>Figure 4</b> - F.114 : vue générale	84	<b>Tableau 8</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération de diagnostic de 2011-2012, par groupes techniques.	66	<b>Figure 5</b> - F.117 : vue générale	84	<b>Tableau 9</b> : Description et identification du mobilier métallurgique (scories) mis au jour sur le site de Candes-Saint-Martin.	69	<b>Figure 6</b> - F.118 : vue générale	84	<b>Tableau 10</b> : Inventaire des sépultures	71	<b>Figure 7</b> - F.118 : vue de la cuve	84	<b>Graphique 1</b> : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés	73	<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85	<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de	
<b>Graphique 4</b> : part des ossements adultes et immatures dans le corpus d'ossements erratiques (tous contextes confondus)	80																																																																														
<b>Tableau 1</b> : Récapitulatif des faits du secteur 1 (rue Trochet)	48	<b>Graphique 5</b> : ossements erratiques, représentation des différentes parties anatomiques exprimée en nombre de restes - os adultes, immatures et d'âge indéterminé.	81	<b>Tableau 2</b> : Récapitulatif des faits du secteur 13 (Sentier des Cavaliers)	49	<b>Graphique 6</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, ossements erratiques - représentation des différentes parties anatomiques en fonction des contextes de découverte.	82	<b>Tableau 3</b> : Récapitulatif des faits du secteur 2 (rue de la Mairie)	50	<b>Graphique 7</b> : cimetière médiéval et moderne, ossements erratiques - représentation des différentes parties anatomiques en fonction des contextes de découvertes	82	<b>Tableau 4</b> : Récapitulatif des faits du secteur 16 (rue du Puits Saint-Michel)	51	<b>Figure 1</b> - F.106 : tête de la cuve	83	<b>Tableau 5</b> : Récapitulatif des faits du secteur 3 (Chemin du Tire-Jarret)	52	<b>Figure 2</b> - F.106 : vue des parois latérales (gauche extérieure et droite intérieure)	83	<b>Tableau 6</b> : Récapitulatif des faits du secteur 6 (rue des Perrières)	54	<b>Figure 3</b> - F.108 : angle gauche de la tête	84	<b>Tableau 7</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération «Route de Compostelle», par groupes techniques.	61	<b>Figure 4</b> - F.114 : vue générale	84	<b>Tableau 8</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération de diagnostic de 2011-2012, par groupes techniques.	66	<b>Figure 5</b> - F.117 : vue générale	84	<b>Tableau 9</b> : Description et identification du mobilier métallurgique (scories) mis au jour sur le site de Candes-Saint-Martin.	69	<b>Figure 6</b> - F.118 : vue générale	84	<b>Tableau 10</b> : Inventaire des sépultures	71	<b>Figure 7</b> - F.118 : vue de la cuve	84	<b>Graphique 1</b> : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés	73	<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85	<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de					
<b>Graphique 5</b> : ossements erratiques, représentation des différentes parties anatomiques exprimée en nombre de restes - os adultes, immatures et d'âge indéterminé.	81																																																																														
<b>Tableau 2</b> : Récapitulatif des faits du secteur 13 (Sentier des Cavaliers)	49	<b>Graphique 6</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, ossements erratiques - représentation des différentes parties anatomiques en fonction des contextes de découverte.	82	<b>Tableau 3</b> : Récapitulatif des faits du secteur 2 (rue de la Mairie)	50	<b>Graphique 7</b> : cimetière médiéval et moderne, ossements erratiques - représentation des différentes parties anatomiques en fonction des contextes de découvertes	82	<b>Tableau 4</b> : Récapitulatif des faits du secteur 16 (rue du Puits Saint-Michel)	51	<b>Figure 1</b> - F.106 : tête de la cuve	83	<b>Tableau 5</b> : Récapitulatif des faits du secteur 3 (Chemin du Tire-Jarret)	52	<b>Figure 2</b> - F.106 : vue des parois latérales (gauche extérieure et droite intérieure)	83	<b>Tableau 6</b> : Récapitulatif des faits du secteur 6 (rue des Perrières)	54	<b>Figure 3</b> - F.108 : angle gauche de la tête	84	<b>Tableau 7</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération «Route de Compostelle», par groupes techniques.	61	<b>Figure 4</b> - F.114 : vue générale	84	<b>Tableau 8</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération de diagnostic de 2011-2012, par groupes techniques.	66	<b>Figure 5</b> - F.117 : vue générale	84	<b>Tableau 9</b> : Description et identification du mobilier métallurgique (scories) mis au jour sur le site de Candes-Saint-Martin.	69	<b>Figure 6</b> - F.118 : vue générale	84	<b>Tableau 10</b> : Inventaire des sépultures	71	<b>Figure 7</b> - F.118 : vue de la cuve	84	<b>Graphique 1</b> : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés	73	<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85	<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de									
<b>Graphique 6</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, ossements erratiques - représentation des différentes parties anatomiques en fonction des contextes de découverte.	82																																																																														
<b>Tableau 3</b> : Récapitulatif des faits du secteur 2 (rue de la Mairie)	50	<b>Graphique 7</b> : cimetière médiéval et moderne, ossements erratiques - représentation des différentes parties anatomiques en fonction des contextes de découvertes	82	<b>Tableau 4</b> : Récapitulatif des faits du secteur 16 (rue du Puits Saint-Michel)	51	<b>Figure 1</b> - F.106 : tête de la cuve	83	<b>Tableau 5</b> : Récapitulatif des faits du secteur 3 (Chemin du Tire-Jarret)	52	<b>Figure 2</b> - F.106 : vue des parois latérales (gauche extérieure et droite intérieure)	83	<b>Tableau 6</b> : Récapitulatif des faits du secteur 6 (rue des Perrières)	54	<b>Figure 3</b> - F.108 : angle gauche de la tête	84	<b>Tableau 7</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération «Route de Compostelle», par groupes techniques.	61	<b>Figure 4</b> - F.114 : vue générale	84	<b>Tableau 8</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération de diagnostic de 2011-2012, par groupes techniques.	66	<b>Figure 5</b> - F.117 : vue générale	84	<b>Tableau 9</b> : Description et identification du mobilier métallurgique (scories) mis au jour sur le site de Candes-Saint-Martin.	69	<b>Figure 6</b> - F.118 : vue générale	84	<b>Tableau 10</b> : Inventaire des sépultures	71	<b>Figure 7</b> - F.118 : vue de la cuve	84	<b>Graphique 1</b> : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés	73	<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85	<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de													
<b>Graphique 7</b> : cimetière médiéval et moderne, ossements erratiques - représentation des différentes parties anatomiques en fonction des contextes de découvertes	82																																																																														
<b>Tableau 4</b> : Récapitulatif des faits du secteur 16 (rue du Puits Saint-Michel)	51	<b>Figure 1</b> - F.106 : tête de la cuve	83	<b>Tableau 5</b> : Récapitulatif des faits du secteur 3 (Chemin du Tire-Jarret)	52	<b>Figure 2</b> - F.106 : vue des parois latérales (gauche extérieure et droite intérieure)	83	<b>Tableau 6</b> : Récapitulatif des faits du secteur 6 (rue des Perrières)	54	<b>Figure 3</b> - F.108 : angle gauche de la tête	84	<b>Tableau 7</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération «Route de Compostelle», par groupes techniques.	61	<b>Figure 4</b> - F.114 : vue générale	84	<b>Tableau 8</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération de diagnostic de 2011-2012, par groupes techniques.	66	<b>Figure 5</b> - F.117 : vue générale	84	<b>Tableau 9</b> : Description et identification du mobilier métallurgique (scories) mis au jour sur le site de Candes-Saint-Martin.	69	<b>Figure 6</b> - F.118 : vue générale	84	<b>Tableau 10</b> : Inventaire des sépultures	71	<b>Figure 7</b> - F.118 : vue de la cuve	84	<b>Graphique 1</b> : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés	73	<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85	<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																	
<b>Figure 1</b> - F.106 : tête de la cuve	83																																																																														
<b>Tableau 5</b> : Récapitulatif des faits du secteur 3 (Chemin du Tire-Jarret)	52	<b>Figure 2</b> - F.106 : vue des parois latérales (gauche extérieure et droite intérieure)	83	<b>Tableau 6</b> : Récapitulatif des faits du secteur 6 (rue des Perrières)	54	<b>Figure 3</b> - F.108 : angle gauche de la tête	84	<b>Tableau 7</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération «Route de Compostelle», par groupes techniques.	61	<b>Figure 4</b> - F.114 : vue générale	84	<b>Tableau 8</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération de diagnostic de 2011-2012, par groupes techniques.	66	<b>Figure 5</b> - F.117 : vue générale	84	<b>Tableau 9</b> : Description et identification du mobilier métallurgique (scories) mis au jour sur le site de Candes-Saint-Martin.	69	<b>Figure 6</b> - F.118 : vue générale	84	<b>Tableau 10</b> : Inventaire des sépultures	71	<b>Figure 7</b> - F.118 : vue de la cuve	84	<b>Graphique 1</b> : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés	73	<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85	<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																					
<b>Figure 2</b> - F.106 : vue des parois latérales (gauche extérieure et droite intérieure)	83																																																																														
<b>Tableau 6</b> : Récapitulatif des faits du secteur 6 (rue des Perrières)	54	<b>Figure 3</b> - F.108 : angle gauche de la tête	84	<b>Tableau 7</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération «Route de Compostelle», par groupes techniques.	61	<b>Figure 4</b> - F.114 : vue générale	84	<b>Tableau 8</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération de diagnostic de 2011-2012, par groupes techniques.	66	<b>Figure 5</b> - F.117 : vue générale	84	<b>Tableau 9</b> : Description et identification du mobilier métallurgique (scories) mis au jour sur le site de Candes-Saint-Martin.	69	<b>Figure 6</b> - F.118 : vue générale	84	<b>Tableau 10</b> : Inventaire des sépultures	71	<b>Figure 7</b> - F.118 : vue de la cuve	84	<b>Graphique 1</b> : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés	73	<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85	<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																									
<b>Figure 3</b> - F.108 : angle gauche de la tête	84																																																																														
<b>Tableau 7</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération «Route de Compostelle», par groupes techniques.	61	<b>Figure 4</b> - F.114 : vue générale	84	<b>Tableau 8</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération de diagnostic de 2011-2012, par groupes techniques.	66	<b>Figure 5</b> - F.117 : vue générale	84	<b>Tableau 9</b> : Description et identification du mobilier métallurgique (scories) mis au jour sur le site de Candes-Saint-Martin.	69	<b>Figure 6</b> - F.118 : vue générale	84	<b>Tableau 10</b> : Inventaire des sépultures	71	<b>Figure 7</b> - F.118 : vue de la cuve	84	<b>Graphique 1</b> : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés	73	<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85	<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																													
<b>Figure 4</b> - F.114 : vue générale	84																																																																														
<b>Tableau 8</b> : Inventaire de la céramique antique de l'opération de diagnostic de 2011-2012, par groupes techniques.	66	<b>Figure 5</b> - F.117 : vue générale	84	<b>Tableau 9</b> : Description et identification du mobilier métallurgique (scories) mis au jour sur le site de Candes-Saint-Martin.	69	<b>Figure 6</b> - F.118 : vue générale	84	<b>Tableau 10</b> : Inventaire des sépultures	71	<b>Figure 7</b> - F.118 : vue de la cuve	84	<b>Graphique 1</b> : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés	73	<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85	<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																																	
<b>Figure 5</b> - F.117 : vue générale	84																																																																														
<b>Tableau 9</b> : Description et identification du mobilier métallurgique (scories) mis au jour sur le site de Candes-Saint-Martin.	69	<b>Figure 6</b> - F.118 : vue générale	84	<b>Tableau 10</b> : Inventaire des sépultures	71	<b>Figure 7</b> - F.118 : vue de la cuve	84	<b>Graphique 1</b> : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés	73	<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85	<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																																					
<b>Figure 6</b> - F.118 : vue générale	84																																																																														
<b>Tableau 10</b> : Inventaire des sépultures	71	<b>Figure 7</b> - F.118 : vue de la cuve	84	<b>Graphique 1</b> : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés	73	<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85	<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																																									
<b>Figure 7</b> - F.118 : vue de la cuve	84																																																																														
<b>Graphique 1</b> : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés	73	<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85	<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																																													
<b>Figure 8</b> - F.118 : profil du couvercle	85																																																																														
<b>Graphique 2</b> : comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.	74	<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85	<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																																																	
<b>Figure 9</b> - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête	85																																																																														
<b>Tableau 12</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	76	<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85	<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																																																					
<b>Figure 10</b> - F.3002 : tête de la cuve	85																																																																														
<b>Tableau 11</b> : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin	76	<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85	<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																																																									
<b>Figure 11</b> - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)	85																																																																														
<b>Graphique 3</b> : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes	76	<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86	<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																																																													
<b>Figure 12</b> - F.3011 : vue générale	86																																																																														
<b>Tableau 13</b> : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne	77	<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86	<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																																																																	
<b>Figure 13</b> - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)	86																																																																														
<b>Tableau 14</b> : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies	78	<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86	<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																																																																					
<b>Tableau 18</b> : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages	86																																																																														
<b>Tableau 15</b> : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent	79	<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88	<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79	<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																																																																									
<b>Tableau 19</b> : Tableau des datations radiocarbonées effectuées par le laboratoire Beta Analytic.	88																																																																														
<b>Tableau 16</b> : contextes de découvertes des ossements erratiques	79																																																																														
<b>Tableau 17</b> : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de																																																																															

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### Localisation

Région	Centre
Département	Indre-et-Loire
Commune	Candes -Saint-Martin
Lieu-dit ou adresse	Rue Trochet ; « Les Perrières »
Code INSEE	37042
N° de site	37.042.005.OP et 37.042.006.OP
Statut du terrain	pas de protection juridique particulière
Propriétaire du terrain	Commune de Candes-Saint-Martin
n° d'arrêtés de prescriptions	11/0164 et 11/0165 du 18 mars 2011
n° d'arrêtés de désignations du responsable	11/0419 et 11/0420 du 25 juillet 2011
Maîtres d'ouvrages des travaux	- Communauté de Communes de la Rive Gauche de la Vienne (CCRGV) ( <a href="#">Eaux Usées</a> ) ; - SMAEP Montsoreau - Candes (Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable) ( <a href="#">Assainissement et Eau Potable</a> ) ; - Commune de Candes-Saint-Martin ( <a href="#">France Télécom et éclairage public</a> ) ; - SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire) ( <a href="#">Basse Tension</a> ).
Opérateur archéologique	Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) (Conseil Général d'Indre-et-Loire)
Responsable scientifique de l'opération	Stéphanie PHILIPPON (SADIL)

Nature de l'aménagement	Projet de travaux d'extension du collecteur d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, de renforcement de la canalisation d'eau potable et d'enfouissement des réseaux basse tension, France Télécom et éclairage public.
Surface de prescription	1 590 m <sup>2</sup> ( <a href="#">Tranche 1</a> : 625 m <sup>2</sup> ; <a href="#">Tranche 2</a> : 965 m <sup>2</sup> ).
Surface réelle ouverte	2 282 m <sup>2</sup> environ ( <a href="#">Tranche 1</a> : 1 162 m <sup>2</sup> ; <a href="#">Tranche 2</a> : 1 120 m <sup>2</sup> ).

	X	Y	Z
Lambert	de 1478166,168 à 1478519,017	de 6227292,672 à 6227593,214	de 36,788 à 72,043 m NGF

(syst. RGF 93 - CC47)

	Commune	Année	Section	Parcelles	Lieu-dit
Ref. Cadastrales	Candes-Saint-Martin	2012	B	voirie et domaine public	rue Trochet et « Les Perrières »

	Terrain du :	au :	Etude du :	et du :
Dates	24/10/2011	05/06/2012	06/06/2012 au 06/09/2012	27/11/2012 au 13/12/2012

## CHRONOLOGIE

Préhistoire		Histoire		
	Paléolithique	X	Antiquité romaine	
	inférieur		République romaine	
	moyen	X	Empire romain	
	supérieur		Haut-Empire (-52 à 284)	
	Mésolithique et Épipaléolithique	X	Bas-Empire (285 à 476)	
	Néolithique	X	Epoque médiévale	
	ancien	X	Haut Moyen-Âge	
	moyen	X	Moyen-Âge	
	récent	X	Bas Moyen-Âge	
	Chalcolithique	X	Temps modernes	
	Protohistoire	X	Epoque contemporaine	
	Âge du Bronze		Ère industrielle	
	ancien			
	moyen			
	final			
	Âge du Fer			
	Hallstatt (1er Âge du Fer)			
	La Tène (2e Âge du fer)			

## Sujets et thèmes

	Édifice public	Abri	Mobilier	Études annexes
	Édifice religieux	Mégalithe	Indus. lithique	Géologie
	Édifice militaire	Artisanat aliment	Indus. osseuse	X Datation (radiocarbone)
	Commerce	Argile : atelier	X Céramique	Anthropologie
X	Struc. funéraire	Atelier métallurgie	Végétaux	Paléontologie
	Voirie	Artisanat	X Faune	Zoologie
	Hydraulique	Puits	Flore	Botanique
	Habitat rural	Autre : Four	X Métal	Palynologie
	Villa		Arme	Macrorestes
	Bâtiment agricole		Outil	X Céramique
X	Structure agraire		Parure	X Métaux (et scories)
	Urbanisme		Habillement	Numismatique
	Maison		Trésor	Conservation
X	Structure urbaine		Monnaie	Restauration
	Foyer		X Verre	Archéomagnétisme
X	Fosse		Mosaïque	X Autre : sarcophages
X	Fossé		Peinture	
	Trou de poteau		Sculpture	
X	Sépulture		Inscription	
	Grotte		X Autre : TCA, scories	

## GÉNÉRIQUE

### Contrôle scientifique, suivi administratif

DRAC Centre, SRA	Laurent BOURGEAU (Conservateur régional)
	Aurélie SCHNEIDER (Agent en charge de l'Indre-et-Loire)
	Viviane AUBOURG (Carte archéologique)
Conseil général d'Indre-et-Loire	Bruno DUFAÝ (Chef de Service SADIL)
	Matthieu GAULTIER (Coordination)
	Claudine DESSERRE (Administration)
	Christine BRAULT (Documentation)

### Fouille

Stéphanie PHILIPPON	Responsable scientifique de l'opération
Julien ANGLADE Juliette GRALL Grégory SILBERSTEIN Chhavy-Cyril TAN	Techniciens de fouilles
Eric MONDY	Topographe (CG37, pôle Maîtrise d'oeuvre et ouvrages d'art)

### Post-fouille

Stéphanie PHILIPPON	Rédaction, coordination des études, SIG, PAO
Juliette GRALL (SADIL) Chhavy-Cyril TAN	DAO, Base de donnée, inventaire et dessin céramique

### Études annexes

Anthropologie : Matthieu GAULTIER (SADIL)
Sarcophages : Daniel MORLEGHEM (Thèse de doctorat, Université François Rabelais de Tours)
Céramique antique : Céline BARTHELEMY-SYLVAND (INRAP)
Céramique médiévale et moderne : Philippe HUSI (CNRS, UMR 6173 CITERES-LAT) , Marie-Christine LACROIX (SADIL)
Mobilier métallique : Émilie ROUX (Service Archéologique Municipal d'Orléans)
Scories : Laurent FOURNIER (INRAP)
Verre : Céline AUNAY (SADIL)
Datations radiocarbone (os humains) : Laboratoire BETA ANALYTIC Inc. (Miami, Floride, USA)

Calendrier de l'opération		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	40 jours	175,28 J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	126 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	100 J/H	438,21 J/H/Ha
Durée de la phase de post-fouille (J/H)	158 jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	179 J/H	784,39 J/H/Ha
Surface réelle des tranchées de réseaux	2 282 m <sup>2</sup>	<b>Total de 1397,88 J/H/Ha</b>
Total des temps d'arrêts de travaux	58,3 heures (environ 7,5 jours)	

## NOTICE SCIENTIFIQUE

Candes-Saint-Martin se trouve en limite ouest du département de l'Indre-et-Loire, à 17 km en aval de Chinon, sur la rive gauche de la confluence de la Vienne et de la Loire, à flanc de coteau. La surveillance des travaux d'assainissement rue Trochet (Tranche 1) et sur le lieu-dit « Les Perrières » (Tranche 2), réalisée en 2011/2012, nous a permis d'explorer de façon inédite une surface totale dans le centre du bourg d'un peu plus de 2000 m<sup>2</sup>.

### Contexte historique et archéologique médiéval

Candes, lieu de la mort de saint Martin, a été un centre religieux et un lieu de pèlerinage. Ce dernier aurait construit une église primitive, dédiée à saint Maurice, vers 387. La collégiale saint Martin aurait connu quant à elle deux campagnes de construction : le chœur et le transept sont de la fin du XII<sup>e</sup> s. ; la nef serait du second quart du XIII<sup>e</sup> s.

Des indices d'occupations du haut Moyen-Âge étaient connus, route de Compostelle, à la suite d'un sauvetage urgent réalisé en 2010. La plupart des structures identifiées étant des silos, de profil piriforme.

La ville de Candes aurait été enserrée de hautes murailles, doublées de profonds fossés, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Quatre portes desservaient la ville. À partir de 1789, les fortifications tombant en ruines furent abattues et disparurent.

Dans le centre du bourg, hormis le « Château-Vieux », résidence d'été des Archevêques de Tours, qui daterait du XIV<sup>e</sup> siècle, de nombreuses habitations sont les témoins de la ville médiévale.

### Les indices d'occupation de la période antique

Du diagnostic de 2011/2012, les indices d'occupations antiques sont très minces. Seuls un fossé et un remblai d'occupation pourraient être attribuables à cette période. De la céramique gallo-romaine, découverte en position secondaire sur l'ensemble du bourg, indique la présence d'une occupation à proximité, qui pourrait éventuellement être localisée plus à l'ouest que le bourg médiéval. Ce diagnostic n'a pas apporté d'éléments nouveaux pour la compréhension de l'organisation de l'agglomération secondaire antique.

### L'organisation spatiale et l'évolution du bourg médiéval entre le VII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> s.

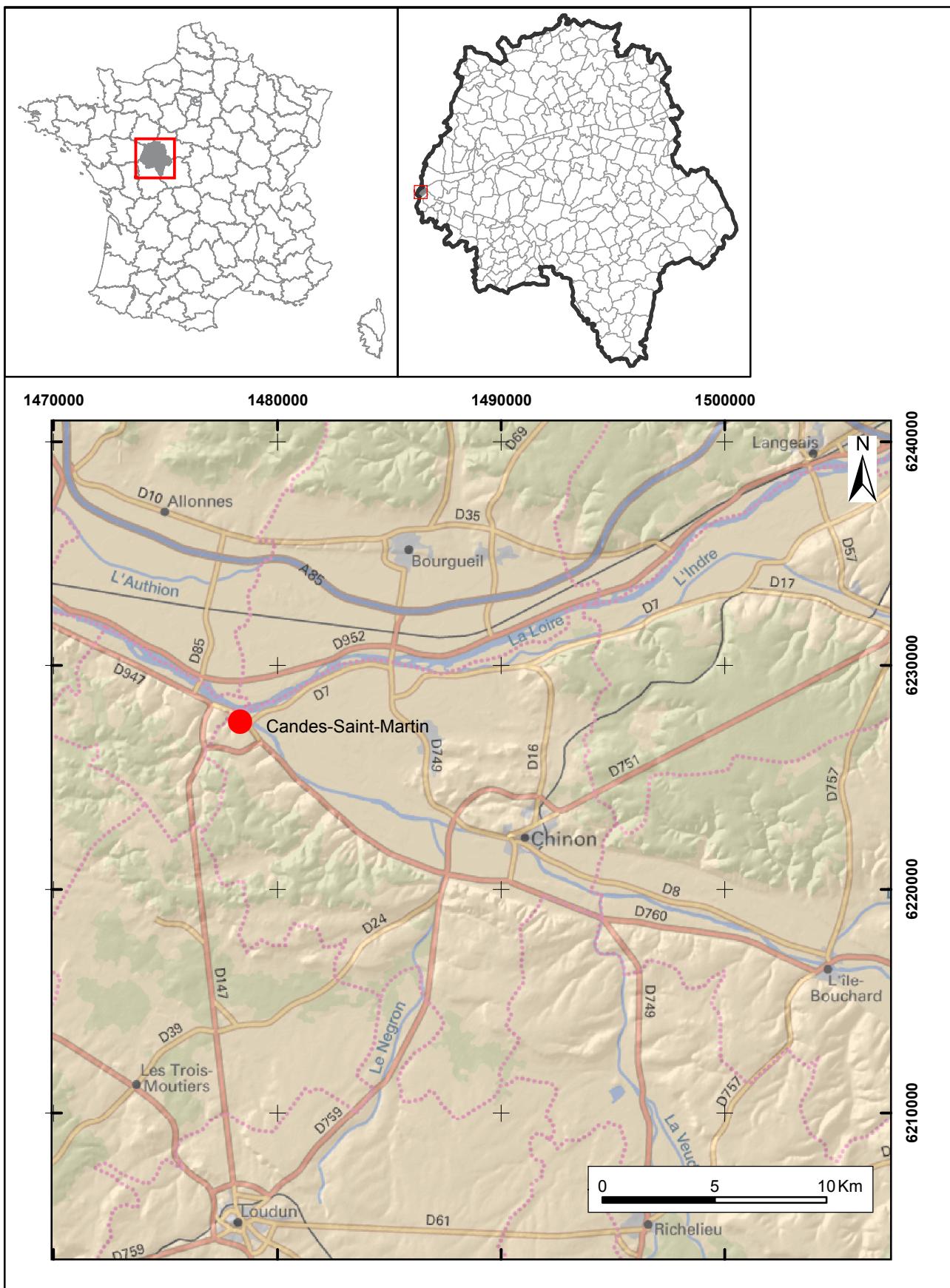
Du début du haut moyen-Âge, nous connaissons deux aires d'ensilage, localisées vraisemblablement en périphérie d'un petit noyau urbain. Un premier ensemble funéraire, constitué essentiellement de sarcophages, est daté fin VII<sup>e</sup> – courant VIII<sup>e</sup> s.

Avec le développement du bourg du haut Moyen-Âge, le premier ensemble funéraire aurait été englobé dans la nouvelle emprise urbaine, et aurait atteint son extension maximale, autour de la Collégiale saint Martin. Au moins deux phases d'inhumation (essentiellement en pleine terre ou en architecture funéraire en matériaux périssables) seraient datées de la fin VIII<sup>e</sup> – 1<sup>ère</sup> moitié X<sup>e</sup> s. et du X<sup>e</sup> – 1<sup>ère</sup> moitié XI<sup>e</sup> siècle.

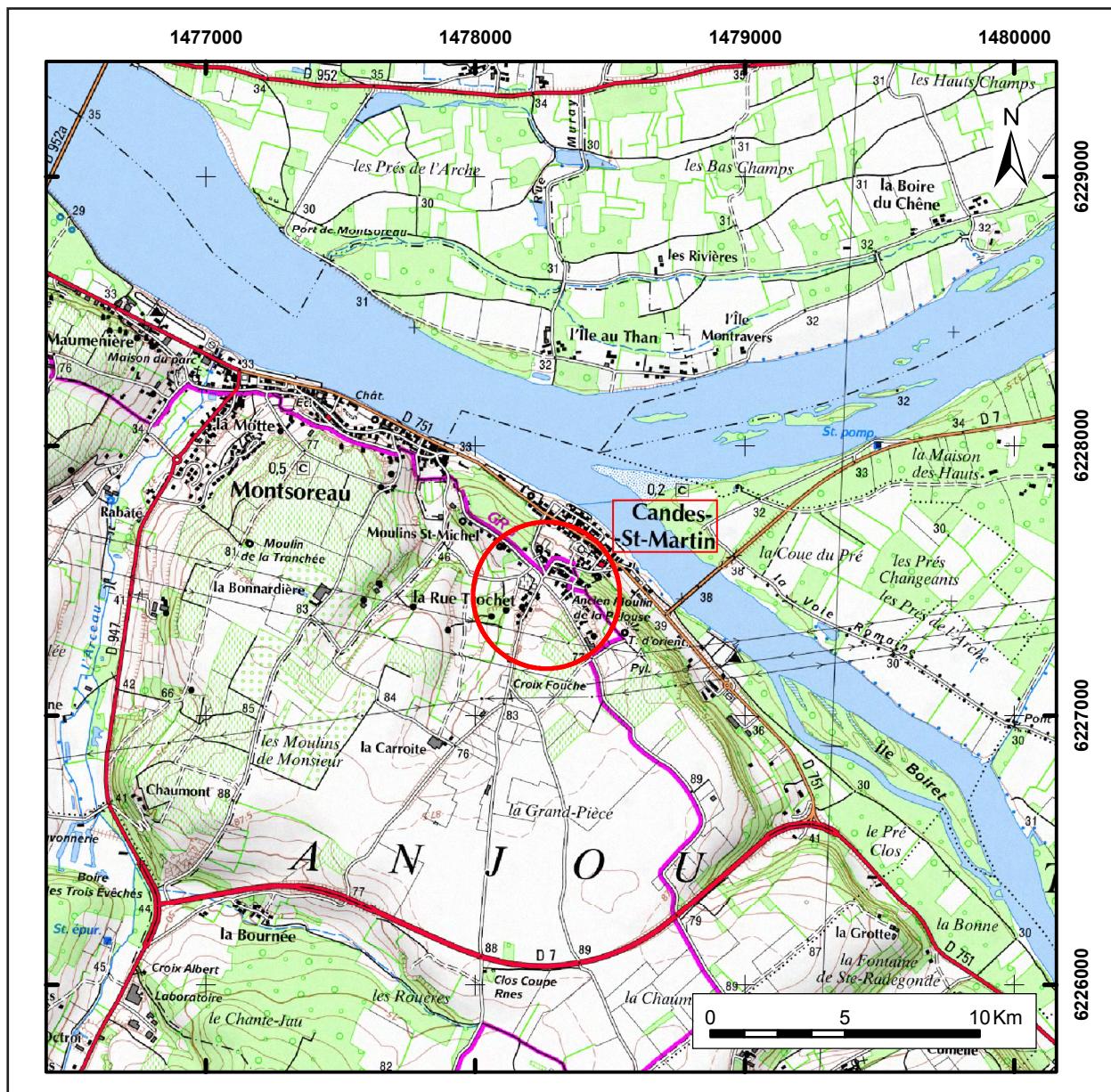
Au cours du XIII<sup>e</sup> s., le bourg médiéval serait enserré de remparts, doublés d'un profond fossé, dont nous avons pu proposer une restitution. Quatre portes desservaient la ville.

En dehors de la ville ainsi fortifiée, un deuxième noyau funéraire se développe, dans un premier temps constitué essentiellement de coffrages maçonnés fin XII<sup>e</sup> – courant XIII<sup>e</sup> s. Le cimetière paroissial se met ensuite en place et devient de rigueur. Ce n'est qu'après 1824 que l'on décidera de réduire de moitié la taille de ce cimetière devenu municipal.

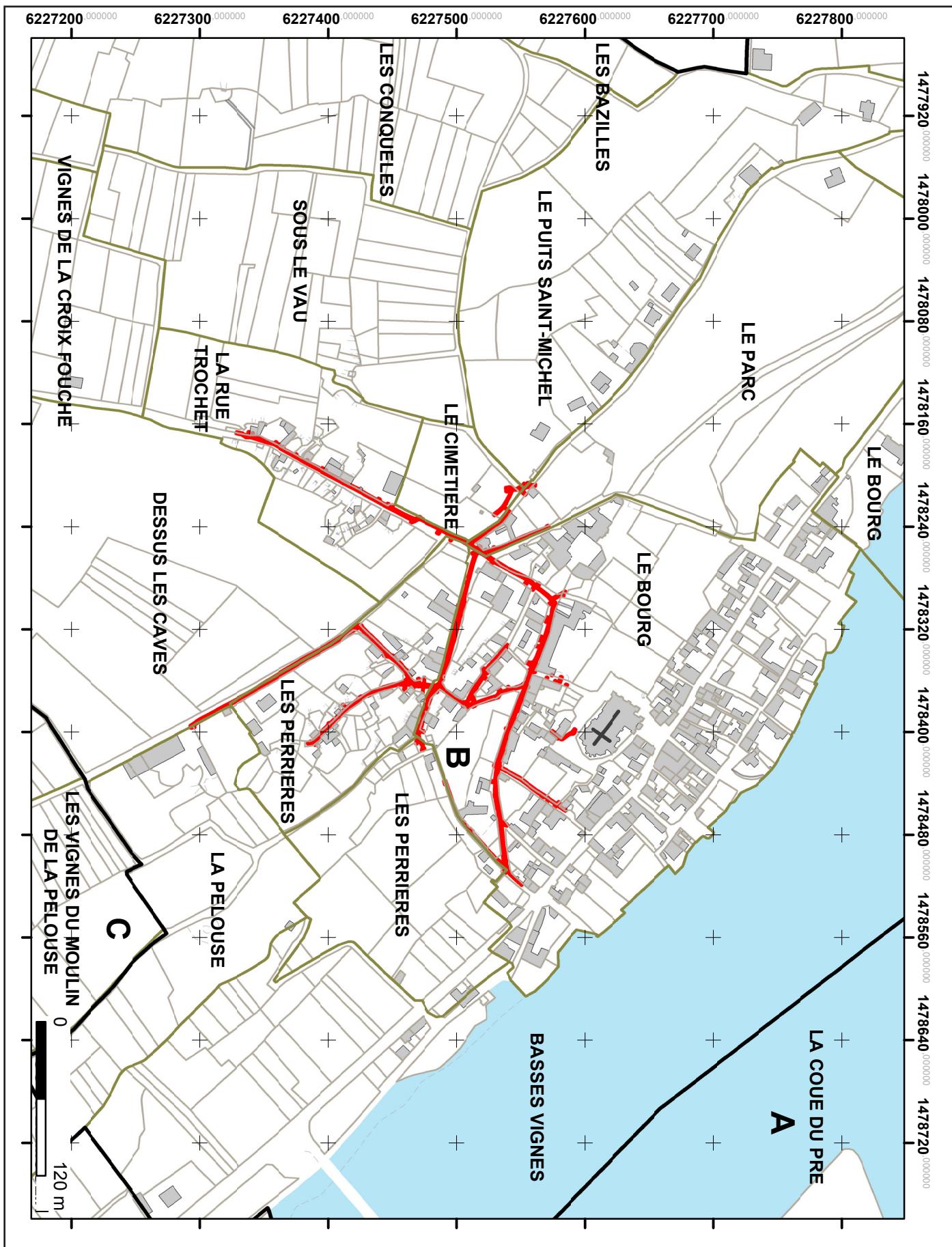
## LOCALISATION DE L'EMPRISE DU DIAGNOSTIC



Localisation du site sur la carte topographique au 1/250 000



Localisation du site sur la carte topographique au 1/25 000  
 (Copyright : IGN Paris - Scan 25 - 2005- Autorisation de reproduction n°2006/CUDC/0186)



Localisation du site sur le fond cadastral, avec carroyage principal : Lambert 93 CC47  
(Copyright Direction Générale des Impôts)

## DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



PREFET DE LA REGION CENTRE

Direction régionale  
des affaires culturelles

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC  
n° 11/0164 du 18 mars 2011

Service régional de l'archéologie

**ARRÊTÉ**  
**portant prescription de diagnostic archéologique**  
**relative au projet de travaux d'assainissement des eaux usées (tranche 1)**  
**rue Trochet à Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire)**

Le Préfet de la région Centre  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (partie législative) et notamment son livre V (archéologie) ;

Vu la loi n° 2004-804 du 9 août 2004 et notamment son article 17 modifiant le code du patrimoine ;

Vu le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2010 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu l'arrêté n° 10-313 du 30 décembre 2010 portant délégation de signature à M. Jean-Claude Van Dam, directeur régional des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présenté le 24 février 2011 par la communauté de communes de la rive gauche de la Vienne, 5 place du 8 mai, 37500 Lerne, relatif au projet de travaux d'assainissement des eaux usées (tranche 1) sur des terrains situés rue Trochet à Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire), cadastrés domaine public, reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 4 mars 2011 ;

Considérant la localisation des travaux au cœur du bourg de Candes-Saint-Martin, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet de travaux d'assainissement des eaux usées (tranche 1) portant sur les terrains sis en :

Région : CENTRE

Département : Indre-et-Loire

Commune : CANDES-SAINT-MARTIN

Localisation : rue Trochet

Cadastre : domaine public

Emprise : 625 m<sup>2</sup>

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Avant le démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé sous forme d'une ouverture anticipée sous surveillance archéologique des tranchées prévues pour l'enfouissement des réseaux.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapages nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 2) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

**Article 3 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L 523-14 du code du patrimoine.

**Article 4 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la communauté de communes de la rive gauche de la Vienne, au conseil général d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à Orléans, le 18 MARS 2011

Copie conforme  
à l'original

Pour le conseil régional Centre

Le Directeur

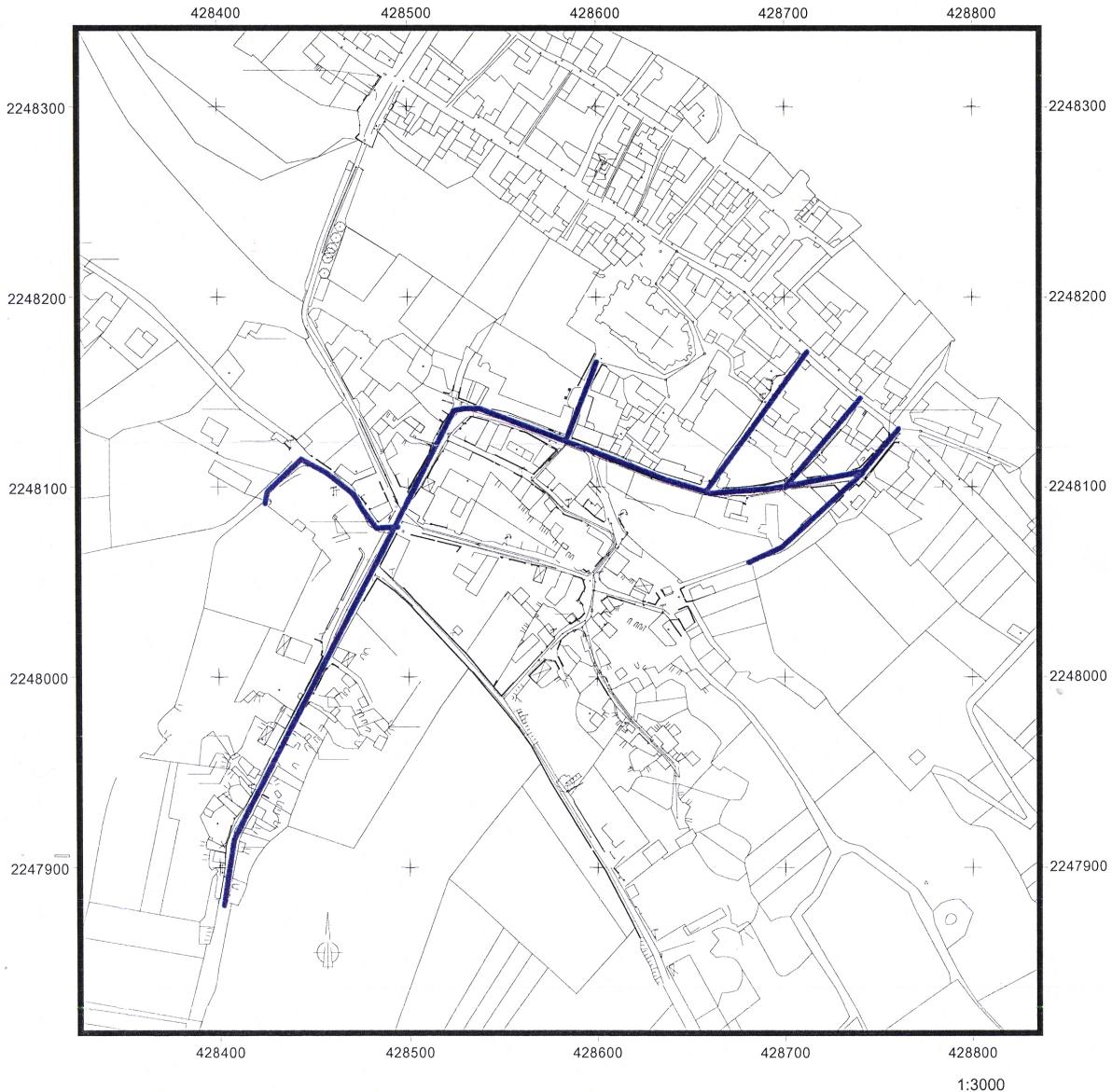
Jean-Claude VAN DAM

Destinataires :  
Communauté de communes de la rive gauche de la Vienne  
Conseil général d'Indre-et-Loire  
Inrap



Préfecture de la région  
Centre  
Direction régionale  
des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie

**CANDES-SAINT-MARTIN (Indre-et-Loire)**  
**projet de travaux d'assainissement des eaux usées (tranche 1)**  
**Plan annexé à l'arrêté portant**  
**prescription de diagnostic archéologique n°11/0164**  
**rue Trochet**



Emprise objet de la prescription

OA n°9269

Sources graphiques : [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)  
©2007 Ministère du budget, des comptes  
publics et de la fonction publique  
"reproduction interdite"

D.R.A.C. / S.R.A. / V. Aubourg / édition de mars 2011



PREFET DE LA REGION CENTRE

Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC  
n° 11/0165 du 18 mars 2011

**ARRÊTÉ  
portant prescription de diagnostic archéologique  
relative au projet de travaux d'assainissement des eaux usées (tranche 2)  
au lieu-dit "les Perrières" à Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire)**

Le Préfet de la région Centre  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (partie législative) et notamment son livre V (archéologie) ;

Vu la loi n° 2004-804 du 9 août 2004 et notamment son article 17 modifiant le code du patrimoine ;

Vu le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2010 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu l'arrêté n° 10-313 du 30 décembre 2010 portant délégation de signature à M. Jean-Claude Van Dam, directeur régional des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présenté le 24 février 2011 par la communauté de communes de la rive gauche de la Vienne, 5 place du 8 mai, 37500 Lerne, relatif au projet de travaux d'assainissement des eaux usées (tranche 2) sur des terrains situés au lieu-dit "les Perrières" à Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire), cadastrés domaine public, reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 4 mars 2011 ;

Considérant la localisation des travaux au cœur du bourg de Candes-Saint-Martin, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet de travaux d'assainissement des eaux usées (tranche 2) portant sur les terrains sis en :

Région : CENTRE

Département : Indre-et-Loire

Commune : CANDES-SAINT-MARTIN

Localisation : lieu-dit "les Perrières"

Cadastre : domaine public

Emprise : 965 m<sup>2</sup>

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Avant le démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé sous forme d'une ouverture anticipée sous surveillance archéologique des tranchées prévues pour l'enfouissement des réseaux.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapages nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en lambert 2) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

**Article 3** : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L 523-14 du code du patrimoine.

**Article 4** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la communauté de communes de la rive gauche de la Vienne, au conseil général d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

*Signature*  
Copie certifiée conforme  
à l'original

Fait à Orléans, le 18 MARS 2011

Pour le préfet de la région Centre

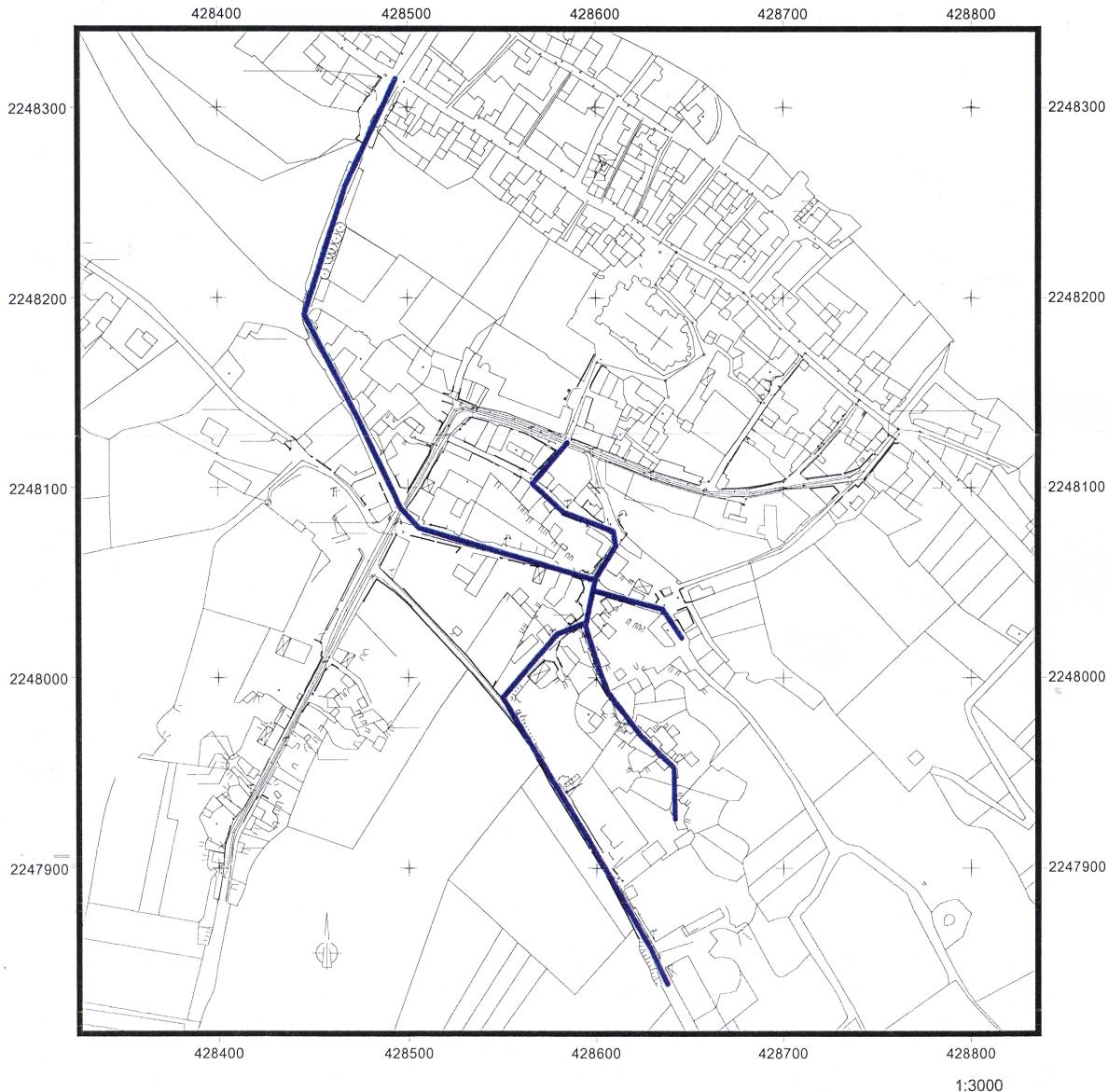
Le préfet de la région Centre  
Jean-Claude VAN DAM

Destinataires :  
Communauté de communes de la rive gauche de la Vienne  
Conseil général d'Indre-et-Loire  
Inrap



Préfecture de la région  
Centre  
Direction régionale  
des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie

**CANDES-SAINT-MARTIN (Indre-et-Loire)**  
**projet de travaux d'assainissement des eaux usées (tranche 2)**  
**Plan annexé à l'arrêté portant**  
**prescription de diagnostic archéologique n°11/0165**  
**au lieu-dit "les Perrières"**



Emprise objet de la prescription

OA n°9270

Sources graphiques : [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)  
©2007 Ministère du budget, des comptes  
publics et de la fonction publique  
"reproduction interdite"

D.R.A.C. / S.R.A. / V. Aubourg / édition de mars 2011



PREFECTURE DE LA REGION CENTRE



Direction régionale  
des affaires culturelles  
**Centre**

Service régional de l'archéologie

Téléphone 02 38 78 85 41  
Télécopie 02 38 78 12 95

Affaire suivie par  
Aurélie Schneider  
aurelie.schneider@culture.gouv.fr  
Poste  
02 38 78 85 34  
Références  
11/AS/FD/224

6 rue de la Manufacture  
45043 ORLEANS Cedex  
Téléphone 02 38 78 85 00  
Télécopie 02 38 78 85 99  
www.draccentre.culture.gouv.fr

Orléans, le 13 AVR. 2011

Monsieur le Président de la communauté de  
communes de la rive gauche de la Vienne  
5 place du 8 mai  
37500 LERNE

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.

REF. : demande anticipée de prescription

Commune : CANDES-SAINT-MARTIN

Localisation : rue Trochet

Projet : travaux d'assainissement des eaux usées (tranche 1)

Arrêté : n° 11/0164 du 18 mars 2011

Monsieur,

Conformément à l'article 27 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), le conseil général d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie,

  
Laurent BOURGEAU



## PREFECTURE DE LA REGION CENTRE



Direction régionale  
des affaires culturelles  
**Centre**

Service régional de l'archéologie

Téléphone 02 38 78 85 41  
Télécopie 02 38 78 12 95

Affaire suivie par  
Aurélie Schneider  
aurelie.schneider@culture.gouv.fr  
Poste  
02 38 78 85 34  
Références  
11/AS/FD/221

6 rue de la Manufacture  
45043 ORLEANS Cedex  
Téléphone 02 38 78 85 00  
Télécopie 02 38 78 85 99  
www.draccentre.culture.gouv.fr

Orléans, le 13 AVR. 2011

Monsieur le Président de la communauté de  
communes de la rive gauche de la Vienne  
5 place du 8 mai  
37500 LERNE

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.

REF. : demande anticipée de prescription

Commune : CANDES-SAINT-MARTIN

Localisation : lieu-dit "les Perrières"

Projet : travaux d'assainissement des eaux usées (tranche 2)

Arrêté : n° 11/0165 du 18 mars 2011

Monsieur,

Conformément à l'article 27 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), le conseil général d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie,

Laurent BOURGEAU



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale  
des affaires culturelles

Arrêté portant désignation du responsable scientifique  
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par  
arrêté n° 11/0164 du 18 mars 2011

Service régional de l'archéologie  
ARR-DESIG-RESP

**N° DIAG - 11/0419**  
11/AS/AB1238

LE PREFET DE LA REGION CENTRE  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 11/0164 en date du 18 mars 2011

**ARRETE**

**Article 1er**

Mademoiselle Stéphanie PHILIPPON, Conseil général d'Indre-et-Loire SADIL Place de la Préfecture à Tours, est désignée comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique, concernant en région Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : **CANDES-SAINT-MARTIN**

Localisation : Rue Trochet et Les Perrières (tranche 1)

Parcelles : voirie communale travaux d'assainissement des eaux usées

N° Site : 37.042.005.OP

Programme : Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : CG 37 Conseil Général d'Indre-et-Loire

**Article 2 -** prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

**Article 3 -**

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Fait à Orléans, le **25 JUIL. 2011**

Pour le Préfet de la région Centre  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie,

  
Laurent BOURGEAU.



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale  
des affaires culturellesArrêté portant désignation du responsable scientifique  
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par  
arrêté n° 11/0165 du 18 mars 2011LE PREFET DE LA REGION CENTRE  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 11/0165 en date du 18 mars 2011

Service régional de l'archéologie  
ARR-DESIG-RESP  
**N° DIAG - 11/0420**  
11/AS/AB1240**ARRETE****Article 1er**

Mademoiselle Stéphanie PHILIPPON, Conseil général d'Indre-et-Loire SADIL Place de la Préfecture à Tours, est désignée comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique, concernant en région Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : **CANDES-SAINT-MARTIN**

Localisation : Rue Trochet - Les Perrières (tranche 2)

Parcelles : voirie communale

N° Site : 37.042.006.OP

Programme : Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : CG 37 Conseil Général d'Indre-et-Loire

**Article 2 - prescriptions générales**

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

**Article 3 -**

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Fait à Orléans, le

25 IIII. 2011

Pour le Préfet de la région Centre  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie,

Laurent BOURGEAU.

Destinataires : Intéressé, opérateur

## Commune de CANDES-SAINT-MARTIN (37)

### Rue Trochet et « Les Perrières »

## Projet de diagnostic

### Relatif aux arrêtés de prescription n° 11/0164 et n°11/0165 du 18 mars 2011

#### Contexte de l'intervention

La réalisation d'un réseau d'assainissement dans le bourg de Candes-Saint-Martin nécessite la réalisation d'un diagnostic archéologique.

En effet, l'origine de Candes-Saint-martin remonte au moins à l'époque romaine puisqu'il s'agit de l'agglomération secondaire antique la plus occidentale du département d'Indre-et-Loire. Parmi les vestiges connus, on signalera, entre autre, la découverte au 19<sup>e</sup> siècle, dans le parc du château, de fondations en petit appareil et de blocs architecturaux interprétés comme les vestiges d'un temple monumental.

Candes-Saint-Martin occupe une position stratégique à la confluence de la Vienne et de la Loire : il se situait sur un axe de circulation reprenant le tracé de l'actuelle route de Compostelle. Cette voie était connectée dès l'antiquité par un pont dont des pieux ont été découverts dans le lit de la Loire à une seconde située sur la rive nord du fleuve.

Saint Martin, évêque de Tours, dont la vie a été relatée par son contemporain Sulpice Sévère (4<sup>e</sup> siècle) et par Grégoire de Tours (6<sup>e</sup> siècle), serait mort à Candes. Suite à son décès, la cité devient un lieu de pèlerinage et un centre religieux.

Candes est également connu durant le Moyen-Âge comme une châtellenie appartenant aux archevêques de Tours.

Plusieurs édifices des époques médiévale et moderne sont conservés : l'église collégiale, le château...

Récemment, des observations archéologiques réalisées le long de la route de Compostelle (surveillance de la réfection d'un mur de terrasse du parc du château) ont permis de retrouver de nouvelles traces de l'occupation humaines antiques et du haut Moyen-Âge à Candes.

Les travaux prévus par la communauté de communes de la Rive gauche de la Vienne vont permettre d'observer la stratigraphie ancienne du bourg depuis la route de Compostelle (RD751) vers le plateau au sud.

## Objectifs scientifiques de l'intervention

Mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement découverts lors de la réalisation de l'aménagement.

### *Modalités d'exécution*

Le diagnostic se fera sous la forme d'une surveillance archéologique portant sur la totalité des travaux projetés.

Les vestiges mis au jour seront caractérisés et datés. Ils seront relevés (photographie, dessin) et enregistrés, la cote d'apparition sera mentionnée. L'ensemble des résultats sera localisé et présenté sur un fond cadastral à une échelle lisible (le système de projection utilisé sera le Lambert 93). Les données planimétriques et topographiques de l'ensemble des observations réalisées de manière éparses le long des 1800 mètres de tranchées prévus seront mises en perspectives.

Les découvertes et le contexte historique et archéologique autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère le diagnostic sera élaborée grâce à la Carte Archéologique Nationale.

### **Moyens humains et techniques**

La surveillance sera réalisée par deux archéologues, l'équipe sera renforcée en tant que de besoin pour la fouille et le relevé des structures archéologiques.

Les terrassements seront réalisés par l'entreprise chargée des travaux.

Les travaux débuteront en septembre 2010.

Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire

Le 28/06/2010

### Documents joints :

Copie des arrêtés de prescription

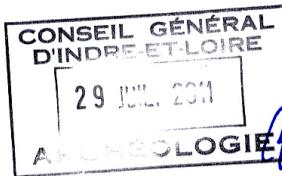


PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE



Orléans, le 25/07/2011

Direction régionale  
des affaires culturelles



Conseil Général d'Indre-et-Loire  
Direction générale adjointe vivre ensemble  
Direction archives archéologie et  
documentation

Place de la Préfecture  
37 927 Tours cedex 9

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Aurélie  
Schneider  
Téléphone : 02.38.78.85.41  
Télécopie : 02.38.78.12.95

11/AS/AB1237

**ACCUSE DE RECEPTION**

Comme suite à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 11/0164 du 18/03/2011, j'accuse réception à la date du 04/07/2011 de votre projet de diagnostic archéologique n° 2011-104-BD/CD concernant le dossier :

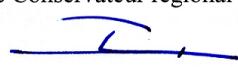
Département : Indre-et-Loire

Commune : CANDES-SAINT-MARTIN

Lieu-dit / Adresse : Rue Trochet - Les Perrières (tranche 1)

Je vous indique que ce projet est conforme à mes prescriptions et que j'ai pris bonne note des moyens proposés.

Pour le Préfet de la région Centre  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional l'archéologie,

  
Laurent BOURGEAU.



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE



Orléans, le 25/07/2011

Direction régionale  
des affaires culturelles



Conseil Général d'Indre-et-Loire  
Direction générale adjointe vivre ensemble  
Direction archives archéologie et  
documentation  
Place de la Préfecture  
37 927 Tours cedex 9

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Aurélie  
Schneider  
Téléphone : 02.38.78.85.41  
Télécopie : 02.38.78.12.95

11/AS/AB1239

**ACCUSE DE RECEPTION**

Comme suite à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 11/0165 du 18/03/2011, j'accuse réception à la date du 04/07/2011 de votre projet de diagnostic archéologique n° 2011-104-BD/CD concernant le dossier :

Département : Indre-et-Loire

Commune : CANDES-SAINT-MARTIN

Lieu-dit / Adresse : Rue Trochet - Les Perrières (tranche 2)

Je vous indique que ce projet est conforme à mes prescriptions et que j'ai pris bonne note des moyens proposés.

Pour le Préfet de la région Centre  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional l'archéologie,



Laurent BOURGEAU.

## **SECTION II**

## 1. PRÉSENTATION

### 1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Deux premières tranches de travaux d'assainissement ont eu lieu il y a moins d'une dizaine d'années dans le centre bourg de Candes-Saint-Martin, sans qu'aucune surveillance archéologique n'ait eu lieu (Figures 1 et 2). La commune est située en limite ouest du département de l'Indre-et-Loire, à la confluence de la Loire et de la Vienne (Cf. Chap. 1.5). L'objectif des deux tranches prévues en 2011 et 2012 (dont fait l'objet ce rapport de diagnostic) (Figures 3, 4 et 5) était l'extension du collecteur d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, le renforcement de la canalisation d'eau potable, et enfin, l'enfouissement des réseaux basse tension, France Télécom et éclairage public (Figures 6 et 7).

La complexité de ce projet tenait à la corrélation entre quatre maîtres d'ouvrages et de nombreux intervenants : la Communauté de Communes de la Rive Gauche de la Vienne pour les eaux usées, le SMAEP (Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable) pour l'assainissement et l'eau potable, la Commune de Candes-Saint-Martin pour l'enfouissement des réseaux France Télécom et de l'éclairage public, et enfin le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire) pour l'enfouissement des réseaux basse tension.

À l'origine du projet, deux maîtres d'œuvres devaient collaborer : la DDT (Direction Départementale des Territoires) et la société Hadès. Seule la société Hadès aura finalement été retenue. L'entrepreneur était l'entreprise Humbert.

Ce projet de travaux d'assainissement des eaux usées s'est déroulé en deux tranches. La première, selon un axe principal NE/SO, a eu lieu du 24 octobre 2011 au 24 février 2012 et a concerné essentiellement la rue Trochet, mais également la rue du Puits Saint-Michel, rue Saint-Maurice, rue du Chanoine Michelet, rue de la Mairie, rue des Lavandières et le Sentier des Cavaliers (Figure 5). La seconde tranche, réalisée du 24 février au 05 juin 2012, s'étire selon un axe principal NO/SE dans le lieu-dit « Les Perrières »,

impactant les rues de la Douve, Chemin du Tire-Jarret, rue de la Cour Dimière, rue des Perrières, Chemin du Panorama, Place du Puits, rue du Puits, Chemin des Perrières et rue du Panorama.

La Tranche 1 couvre une superficie de 1 162 m<sup>2</sup> et la deuxième 1 120 m<sup>2</sup> environ, soit une superficie totale de 2 282 m<sup>2</sup>. Un diagnostic archéologique, sous forme d'une surveillance de travaux, a été prescrit sur les deux tranches (prescriptions n° 11/0164 et n° 11/0165), pris en charge par le Service de l'Archéologie du Conseil Général d'Indre-et-Loire.

La mise en œuvre d'un réseau d'assainissement pour la commune de Candes-Saint-Martin devenait indispensable, tant pour des raisons d'hygiène et de praticité, que pour des raisons de sécurité. En effet, la quasi-absence de traitement des eaux usées conduisait à fragiliser le coteau, avec un risque non négligeable pour sa partie basse, potentiellement soumise à des glissements de terrain (Arnault, Léotot 2009 : 55).

Les réseaux d'évacuation des eaux, pour la partie haute du coteau, étaient jusqu'à présent relativement sommaires (Arnault, Léotot 2009 : 17, 35).

En ce qui concerne le réseau pluvial, le préexistant était principalement aérien, avec quelques passages enterrés.

Le réseau d'eaux usées était, quant à lui, quasi-inexistant. Il démarrait au sud, à l'intersection de la rue Trochet et de la rue Saint-Maurice et une portion avait été implantée en partie est de la rue des Perrières, en prévision d'un futur raccordement. Compte tenu de la quasi-absence de ce réseau, les eaux usées, pour toutes les habitations de la partie sud du bourg, étaient parfois traitées par des systèmes adéquats, mais le plus souvent rejetées soit dans des puisards, soit dans des caves oubliées ou encore vers le réseau pluvial après sani-broyeur.

### 1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODES ADAPTÉES AUX CONTRAINTES DE TERRAIN

La mise en œuvre de l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées à Candes-Saint-Martin a été une occasion unique d'obtenir des informations stratigraphiques sur les indices d'occupations à l'échelle de la commune.

L'objectif était de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de

conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement. Il s'agissait notamment de compléter nos connaissances très lacunaires sur les éventuelles occupations protohistoriques à Candes-Saint-Martin, de mieux caractériser l'agglomération antique et d'identifier l'ampleur et la nature de l'occupation médiévale sur la commune.

Devant les multiples contraintes qu'impliquent le remaniement des réseaux sur l'ensemble de la commune (et afin de perturber le moins possible la vie quotidienne dans le centre bourg), les surveillances n'ont pu entraîner d'arrêt prolongé du chantier. L'ensemble des observations a été réalisé en co-activité avec l'entrepreneur et les différents exploitants (entreprises Humbert, ainsi que SAUR<sup>1</sup>, Veolia eau et France Télécom).

Les temps d'arrêts du chantier nécessaires à l'intervention archéologique ont été systématiquement consignés dans des relevés hebdomadaires, cosignés par le chef d'équipe de l'entreprise Humbert d'une part, et le responsable d'opération du diagnostic archéologique d'autre part. Cela totalise seulement 58,3 heures d'arrêt des travaux (soit environ sept jours et demi), sur une durée totale de 126 jours ouvrés pour la phase de terrain.

Les travaux ont été suivis de manière systématique sur l'ensemble du projet, à l'exception de certains secteurs où le substrat de tuffeau calcaire affleurerait directement sous l'enrobé de voirie (portion la plus au sud de la rue Trochet, rue de la Cour Dimière, Chemin du Panorama, rue du Puits et Chemin des Perrières principalement) (Figure 8).

Les observations ont été effectuées dans les coupes des tranchées de réseaux, la plupart du temps, même si certains faits archéologiques ont pu être fouillés en plan. L'utilisation préférentielle d'un godet à dents par l'entreprise nous a complexifié la lecture du terrain.

Pour l'ensemble du projet, l'enregistrement des données (unités stratigraphiques, faits archéologiques, inventaires des photographies, du mobilier et des plans) a été reporté dans la base de données du Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire. La numérotation des faits et des US a été effectuée par secteur, chaque secteur correspondant en fait à une rue d'une tranche de travaux donnée. L'intervention de l'entreprise ne respectant pas scrupuleusement

l'ordre de succession des deux tranches de travaux, la numérotation des secteurs s'est faite en fonction (Figure 8). Les inventaires sont présentés en annexes (volume 3). Les relevés topographiques de localisation des tranchées de réseaux et des faits archéologiques ont été réalisés par Éric Mondy (Conseil Général d'Indre-et-Loire, pôle Maîtrise d'œuvre et ouvrages d'art). L'emprise des faits archéologiques et les plans de terrain ont été géoréférencés dans le S.I.G. du Conseil Général d'Indre-et-Loire.

La création d'un réseau d'assainissement collectif était vivement souhaitable, mais s'est avérée délicate, tant au vu du contexte géomorphologique que géologique, sur le coteau. La mise en œuvre de ce projet implique des précautions particulières à cause des aménagements souterrains très denses à Candes (carrières, caves, cavités souterraines, souterrains) (Figure 9). Ils sont présents, d'une part, sous la partie nord de la rue Trochet avec des caves maçonnées ; d'autre part, sous la rue de la Cour Dimière, et dans une moindre mesure sous la rue des Perrières (Arnault, Léotot 2009 : 55). En outre, il existe probablement d'autres caves qui n'ont pu être recensées par le SI Cavités 37, aujourd'hui oubliées ou devenues inaccessibles.

Le passage de réseaux d'assainissement au-dessus des caves est technique possible, à condition de limiter les vibrations des engins, de veiller, lors du chantier, à détourner les eaux de pluie dans les tranchées et d'étanchéifier le fond de ces tranchées, afin que celles-ci ne drainent pas les eaux de subsurface vers les caves sous-jacentes. Certains secteurs peuvent s'avérer particulièrement sensibles, dans le cas de tranchées de réseaux où les caves s'étendent jusque sous voirie et dont le ciel se trouve à faible profondeur (Figure 10).

La présence de nombreux réseaux préexistants exigeait la plus grande vigilance, ce qui n'a pas empêché le percement de nombreuses canalisations, entraînant le ralentissement des opérations.

L'étroitesse de certaines rues de Candes (certaines étant pavées) et les dénivellés de terrains contraignaient fortement la circulation des engins, ainsi que la nôtre. L'organisation du déroulement des opérations d'ouverture des tranchées (en amont) et de pose des réseaux, puis rebouchage (en aval) n'a pas toujours été simple (Figure 10).

### 1.3. CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION

Les réseaux ont toujours été posés de l'aval vers l'amont, afin de respecter au plus près le pourcentage de pente nécessaire. Ainsi, le démarrage de la première tranche de travaux a débuté le 24 octobre 2011 par le bas de la rue Trochet, en surplomb de la route dite de Compostelle, en remontant progressivement sur le flanc du coteau. La première tranche de travaux s'est achevée le 24 février 2012.

La deuxième tranche s'est déroulée du 24 février jusqu'au 05 juin 2012.

Nous avons totalisé 126 jours ouvrés pour la phase de terrain, soit environ 100 jours/hommes, entrecoupée de phases de post-fouille. Cela a mobilisé deux personnes la majeure partie du temps, tout en étant flexible de une jusqu'à quatre personnes présentes, selon les cas de figures.

### 1.4. EMPRISE DIAGNOSTIQUÉE

Sur les 2 282 m<sup>2</sup> d'emprise totale des travaux (tranches 1 et 2 confondues), les secteurs où le substrat de tuffeau calcaire affleurerait sous l'enrobé de la voirie n'ont fait l'objet que de surveillances ponctuelles (Cf. *supra* Chap. 1.2 et figure 8).

À noter également que les cavités souterraines (y compris celles s'étendant jusque sous la voirie) n'ont pas fait l'objet de relevés dans le cadre de ce diagnostic, mais une couverture photographique a tout de même été dressée de manière exceptionnelle pour certaines caves encore en activité, lorsque cela s'est avéré possible et pertinent.

Une exploration systématique des caves de Candes, notamment à proximité des portions conservées du mur d'enceinte médiéval, pourrait s'avérer très enrichissante quant à l'observation d'éventuelles élévations de celui-ci.

Nous n'avons pas effectué non plus de relevés de bâti (aussi bien sur le mur d'enceinte que sur les différentes habitations médiévales jouxtant les tranchées de réseaux), nous limitant à un enregistrement photographique succinct. Cela représenterait une problématique de recherche à part entière, aucune étude de bâti n'ayant été effectuée jusqu'à présent sur la commune.

### 1.5. CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE, HYDROGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Candes-Saint-Martin se trouve en limite ouest du département de l'Indre-et-Loire, à 17 km en aval de Chinon, en situation charnière entre les trois départements de l'Indre-et-Loire, du Maine-et-Loire et de la Vienne (Figure 1). Elle fait partie intégrante de l'arrondissement et du canton de Chinon, couvrant une surface de 577 ha (Couderc *et al.* 1987 : 220). Depuis 1992, c'est l'une des neuf communes de la Communauté de communes de la rive gauche de la Vienne. Située en rebord de plateau surplombant les vallées de la Loire et de la Vienne, l'agglomération actuelle est localisée sur la rive gauche de la confluence de la Vienne et de la Loire, à flanc de coteau (Figures 2 et 3).

Le bourg de Candes peut être succinctement décrit selon trois étages. L'étage médian, noyau principal de l'agglomération, est le secteur de la collégiale, délimité par la rue Haute et la route dite « de Compostelle ». L'étage supérieur du coteau comporte trois grandes habitations seigneuriales et militaires et formait le cœur de la ville médiévale ; au-delà, on trouve une suite d'habitations troglodytiques, de caves et de carrières de pierres. La partie basse du bourg, entre la route de Compostelle et les berges de la Vienne, est constituée de lots de maisons séparés de ruelles étroites. Ce secteur est en lien direct avec les activités liées au fleuve (Lecompte, Courtoix 2006 : 16). Les courbes de niveaux sur le bourg de Candes reflètent cet étagement successif des espaces d'habitation (Figure 11).

L'essentiel du territoire de la commune est occupé par un plateau calcaire, aux altitudes variant de 75 à 90 m, dominant la vallée de plus de cinquante mètres. Ce plateau, commun à Candes et Montsoreau, est circonscrit au nord par les coteaux abrupts de la Vienne et de la Loire (orientés SO/NE et d'une dénivellation de 40 à 45 m), à l'ouest par la vallée de l'Arceau, enfin, au sud et à l'est, par les deux vallées sèches de La Bournée et de Crissay. À la pointe de la confluence Loire/Vienne, s'étend une zone inondable appartenant à la « Presqu'île du Véron ». Le plateau est creusé à Candes par différentes rues, qui s'agencent en « saignées » dans la masse rocheuse, à savoir la rue Trochet, la rue des Perrières, le Chemin des Perrières, ainsi que le chemin du Panorama (Arnault, Léotot 2009 : 6). La rue Trochet, d'une part, et d'autre part le Chemin des Perrières, constituent des talwegs, au sein desquels cheminent les eaux de ruissellement.

À la base des coteaux affleure le calcaire du Turonien inférieur, que surmonte la craie blanche du Turonien moyen (correspondant aux unités du tuffeau blanc micacé, daté d'environ 90 millions d'années et correspondant à la partie médiane du Crétacé, fin de l'ère secondaire) (Alcayde 1978 et Arnault, Léotot 2009 : 8) (Figure 12). Cette craie blanche est truffée d'anciennes carrières utilisées en caves, en remises ou en habitats troglodytes. En haut du versant et sur le plateau affleure le tuffeau jaune glauconieux<sup>2</sup> du Turonien supérieur. La limite entre le tuffeau blanc et le tuffeau glauconieux se situe aux environs de 76 m et 77 m NGF, les bancs de tuffeau étant quasiment horizontaux. Le tuffeau jaune est ensuite lui-même recouvert de limons des plateaux ou d'argiles à silex où subsistent également des perrons éocènes. La moitié inférieure du coteau de la Vienne, au nord de la rue Trochet, est constituée par des colluvions de pente. Ces colluvions apparaissent à partir de 54,5 m NGF, à hauteur de la rue Trochet, où elles atteignent une épaisseur d'environ 4 m sous la rue, à ce niveau (Arnault, Léotot 2009 : 9).

Le tuffeau est un grès calcaro-siliceux, constitué de 35 à 50% de calcite (carbonate de calcium), de quartz (sous forme de sables ou de nodules siliceux ou gréseux) et d'argiles, jusqu'à 10% (avec, entre autres, la glauconie). Cette roche poreuse est facteur permanent d'instabilités géomorphologiques à Candes-Saint-Martin.

De nombreuses fractures structurales, glissements, affaissements et effondrements de terrain, éboulements rocheux et mouvements sismiques affectent et fragilisent le coteau sur lequel s'appuie le bourg actuel.

Trois carrières existent à Candes, percées dans le coteau :

- la carrière dite « Sous le Veau » s'ouvre à l'Ouest du bourg, dont le front Nord passe sous la partie Sud de la rue Trochet. Elle aurait une superficie globale d'environ 3 hectares.
- la carrière des « Perrières » se développe à l'Est du bourg et sous le Panorama, et s'étendrait sur environ 2 hectares. Une partie de cette carrière a anciennement été exploitée comme champignonnière. Elle débouche d'un côté, au niveau du coteau de la Vienne, et de l'autre, dans le vallon, en amont du Chemin des Perrières.
- la carrière dite des « Bazilles » s'ouvre à l'Ouest, en limite de commune avec Montso-

<sup>2</sup> Petits grains verts d'un minéral (glauconie) néoformé en milieu marin exclusivement.

reau, et a également été exploitée comme champignonnière.

## 1.6. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Candes-Saint-Martin fait partie des lieux les plus anciennement connus de Touraine, cité dès les Ve et VI<sup>e</sup> s. par Sulpice Sévère (Couderc et al. 1987 : 219). Sulpice Sévère qualifie Candes de *diocesis* (*Condatus diocensis*) ou de *vicus* (*Condacensis vicus*). Au VI<sup>e</sup> s., Grégoire de Tours et Fortunat lui attribuent le titre de *vicus*. *Condatus*, qui est le nom ancien attesté de Candes, est un mot d'origine gauloise qui signifie confluent.

Candes apparaît sur la carte de Cassini du XVIII<sup>e</sup> s. et le premier cadastre de la ville est établi en 1837 (Figure 13).

La localisation géographique du site et la présence du lieu-dit « Borne des Trois-Evêchés » sur la commune, confirme la position privilégiée de Candes à la frontière entre Andécaves, Turons et Pictons (Hervé 1999 : 133).

### 1.6.1 DES OCCUPATIONS PRÉHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES ENCORE MÉCONNUES

Selon plusieurs historiens, le territoire de Candes aurait donc été le point de jonction des trois cités gauloises des Andécaves, des Turons et des Pictons. Au lieu porté «Carrefour de Ravagé» sur la carte du canton de Chinon de l'*Atlas cadastral d'Indre-et-Loire* de 1840, juste à l'ouest d'une ferme (nommée «La Bournée»), un chemin marquant la limite des communes de Candes et Montsoreau aboutit sur la route de Montsoreau à Fontevraud, cette dernière formant elle-même limite entre la commune de Candes et celle de Fontevraud (Mauny 1982 : 766). Point frontière dès l'époque gauloise à la limite des trois cités, il serait naturel de penser qu'il fut matérialisé dès cette époque par une borne. Il se trouve, de façon anecdotique, que c'est toujours un noeud routier à l'heure actuelle, où débouche la déviation autour de Candes, réalisée par la Direction Départementale de l'Équipement d'Indre-et-Loire et inaugurée le 8 juillet 1981 par M. le Préfet Leroy, sur la route de Montsoreau à Fontevraud.

La bibliographie ne signale pas de découvertes préhistoriques ou protohistoriques sur le territoire de la commune de Candes. Cependant, la lecture de la carte publiée par G. Cordier sur « les découvertes préhistoriques et protohistoriques du

canton de Chinon » (*in* : Lecompte 2002 : 13 et Cordier 1983 : CORDIER (G.). - *Préhistoire et Protohistoire dans le canton de Chinon*. Joué-Lès-Tours : La Simarre, 1983, 13 p., 11 fig.) montre que dans l'environnement proche de Candes ont été découverts des vestiges, tant pour la Préhistoire que pour la Protohistoire, surtout dans le Véron. Des prospections en canoë-kayak et pédestres de Saint-Germain-sur-Vienne à Montsoreau auraient démontré que l'on pouvait ramasser, en grande quantité, des artefacts néolithiques, protohistoriques et gallo-romains, tant sur la rive droite que la rive gauche de la Vienne. La rive droite de la Vienne, de « l'Arche de Candes » à la confluence Loire/Vienne, est particulièrement riche en vestiges archéologiques, surtout protohistoriques.

On note une absence totale de vestiges du Paléolithique sur le plateau de Candes-Fontevraud (peut-être dû à l'état de la recherche ?). Par contre, quatre dolmens sont connus dans un rayon d'à peine cinq kilomètres autour de Candes : le dolmen détruit de « La Pierre Philippe » à Saint-Germain-sur-Vienne, ceux conservés de « La Pierre Couverte » à Thizay et de « La Grosse Pierre » à Beaumont-en-Véron, auquel il faut ajouter celui de Montsoreau.

### 1.6.2 UNE AGGLOMERATION SECONDAIRE ANTIQUE

Candes-Saint-Martin aurait été une importante agglomération secondaire antique (Cf. *supra* mentions historiques anciennes) ; mais aucune organisation précise du schéma urbain de l'agglomération antique n'est connue. Les recherches sur le terrain à Candes-Saint-Martin, portant sur la période romaine, ont été relativement peu nombreuses (1859, 1905, vers 1970, puis de 1996 à 2002). Nous connaissons relativement mal ce que pourrait être l'extension de l'agglomération, d'autant plus que les nécropoles antiques ne sont pas identifiées à ce jour.

Les opérations successives ont tout de même permis de mettre en évidence deux ponts antiques sur la Vienne, ainsi qu'un aménagement de berge, quai ou appontement. En relation directe avec ces aménagements, plusieurs voies romaines sont supposées, longeant les rives de la Vienne et de la Loire et transverses. Un probable temple (ou *forum* ?) (Lecompte 2006 : 42-43) a été mis au jour à l'ouest du bourg actuel. Enfin, un site terrestre, le « site du parking », localisé non loin de l'aménagement de berge et mal caractérisé, est constitué d'imposantes maçonneries (entrepôts ?) (Cf. Chap. 1.6.2.5) (Figures 14 et 15).

Près de Candes, la chronique archéologique du 1er bulletin des Amis du Vieux Chinon signale des vestiges gallo-romains découverts au printemps de 1905, à Crissay, commune de Candes (Lecompte 2002 : 40-42). Il s'agirait d'un important *balneum*. Une réoccupation postérieure a été mise en évidence par la découverte de sarcophages plus tardifs.

Sur la commune de Montsoreau limitrophe (Maine-et-Loire), la présence de *tegulae* et de monnaies romaines est attestée (Provost 1988 : 51). Un « bruit de fond » gallo-romain a été confirmé lors d'opérations archéologiques dans le château<sup>3</sup>, mais aucune structure antique n'a été mise en évidence. Sur le sommet du promontoire, au-dessus du château, au lieu-dit « La Motte », des restes de *tegulae* (antiques ?) ont été observés sur une parcelle.

#### 1.6.2.1 DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT DE LA VIENNE

En août 1996, alors que les eaux étaient exceptionnellement basses, Jean-Yves Repussard avait pu observer quarante-six pieux, dont une vingtaine dépassait de l'eau. Il avait alors sommairement relevé six rangées et quelques pieux épars. Fin août 1998, Jean-Paul Lecompte a redécouvert cet ensemble, se localisant de part et d'autre de la grève de la « Queue du pré » (Figure 16), dans la confluence Loire/Vienne, au cours d'une prospection dont le but premier était de retrouver des restes de pêcheries mentionnées dans les archives (Lecompte 1999 et 2008).

La présence de plusieurs travées de pieux, à peu près régulièrement espacées et bien construites, a laissé supposer qu'il s'agirait des vestiges d'un ouvrage de franchissement de la Vienne, sans doute un pont. Tout le contexte archéologique de Candes-Saint-Martin et le gué gallo-romain de « la Reine Blanche » suggéraient l'éventualité d'un ouvrage de franchissement gallo-romain, voire du Haut-Empire (Lecompte 1999a : 746 ; 748). Le gué de « la Reine Blanche », localisé sur le Lane (ancien bras de la Loire), en limite de Chouzé-sur-Loire et Saint-Nicolas-de-Bourgueil, laissait en effet supposer l'éventualité d'un passage important de la Loire vers Savigny-en-Véron ou Candes-Saint-Martin.

En 1999, le prélèvement d'un échantillon pour datation radiocarbone a été réalisé. Le résultat de cette analyse, réalisée par le laboratoire Archéolabs (Cura, Van Der Plaetsen 1999), a confirmé cette hypothèse en proposant une

<sup>3</sup> Information Emmanuel LITOUX (Archéologue – Conseil Général du Maine-et-Loire).

fourchette large entre 90 cal. B.C. – 210 cal. A.D. (soit 90 avant notre ère - 210 de notre ère).

Concernant les dimensions du pont de Candes, les travées et les espacements entre elles mesurent environ sept mètres, sans la présence *a priori* de palées. Il s'agirait d'un pont en bois à tablier de charpente, porté par des travées de pieux. Ce pont pourrait avoir mis en liaison plusieurs grandes voies antiques (Figures 15 et 20).

Une opération subaquatique a été menée en août 2002 par la DRASSM, afin de repérer l'extension des vestiges de ce pont antique sur la Vienne et la Loire et de les topographier (Dumont *et al.* 2003 ; 2007 : 183-206).

Dans le lit de la Vienne, 70 pieux ont été découverts. Ils s'organisent selon deux principaux ensembles (Figure 17).

Le premier, s'étendant sur 50 m de longueur entre la rive droite de la Vienne et le milieu du chenal, est formé de neuf rangées de pieux comprenant entre quatre et huit pieux, qui correspondent de façon évidente aux travées d'un ancien pont. Il s'agirait d'un type architectural de pont en bois à travée simple. On note une régularité dans leur espacement, qui est de 6,30 m en moyenne.

Le deuxième ensemble est constitué de quatre groupes de pieux dont la cohérence apparaît moins évidente au premier abord, à l'exception d'une ligne très nette formée de six pieux.

Six autres pieux ont pu être localisés dans le lit de la Loire, en rive gauche, près de la bande de confluence (Figure 18, B). Leur datation semble concorder avec les vestiges présents dans le lit de la Vienne, mais leur fonctionnalité et leur corrélation avec les deux ponts franchissant la Vienne n'est pas clairement définie.

Douze échantillons de pieux (deux issus de la Loire et dix de la Vienne), choisis dans différents groupes ou alignements, ont été extraits après dégagement et sciage manuel sous l'eau, puis tronçonnés sur la berge. D'après ces données, bien qu'incomplètes, on peut supposer qu'un premier ouvrage a été construit en 14 av. J.-C. Un deuxième pont lui a succédé, constitué de quatre groupes de pieux (Cf. *supra*) et légèrement décalé d'un point de vue topographique, au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., en tout cas après l'an 10 apr. J.-C.

Les deux ponts antiques de Candes-Saint-Martin, proches dans le temps, présentent un léger décalage dans leur orientation et des différences dans leur mode de construction (Figure 17). Le premier pont (le plus en amont dans la Vienne) semblerait constitué de pieux de section ronde, construit avec des troncs de chêne, seulement écorcés. Environ trente ans plus tard seulement (pour des raisons que l'on ignore), un deuxième pont, situé en aval, est construit avec des pieux équarris cette fois-ci, où les écartements et les travées sont plus resserrés (Lecompte, Courtoix 2011).

Ces deux ponts franchissaient vraisemblablement la Vienne, et non la Loire (étant perpendiculaires à la Vienne, mais fortement de biais par rapport à la Loire), dans l'hypothèse où la confluence Loire/Vienne était légèrement différente de celle actuelle. En effet, à l'heure actuelle, les modalités de franchissement de la Loire et la morphologie précise de la confluence au début de notre ère ne sont pas connues.

Une étude pluridisciplinaire portant sur l'évolution topographique de la confluence Loire/Vienne serait de ce point de vue fort intéressante. Il est par exemple attesté que la confluence de la Loire et de la Vienne a fortement évolué au cours des XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. Elle était alors localisée à hauteur de Saint-Maur, puis de Saumur et non de Candes. La double dénomination même des deux fleuves, aux diverses époques, cause des contradictions et erreurs (Lafitte 1897).

D'un point de vue chronologique, l'ouvrage le plus proche d'un des ponts de Candes est le premier pont de Chalon-sur-Saône, construit entièrement en bois en 14 avant notre ère. Seuls quatre autres ponts (hormis les deux de Candes), dans l'état actuel de la recherche sur le département de l'Indre-et-Loire, peuvent être datés avec assurance de l'époque romaine, à Fondettes, à Tours (pont dit de l'île St-Jacques et pont dit de l'île Aucard) (Galinié 2007), et au Grand-Pressigny (Courtois 2007 : 2).

Le premier pont de Candes pouvait également ressembler structurellement et chronologiquement à la travée simple du pont du « Rondet 1 », localisé sur la Broye, en Suisse, sur le site de La Tène, et mis en chantier vers 7 de notre ère (Pillonel 2007) (Figure 19). Ce premier pont pourrait s'inscrire dans le cadre de la réorganisation du réseau routier et du réseau fluvial, par Auguste et Agrippa.

De nouvelles investigations seraient nécessaires, afin de connaître davantage le mode

de construction des ponts de Candes et leur positionnement topographique par rapport à la confluence dans sa configuration antique.

#### 1.6.2.2 DES AMÉNAGEMENTS DE BERGE DANS LE LIT DE LA VIENNE

Au lieu-dit «La Cale-au-Bac», sur la rive gauche de la Vienne, à l'entrée est du bourg actuel de Candes et environ 500 m avant la confluence Loire-Vienne, Jean-Paul Lecompte a repéré des pieux formant un alignement parallèle à la rive (Figure 18). Au total, cinquante-quatre bois ont été repérés, tous en chêne, qui forment au moins deux rangées parallèles à la berge (vingt-cinq dans la rangée la plus proche de la berge et vingt-neuf dans celle la plus éloignée). Cette disposition semble correspondre à un ancien quai permettant l'accostage des bateaux, ou bien à un ponton, transformé postérieurement en un atterrissement empierre.

L'aménagement de berge de La Cale-du-Bac aurait été mis en place au début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, sans doute de façon contemporaine au deuxième pont de Candes. Cet appontement aurait connu une période d'utilisation du règne de Tibère à la fin du second siècle, au moins. Son abandon reste à dater.

#### 1.6.2.3 UN CARREFOUR DE RÉSEAUX DE COMMUNICATION

Les vestiges de ponts antiques, dont le nombre s'est considérablement accru ces dernières années, à la suite de découvertes fortuites et de fouilles programmées, constituent les témoins les plus précis du tracé des voies antiques sur le territoire des Turons. De même, les vallées et les rives des nombreux cours d'eau constituaient autant d'axes naturels, et généralement aisés, de circulation terrestre (Seigne 2009), auxquels furent associés des chemins transversaux.

Le territoire de Candes en est une bonne illustration, ayant toujours été en position stratégique pour les voies de communication, tant les voies d'eau que les voies terrestres. Pour les voies d'eau, Candes est au cœur de l'hydrosystème Loire. Cette partie de l'Anjou oriental et de la Touraine occidentale est un important point de convergence des eaux (avec au moins trois des principaux affluents de la Loire, qui constituent la Vienne, l'Indre et le Cher) (Lecompte, Courtoix 2006 : 11).

Les itinéraires antiques ne font mention d'aucune voie passant à Candes-Saint-Martin ; il semblerait néanmoins qu'une voie ait pu longer la

rive sud de la Vienne, vers Angers, par Candes. Elle était éventuellement doublée d'une autre voie sur la rive nord. Il existait peut-être également une voie sur la rive gauche de la Loire (Hervé 1999 : 133 et Gaultier, Laforest [à paraître]) (Figure 20). Sur la figure 20, la voie longeant la rive gauche de la Loire passant par Candes (n° 7), pourrait selon toute vraisemblance être prolongée vers l'Est, jusqu'à Tours, rejoignant le pont de Fondettes (Cf. Chap. 1.6.2.1).

Cet axe Est/Ouest est reconnu, reliant Bourges à Angers et passant par Tours et La Riche : la voie qui prolonge l'axe de la rue Colbert à Tours et devient la rue Courteline après le bourg Saint-Martin est vraisemblablement antique (Couderc 1987 et Dufay, Gaultier, Hirn 2010 : 14). Les récentes découvertes occasionnées par la fouille de la clinique des Dames Blanches confirment l'origine antique du tracé actuel de la rue Courteline et donc la continuité de cet axe en dehors de la ville (Fouillet 2011 : 39).

Par ailleurs, il est fait mention d'une voie romaine, passant à Fontevraud et rejoignant Chinon, traversant Candes (Savette 1935 et Quincarlet 1885 : 453).

#### 1.6.2.4 LES VESTIGES D'UN TEMPLE ?

On doit les premières fouilles à Candes à Charles de Grandmaison, qui, en 1859, fit des fouilles dans le parc du « Château Neuf » de J.-B. Cailleau, alors propriétaire du Château (Grandmaison de 1858, 1859, 1868, 1897). Ce parc boisé a une superficie de quatre hectares environ. Il est situé à l'ouest du bourg, en limite des communes de Candes et de Montsoreau. Il occupe la partie nord de la butte du Puits Saint-Michel, dominant le bourg de Candes.

Charles de Grandmaison a démontré l'existence d'une occupation remontant à la période romaine. Dans la zone sud-ouest du parc, un premier angle de mur a été mis au jour, ainsi qu'un massif semi-circulaire, en petit appareil irrégulier lié au mortier de chaux. A l'intérieur de cet ensemble, un second angle de murs inscrit dans le premier a été observé (Figure 21). Au sud de ce deuxième ensemble, il signale également une fosse qui contenait des blocs sculptés. Une urne recouverte d'une brique et contenant des os de coq a été découverte non loin de cette fosse. Charles de Grandmaison pense alors avoir découvert un temple gallo-romain inscrit dans son enceinte. Gustave de Cougny<sup>4</sup>, quant à lui, dans

<sup>4</sup> Inspecteur divisionnaire de la Société Française d'Archéologie. Membre de l'Institut des Provinces, en 1870.

une publication de 1867, au vu des vestiges qu'il a observés en 1862 (Cougny de 1867 : 6-17), penche pour l'hypothèse d'une *villa* gallo-romaine.

Vers 1970, un projet de déviation traversant le parc a motivé M. Tripetsky, alors neveu du propriétaire, à entreprendre un sondage en 1971 dans la zone ouest du parc, à l'emplacement du tracé prévu. Il a alors remis au jour une très petite partie des vestiges vus au XIX<sup>e</sup> s. par Charles de Grandmaison (Figure 21). Des sépultures, une en dalles de calcaire, d'autres recouvertes de dalles d'ardoises, ont par ailleurs été découvertes au XIX<sup>e</sup> s. et en partie détruites en 1971 lors du projet de déviation. Elles auraient été découvertes dans les remblais postérieurs à l'abandon ou à la destruction des bâtiments antiques et pourraient être médiévales (Lecompte, Courtoix 2006 : 38).

Au vu de l'imprécision des informations fournies sur ces sépultures, nous ne pouvons affirmer si celles-ci sont plutôt antiques, médiévales (XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> s. ?) ou bien encore liées pourquoi pas à une ancienne chapelle attenante au Château-Neuf ? Une publication plus tardive résume l'historique des recherches effectuées (Gourdin 1978 : 150-152).

Des observations ont été faites par Jean-Paul Lecompte sur trois secteurs, respectivement en 2002, 2004 et 2005 (Lecompte 2002, 2003, 2006 et 2010). Jean-Paul Lecompte propose quant à lui deux hypothèses, soit un ensemble cultuel monumental autour d'un temple, soit un complexe monumental public de type *forum* (Lecompte 2006 : 42-43). Le site aurait été occupé dès les périodes d'Auguste et de Tibère, pendant le Haut-Empire, jusqu'à la fin du Bas-Empire et au début du Haut Moyen-Âge, et montre un riche patrimoine gallo-romain, dont la majorité resterait encore à découvrir.

#### 1.6.2.5 LE « SITE DU PARKING »

Un site terrestre, localisé non loin de l'aménagement de La Cale-au-Bac (Figures 14 et 15), ayant livré du mobilier d'époque gallo-romaine, a été mis au jour en 1999 lors de la construction d'un parking à l'entrée du bourg de Candes (Raux, Lecompte 2003 : 796-800). Des terres ont été excavées et nivelées. Lors de cet aménagement ont été observés des murs maçonnés, ainsi que du mobilier archéologique gallo-romain (une monnaie de Faustine du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., des fragments de céramique et une meule gallo-romaine). Aucun relevé, ni aucune photographie n'ont malheureusement été réalisés et le site a été remblayé rapidement.

Une étude du mobilier céramique démontrerait une occupation précoce du site, dès la période Tibérienne, se poursuivant jusque sous les Flaviens. S'agit-il de vestiges liés à l'aménagement de berge de La Cale-du-Bac, correspondant à un entrepôt ou un lieu d'échange pour le commerce ?

#### 1.6.3 L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET LE HAUT MOYEN-ÂGE (IV<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> s.)

Candes, lieu de la mort de saint Martin, a été un centre religieux et un lieu de pèlerinage. Des personnages illustres s'y rendirent : aux Ve et VI<sup>e</sup> s. sainte Geneviève (patronne de Paris, 413-512), sainte Clotilde (reine de France, épouse de Clovis et nièce du roi des Burgondes, morte en 545), sainte Radegonde (reine de France, épouse de Clotaire Ier et fille du roi de Thuringe, morte en 587), vers 870, Charles le Chauve. Des découvertes archéologiques du haut Moyen-Âge ont également été faites ces deux dernières années.

##### 1.6.3.1 UN LIEU DE PÈLERINAGE, OÙ MOURUT SAINT MARTIN EN 397

Grégoire de Tours nous relate beaucoup d'actions ou d'événements liés à saint Martin et à Candes : destruction d'un temple romain, fondation d'une paroisse et construction d'édifices religieux vers 387, et surtout sa mort à Candes le 8 novembre 397, puis l'enlèvement de son corps par les Tourangeaux ; enfin, sept miracles advenus à Candes. Tout cela atteste de l'importance de Candes aux IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles.

Saint Martin vint à plusieurs reprises à Candes. D'après Grégoire de Tours, le temple de *Condacensis Vicus* fut renversé par le saint, qui y bâtit un prieuré et une église dédiée à saint Maurice, ainsi qu'une école. C'est en souvenir et par dévotion à saint Maurice, chef de la légion thébaine, que Martin fonda une paroisse à Candes. L'église primitive Saint-Maurice, érigée vers 387, serait située un peu plus au sud que la collégiale actuelle. Une charte du cartulaire de l'abbaye de Bourgueil, datée de 1188, mentionne «une chapelle du bienheureux Maurice jouxta la grande église du village de Candes». Elle a disparu au moment de la construction de la collégiale et c'est à partir de 1180 que les offices religieux furent célébrés dans la nouvelle église (Savette 1935 : 21). Ce sont des moines de Ligugé (près de Poitiers), ancien monastère de saint Martin, qui peuplèrent cette nouvelle paroisse.

Des rivalités entre les moines poitevins de Ligugé et les moines tourangeaux de Marmoutier

ramenèrent saint Martin, devenu évêque de Tours, vers Candes. Après avoir apaisé les rivalités entre les communautés, il y décéda en 397. La dépouille du prélat fut l'objet de convoitise par les moines des deux abbayes ; ceux de Marmoutier la firent passer subrepticement par une fenêtre de la cellule dans laquelle il reposait et la chargèrent dans une barque pour la ramener à Tours (Couderc *et al.* 1987 et Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, lettre 3, parag.11).

Les fidèles affluèrent de toutes parts aussitôt la mort du saint évêque et de nombreux pèlerinages s'établirent à Candes. La construction d'une chapelle s'imposa ; elle fut juxtaposée aux bâtiments du prieuré et à proximité de la chambre dans laquelle saint Martin était mort et que l'on respecta.

Les moines de Ligugé, installés dans le prieuré, desservirent l'église paroissiale jusqu'au milieu du IX<sup>e</sup> s. En 848, les religieux furent sécularisés et formèrent un chapitre composé de douze chanoines, présidé par un chevècier. Comme nous connaissons avec certitude l'existence d'un monastère à Candes au XI<sup>e</sup> s. (Cf. *supra*, cartulaire de Bourgueil), on peut se demander s'il ne prolonge pas celui du IV<sup>e</sup> s.

À la place de la maison où mourut le saint (ou de l'église saint Maurice, qui s'est écroulée en 1175), on éleva l'édifice actuel, dont le chœur et le transept sont de la fin du XII<sup>e</sup> s., tandis que la nef a été achevée vers 1225 (Cf. § 1.6.4.1).

#### 1.6.3.2 LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DU HAUT MOYEN-ÂGE DE 2009 ET 2010

Peu de choses sont connues de l'occupation altomédiévale de Candes, avant 2009. Selon Carré de Busserolle, au mois d'avril 1878, près de l'église de Candes, auraient été mis au jour plusieurs sarcophages mérovingiens « en faisant des fouilles pour l'établissement d'une cave » (Carré de Busserolle 1878-1884 : 10). De son côté, Charles Lelong<sup>5</sup> a publié six monnaies mérovingiennes émises à Candes, sur lesquelles on lit : *conde vico*.

En 2009, une portion de mur qui retient les terres du coteau le long de la rue de Compostelle, s'est effondrée. La commune en a lancé la réfection d'une petite partie (17 m), à hauteur du parc du château, les travaux ayant été réalisés par une entreprise locale. A cette occasion, une opération de sauvetage urgent, d'une durée de quatre jours (du 7 au 10 mai 2009), de

5 LELONG(Ch.)—Les monnaies mérovingiennes de Touraine. In : M.S.A.T, t. XIV, p. 139 et p. 161-162.

17 X 5 m, a fait apparaître de nombreuses structures archéologiques. Cette surveillance a été réalisée par J.-P. Lecompte, P. Magne, G. Courtoux et B. Vanacker (Lecompte *et al.* 2009).

Sur une superficie de 75 m<sup>2</sup>, environ quatorze fosses ont été mises au jour, creusées dans le tuffeau, pour la plupart des silos piriformes. Les niveaux observables ont livré un matériel abondant de céramique, faune, mais aussi des fragments d'architecture. Le mobilier montre des indices d'occupations du Néolithique et de la fin du second Âge du Fer, une occupation très importante pendant la période gallo-romaine dans un environnement proche, une importante occupation aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> s., et enfin des traces d'occupations allant du XI<sup>e</sup> jusqu'au XV<sup>e</sup> s. Les silos à grains seraient à rattacher aux occupations les plus tardives, des VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> s., voire jusqu'au XII<sup>e</sup> s.

En fin d'année 2010, une opération de sauvetage urgent a été réalisée par le Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire, à l'occasion de la réfection d'une autre portion du mur de terrasse de la route de Compostelle (Gaultier *et al.* 2010). Cette opération se situait à environ 100 m plus à l'est que le sauvetage de 2009. Elle concernait une portion de onze mètres de long pour une surface dans le parc du «Château-Neuf» de 35 m<sup>2</sup>. L'observation de trois coupes a révélé une stratification importante associant plusieurs niveaux de sols extérieurs et le creusement de fosses et de silos. Trois fosses, ainsi que les traces d'un foyer sont attribuables à la période antique. Il s'agirait de l'occupation dense d'un espace extérieur, dès le tournant de notre ère jusqu'au Haut-Empire. Huit structures perçant les niveaux antiques, dont deux au moins sont interprétées comme étant des silos, seraient datées du Haut Moyen-Âge. Ce n'est que postérieurement que les murs de terrasse apparaissent.

#### 1.6.4 MOYEN-ÂGE – XVIII<sup>e</sup> s.

Au Moyen-Âge, Candes constituait une châtellenie appartenant aux archevêques de Tours (Figures 22 et 23).

##### 1.6.4.1 LA COLLÉGIALE

L'église collégiale, reconstruite à la fin du XII<sup>e</sup> s., était toujours un lieu de pèlerinage important. L'emplacement de cette collégiale serait légèrement au nord de l'église du IV<sup>e</sup> s. construite par saint Martin. La construction demanda deux

campagnes de travaux. Le chœur et le transept, construits dans un style roman, sont de la fin du XII<sup>e</sup> s. ; la nef, construite dans un style gothique, serait du second quart du XIII<sup>e</sup> s. (Ranjard 1994 : 228-232) (Figure 23).

L'édifice présente la forme d'une croix latine, à trois nefs. Elle est construite en pierre de tuffeau. La forme et la disposition de l'ensemble présentent des caractéristiques des édifices de style angevin et poitevin à partir du milieu du XII<sup>e</sup> s., jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> s. (Saint-Jouan (de) 2004). Elle mesure à l'extérieur 50 m de long et 27 m de largeur au transept, et 18 m de hauteur de la clef des voûtes au dallage. C'est une des rares églises fortifiées qui existe en Indre-et-Loire., mais les éléments qui lui donnent ce caractère militaire ne furent ajoutés qu'au XV<sup>e</sup> s.

L'accès se fait au nord, en contrebas ; la façade est ornée de deux registres de statues de ronde bosse dont certaines sont restées épannelées. Des colonnettes lient les deux galeries qui les protègent. La façade occidentale est flanquée de deux gros contreforts d'angle, surélevés au XV<sup>e</sup> s. et munis alors de mâchicoulis et de créneaux. A l'intérieur, l'église comprend une nef principale accompagnée de deux nefs collatérales de même hauteur qu'elle et voûtées en style angevin. Dans le bras septentrional du transept s'ouvrent deux chapelles. Celle contiguë au chœur, côté nord, occupe d'après la tradition la place de la cellule où mourut saint Martin. On y voit une statue gisante du saint, dans un enfeu.

Classée Monument Historique sur la liste de 1840, la collégiale fait actuellement l'objet d'une importante campagne de restauration des charpentes, des couvertures et des voûtes.

#### 1.6.4.2 LA VILLE FORTIFIÉE

L'existence, tout à proximité de Candes-Saint-Martin, de la place forte de Montsoreau, défendant l'entrée de l'Anjou, ne pouvait que rendre nécessaire la construction de fortifications sérieuses aux marches du territoire tourangeau. Et c'est ainsi que nous trouvons, dès la fin du XIII<sup>e</sup> s., la ville de Candes enserrée de hautes murailles crénelées et fort épaisse, doublées de profonds fossés (Savette 1935 : 12). De profonds et larges fossés subsistent encore à l'est et à l'ouest du bourg (Figure 22).

Quatre portes desservaient la ville :

- la porte de Montsoreau (au nord- ouest) ;
- la porte de Saint-Germain (à l'est) ;
- celle de Torché (ou de Terché) (au sud) ;

- enfin, la porte *l'Enfant* (ou porte du château) (au sud-ouest). Cette dernière se trouvait à côté de la tour *l'Enfant*, qui la flanquait et la protégeait. Cette porte desservait spécialement le château.

À partir de 1789, les fortifications de la ville tombant en ruines, furent abattues et disparurent.

#### 1.6.4.3 LE « CHÂTEAU-VIEUX » ET LE « CHÂTEAU-NEUF »

Candes était une châtellenie sous la suzeraineté des archevêques de Tours, qui y possédaient un château et avaient droit de haute, moyenne et basse justice. Ce château était une de leurs résidences d'été. Plusieurs rois de France furent reçus et y séjournèrent, entre autres Charles-le-Chauve, Philippe-Auguste, Charles VII, Louis XI, enfin Charles VIII. Cinq fiefs relevaient du château des archevêques : *L'abysme* (dans le bourg), *La seine de Candes* (droit de pêcher l'aloise et le saumon en Vienne), *Le fief Olivier* (maisons et terrains entre la rue principale et la Loire), le fief du *Puits-de-Rassay* (paroisse de Saint-Germain-sur-Vienne) et le fief de la *Vallée de Crottes* (également à Saint-Germain).

Le château était fortifié et faisait partie, grâce à sa proximité des murailles, du système de défense de la ville. Le « Château-Vieux », situé rue Saint-Maurice, était élevé au nord-est de la cour. Ruiné au début de la guerre de cent ans, puis rétabli et restauré par Séguin d'Anthon (1379-1389), par Amel de Breuil (1395-1414), et par Jacques Gélu (1414-1427), il fut démolie en 1485 par Mgr. Robert de Lénoncourt (1484-1509), qui fit construire à l'extrémité nord de la même cour, un autre manoir. Celui-ci ne fut achevé que sous l'épiscopat de Mgr. Martin de Beaune (1520-1527) (Savette 1935 : 16-18).

Le château existe encore en partie (un corps de bâtiment de deux étages, avec un comble, une tourelle d'escalier et une aile en équerre). Il est flanqué d'une tourelle polygonale, renfermant l'escalier en vis, qui montre, au-dessus de la porte, le blason de Robert de Lénoncourt. Après avoir franchi l'escalier, on arrive au premier étage où l'on trouve deux portes sculptées aux armes de Martin de Beaune, archevêque de 1520 à 1527.

En 1682, Mgr Michel Amelot de Gournay (1673-1687) fit construire un peu en arrière, vers l'ouest (route de Compostelle), et près de l'ancien château, un nouveau logis (dit « Le Vieux-Logis »), qui existe toujours en partie. De ce logis dépend une grosse tour qui est reliée aux anciennes murailles de la ville (construites fin XIII<sup>e</sup> - début

XIV<sup>e</sup> s.). Cette tour, dite *Tour l'Enfant*, élevée en 1490, flanquait la quatrième porte de la ville. Un beau parc y attenant est mis en communication avec le logis par des ponts jetés sur l'ancien chemin de ronde du tour de ville (Savette 1935 : 19).

En 1779, l'archevêque de Tours Mgr Joachim-François Mamert de Conzié demanda l'autorisation de vendre la propriété (ancien château et nouveau logis). L'adjudication eut lieu le 16 octobre 1781 au profit de M. Alexandre-Jean-Baptiste Cailleau, ingénieur à Saumur (maire de Saumur de novembre 1791 à 1794).

En 1820, ce château a été remplacé par le « Château-Neuf » (ou « Nouveau Logis ») (entrée par la rue de la Douve). Cet édifice servit de seconde résidence aux Archevêques de Tours. C'est dans le parc de cet édifice que furent découverts les vestiges gallo-romains (temple ou *villa* ?). L'entrée se fait par une cour entourée des anciens communs de la fin du XVII<sup>e</sup> s., qui jouxtent le logis du XIX<sup>e</sup> s. À l'ouest, séparée du bâtiment du XIX<sup>e</sup> s. et dominant les douves, subsiste une tour dite d'Aubigny, ancienne *Tour l'Enfant* du rempart de Candes, restaurée au XIX<sup>e</sup> s. Elle commande un pont de pierre qui enjambe les douves.

#### 1.6.4.4 LES HABITATIONS MÉDIÉVALES ET RENAISSANCE EN CENTRE BOURG

Il existait une aumônerie ou maison-Dieu du XVI<sup>e</sup> s. (hôpital) dans la grande rue (immeubles Domange et Bourdon actuels). Dans cette même grand 'rue se trouve encore une maison du XVI<sup>e</sup> s., avec pilastres Renaissance. Entre la grand'rue et la Vienne, on voit par ailleurs un vieux manoir du XVI<sup>e</sup> s., avec tour d'escalier.

Un grand nombre d'anciennes habitations rappellent la splendeur de la ville médiévale : c'étaient les habitations des officiers du roi, des fonctionnaires exerçant à Candes, des chanoines de la collégiale, enfin des dignitaires de l'archevêché ; en particulier celle du Prévôt qui subsiste toujours. Plusieurs d'entre elles sont inscrites à l'Inventaire des Monuments Historiques depuis 1951 (Couderc *et al.* 1987 : 220).

La Prévôté était située au sud de l'église actuelle et on voit encore sa tourelle d'escalier, ses fenêtres à meneaux et ses blasons presque effacés. Elle comprend une aile du XVII<sup>e</sup> s. (Figure 23).

La « Maison de la Garnison » (ou « Maison des Gardes ») (à l'angle de la rue des Perrières et de la rue Trochet) daterait quant à elle du XIII<sup>e</sup> s. ou du début du XIV<sup>e</sup> s. Elle contrôlait vraisemblablement

la porte sud de la ville, de la voie vers Fontevraud (Figure 22).

Au nord de l'église, une maison du XVI<sup>e</sup> s. servait avant 1789 de presbytère aux quatre chanoines-curés.

Rue de la Mairie, on voit des façades romanes avec fenêtres en plein cintre. Elle appartenait à une maison qui servit de presbytère après 1802. Les façades de l'ancienne maison canoniale qui abrite la Mairie sont du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.

## 2. RÉSULTATS

Les structures mises au jour sur les deux tranches de travaux confondues sont au nombre de 131 (Figures 47 à 63). Elles se décomposent de la manière suivante :

- 97 inhumations ;
- 11 fosses (ou fossés indéterminés) ;
- 5 fosses de stockage / silos ;
- 2 fosses (interprétées comme cave sous-jacente ?) ;
- 5 fossés ;
- 1 chemin ;
- 1 pile maçonnée ;
- 1 maçonnerie ;
- 8 murs.

Les études de mobilier (céramique, métal, scories, verre et sarcophages), ainsi que les datations radiocarbonées effectuées (Annexe 6 de la Partie 1, volume 3) montrent un bruit de fond antique sur le bourg de Candes, ainsi que des occupations essentiellement du haut Moyen-Âge et du Moyen-Âge Classique, puis de l'époque Moderne, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

### 2.1. LES OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES EN TRANCHE 1 : « LE BOURG » ET « LA RUE TROCHET »

La tranche 1 de travaux couvre une superficie d'environ 1 162 m<sup>2</sup>, sur une surface totale ouverte de 2 282 m<sup>2</sup>. Elle concerne essentiellement la rue Trochet (Figure 24). La description des vestiges de la Tranche 1 qui suit est faite par secteurs géographiques, de l'est vers l'ouest.

#### 2.1.1 LA RUE TROCHET : SECTEUR 1

##### 2.1.1.1 EMPRISE EXPLORÉE

La première tranche de travaux a débuté le 24 octobre 2011 par le bas de la rue Trochet (au niveau de la route dite « de Compostelle »). La nature des travaux consistait en la pose des collecteurs d'assainissement et des fourreaux Basse Tension, et le dévoiement de la canalisation d'eau potable.

Cette tranchée traverse une grande partie du bourg actuel, de l'Est vers l'Ouest, puis du Nord vers le Sud.

Une partie de la stratification, sur le tronçon Ouest/Est de la rue, était déjà perturbée par la présence d'une canalisation d'eau potable préexistante. Le dévoiement de ce réseau ne descendait pas plus profondément.

Cette tranchée couvre une superficie d'environ 868 m<sup>2</sup>, la plus importante de l'ensemble du diagnostic. Elle mesure de 0,5 à 1 m de largeur la plupart du temps, pour une profondeur en moyenne de 1,20 m.

##### 2.1.1.2 CONTEXTE GÉOLOGIQUE

En partie basse de la rue Trochet, depuis la route de Compostelle, jusqu'à hauteur de la rue de la Mairie, a été observé ce qui pourrait être le tuffeau jaune glauconieux du Turonien supérieur (Cf. chap. 1.5 et figures 25 à 31).

Au-delà de la rue la Mairie apparaît ensuite le substrat de tuffeau calcaire blanc, oscillant entre 0,40 et 1 m de profondeur sous la surface actuelle.

À hauteur de la rue de la Cour Dimière, le tuffeau calcaire blanc affleure juste sous l'enrobé de voirie, jusqu'à atteindre le croisement avec la rue de la Douve.

Devant la Place du Champ de Foire, nous avons observé une dépression où le substrat n'a plus été atteint en fond de tranchée de réseaux, à 1,30 m de profondeur. La zone semble avoir été remblayée de manière importante, probablement lors de l'aménagement du cimetière, puis de la place.

Une fois la Place du Champ de Foire dépassée, le tuffeau calcaire affleure de nouveau dans la partie sud de la rue Trochet, pour ensuite surplomber la rue de part et d'autre de quelques mètres.

##### 2.1.1.3 VESTIGES DÉCOUVERTS

Quatre-vingt-quatre faits archéologiques ont été enregistrés sur ce premier secteur (le plus étendu du diagnostic) (Tableau 1 et figures 32 à 36), soit 64% de l'ensemble des structures. 70% d'entre elles sont des sépultures (soit 59 inhumations).

Fait	Nature	Mode d'observation	Mobilier												Datation	
			Céramique		TCA		Faune		Métal		Scorie		Verre			
			NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids		
100	silo	coupe	7	43			7	27								céramique : Ier-IIIe s. ; XIVe s.
101	silo	coupe	16	205			13	426								céram. : Ier-IIIe s. ; IXe-Xe s. ; Xe-Xle-XIIe s.
102	silo	coupe	6	75			1	36								céramique : bas Moyen-Âge
103	mur	coupe														
104	mur	coupe	1	1												céramique : Ier s. apr.
105	silo	coupe	1	21					1	17						céramique : 70-IIIe s.
106	sépulture	coupe	4	29	1	36										céramique : Ier-IIIe s. Radiocarbone : Cal AD 660-780 de notre ère.
107	fosse indéterminée	coupe														
108	sépulture	coupe														
109	maçonnerie	coupe ; plan														
110	sépulture	coupe														
111	sépulture	coupe	1	43												céramique : Ier-IIIe s.
112	fosse/ cave ?	coupe														
113	sépulture	coupe	1	1												céramique : Antiquité
114	sépulture	coupe	4	82					2	13						céramique : Ier-IIIe s. ; XXe s.
115	sépulture	coupe	4	21	2	16			2	4						céramique : Ier-IIIe s. ; VIe s.-XVe s. ?
116	fosse/ cave ?	coupe														
117	sépulture	plan						1	8							
118	sépulture	plan	7	46	1	39										céramique : Ier-IIIe s.
119	sépulture	coupe	2	37			3	21	3	47						céramique : 40-70 apr.
120	sépulture	plan	1	1												céramique : IIe s. ?
121	sépulture	plan														
122	sépulture	coupe														
123	sépulture	coupe														
124	sépulture	coupe														Radiocarbone : Cal AD 900-910 et Cal AD 970-1030 de notre ère.
125	sépulture	coupe														Radiocarbone : Cal AD 770-900 et Cal AD 920-940 de notre ère.
126	sépulture	coupe														
127	sépulture	coupe														
128	sépulture	coupe							1	1						
129	sépulture	coupe														
130	sépulture	coupe	1	8												céramique : XVe-XVIe s.



172	sépulture	coupe ; plan				2	171						
173	sépulture	coupe											
174	sépulture	coupe											
175	sépulture	coupe	1	1									céramique : XIV <sup>e</sup> s.
176	sépulture	plan (partiellement)											
177	sépulture	plan (partiellement)											
178	sépulture	coupe											
179	fossé	coupe	5	88			1	62					céramique : Ier-III <sup>e</sup> s.
180	fossé	coupe											
181	chemin	coupe											
182	fosse d'extra- ction ?	coupe											
183	fosse												
184	sépulture												
185	sépulture	coupe											

Tableau 1 : Récapitulatif des faits du secteur 1 (rue Trochet)

Les niveaux les plus anciens, remontant probablement à l'Antiquité, ont été observés au niveau de la Place du Champ de Foire. Dans le LOG 6 (Figures 26 et 28), nous avons identifié des remblais d'occupations (US 1215 à 1218), l'US 1215 (NGF : 63,25 m environ) contenant une quantité non négligeable de mobilier : onze tessons de céramique des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s., deux fragments de métal et une scorie. Ce remblai semble percé par les sépultures médiévales localisées plus au sud (F166 à F175) (Figures 35 et 55).

Au-delà du croisement avec la rue du Panorama, nous avons mis au jour un fossé (F179) d'orientation à priori NE/SO (parallèle à la rue Trochet actuelle) et son curage F180, scellé par un chemin F181. Ce fossé F179 (dont nous n'avons pas atteint le fond), vraisemblablement de datation antique également, contenait cinq restes de céramique I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.

Dans l'axe Nord/Sud de la rue Trochet était supposée la présence d'une voie romaine descendant vers Fontevraud (Cf. Chap. 1.6.2.3) (Savette 1935 et Quincarlet 1885 : 453), en corrélation avec les deux ponts antiques situés dans le même axe dans la Vienne. Nous ne l'avons pas mise au jour. Peut-être a-t-elle été détruite lors de l'aménagement du cimetière et de la Place du Champ de Foire ? Reposait-elle en amont et en aval de cette Place directement sur le substrat calcaire naturel ?

Sur l'ensemble de la rue Trochet, soixante-et-onze tessons représentant au minimum cinquante-

sept vases sont antiques (Cf. Chap. 2.3.2.2). Ils sont pour leur quasi-totalité en position secondaire, répartis dans vingt-deux faits et onze unités stratigraphiques. La période la mieux représentée est 70-200 de notre ère. Un bruit de fond antique est attesté par ce mobilier, sans qu'aucune structure d'habitat de cette période n'ait été attestée sur le bourg de Candes.

L'essentiel des vestiges est médiéval. En partie basse de la rue Trochet, une concentration de quatre silos (F100, F101, F102 et F105) a été mise au jour entre 42,4 et 44,4 m NGF. Un cinquième silo F149, à l'écart des quatre autres et recoupé en surface par la sépulture F148, a été localisé beaucoup plus à l'ouest rue Trochet, au-delà du croisement avec la rue Saint-Maurice. Ces silos présentent tous un profil de type piriforme (lorsque l'observation de leur creusement en coupe a permis de l'identifier) et peuvent être rattachés au haut Moyen-Âge.

Parmi les 59 inhumations découvertes rue Trochet (soit 60,8% de la totalité des sépultures du diagnostic), on en comptabilise 41 pour lesquelles le mode de décomposition n'a pu être déterminé (pleine terre ou architecture en matériaux périssables), huit en sarcophages, huit en coffrages maçonnés, une est supposée en coffrage « mixte » (pierre et bois) et une a été enregistrée en hypothétique espace vide (type cercueil ?) (Cf. Chap. 2.3.4.2 et Figure 78). Les états de conservation et modes d'observation de chacune des sépultures enregistrées sont consignés dans l'inventaire des faits (Annexes,

partie 3, volume 3).

Au croisement entre la rue Trochet et la rue de la Douve, a été découvert un fossé (F164) de 6,30 m de largeur observable et 1,47 m de profondeur minimale atteinte (Figures 44 et 63). Une pile maçonnée F165, reposait sur le fond de ce fossé, dans l'axe de ce dernier. Le comblement du fossé F164 contenait un tesson de céramique du XII<sup>e</sup> s. Ce fossé, correspondant à l'enceinte de la ville médiévale, et la pile, seraient à interpréter comme étant la Porte de *Torché* (ou de *Terché*) (Cf. Chap. 1.6.4.2), défendue par la Maison de la Garnison adjacente.

Deux murs (F103 et F104), orientés perpendiculairement à la rue Trochet et sous-jacents à la voirie actuelle, pourraient délimiter une ancienne habitation désormais recouverte par la rue actuelle (Figures 32 et 61). Sur le cadastre napoléonien (Figure 13), on n'observe pas d'habitation en cet emplacement précis. Le remblai d'abandon (US 1010) postérieur aux deux murs ne contenait pas de céramique, mais des fragments d'ardoise et de terre cuite architecturale. Sommes-nous en présence d'une habitation médiévale ou moderne ? En tout état de causes, antérieure au cadastre napoléonien de la commune, daté de 1837.

### 2.1.2 LE SENTIER DES CAVALIERS: SECTEUR 13

Dans le Sentier des Cavaliers a eu lieu la pose du collecteur d'assainissement des eaux usées.

Les contraintes étaient nombreuses, du fait du fort pendage du terrain, d'un passage sous arche de très faible hauteur (nécessitant l'emploi d'une mini-pelle sans cabine) et nos observations étaient restreintes, du fait de l'étroitesse de la tranchée ouverte et de la faible profondeur atteinte.

La tranchée mesure une longueur totale de 87 m environ, 0,30 m de largeur et une profondeur de 0,70 à 1 m. Cela couvre une superficie de 65,40 m<sup>2</sup> (Figure 40).

À aucun moment le substrat n'a été atteint dans ce sentier.

Seule l'US 13 001, correspondant vraisemblablement à un remblai d'occupation a été observée. Le mobilier (céramique, TCA, faune, métal et verre), présent en grande quantité, a permis de dater ce remblai fin XVIII<sup>e</sup> - courant XIX<sup>e</sup> s. (voire début XX<sup>e</sup> s.) (Tableau 2). Seul un échantillon des formes céramiques (XIX<sup>e</sup> s.) les plus représentatives a été prélevé.

Au vu de la topographie du bourg et du contexte historique connu, nous nous attendions à pouvoir mettre en évidence le prolongement du fossé d'enceinte médiéval (redescendant ainsi jusqu'en bas au niveau de la Route de Compostelle). Cette hypothèse reste la plus plausible, le remblai US 13 001 pouvant sceller le fossé en surface. La faible profondeur atteinte pour la pose des réseaux ne nous permet pas de le confirmer.

### 2.1.3 LA RUE DES LAVANDIÈRES : SECTEUR 12

Seule une petite ouverture au croisement entre la rue Trochet et la rue des Lavandières visait à raccorder l'eau potable sur l'existant.

Elle mesure près de 5 m de longueur, pour une largeur de 1,20 m à 2,60 m et une profondeur atteignant 1,20 m environ. Cela représente une superficie de seulement 8,72 m<sup>2</sup> (Figure 40).

Aucune structure archéologique n'a été découverte dans ce sondage.

### 2.1.4 LA RUE DE LA MAIRIE : SECTEUR 2

Les travaux rue de la Mairie ont consisté en la pose des fourreaux France Télécom, basse tension et éclairage public. Ils ont été prolongés pour partie jusque dans le Chemin des écoliers (vers l'ouest).

La tranchée mesure environ 61 m de longueur, 0,50 à 0,60 m de largeur et 0,70 m de profondeur, pour une superficie de 69,39 m<sup>2</sup> (Figure 37).

US	Type	Mobilier												Datation	
		Céramique		TCA		Faune		Métal		Scorie		Verre			
		NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids		
13 001	Remblai d'occupation	40	1693	13	1862	38	742	3	148			2	187	céramique : XIX <sup>e</sup> -début XX <sup>e</sup> s.	

Tableau 2 : Récapitulatif des faits du secteur 13 (Sentier des Cavaliers)

Fait	Nature	Mode d'observation	Mobilier												Datation	
			Céramique		TCA		Faune		Métal		Scorie		Verre			
			NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids		
2000	sépulture	plan (partiellement)	1	1											céramique : Ier-IIIe s.	
2001	sépulture (os erratiques?)	coupe														
2002	sépulture	plan (partiellement)	2	38	1	36	1	1							céramique : XIIe s.	

**Tableau 3 : Récapitulatif des faits du secteur 2 (rue de la Mairie)**

Le substrat de tuffeau calcaire blanc a été atteint en partie haute de la rue en montant vers la rue Trochet, au niveau de la sépulture F2000, à une cote d'apparition d'environ 47,70 m NGF (Figures 29 et 56). Plus bas, le substrat n'a plus été atteint.

La présence de réseaux existants dans cette rue, notamment d'eaux pluviales, et de manière partielle en basse tension et France Télécom, a altéré une partie de la stratification.

Trois sépultures ont été mises au jour. Leur mode de décomposition n'a pu être déterminé (pleine terre ou architecture en matériaux périssables) et la tête est orientée vers l'Ouest. F2000 et F2002 ont pu être fouillées partiellement en plan. En revanche, F2001 semblait avoir été fortement remanié (peut-être par des réseaux contemporains) (Tableau 3).

### 2.1.5 LA RUE SAINT-MAURICE : SECTEUR 8

L'impact des réseaux dans la rue Saint-Maurice a été très restreint. En haut de la rue, à l'intersection avec la rue Trochet, a été effectué un raccordement sur existant pour l'eau potable. Dans la rue elle-même, six tabourets ont été posés (Figure 40).

Tout confondu, cela ne représente que 5,51 m<sup>2</sup> et la profondeur des sondages pour l'installation des tabourets était très faible.

Aucune découverte n'a été effectuée.

### 2.1.6 LA RUE DU CHANOINE MICHELET : SECTEUR 9

Dans cette rue ont été posés des fourreaux France télécom, Basse Tension et éclairage public.

Une superficie de 25,16 m<sup>2</sup> a été ouverte, la tranchée mesurant 0,30 à 0,40 m de largeur, pour

0,60 m de profondeur.

Ce secteur, localisé au niveau du chevet de la Collégiale Saint Martin, nous paraissait particulièrement sensible et nous nous attendions à mettre de nouveau au jour des sépultures (Figure 40).

Aucune stratification ancienne ni aucun vestige n'était malheureusement conservé, la portion de rue traversée par la tranchée de réseaux étant percée de nombreux réseaux contemporains (eaux usées, eau potable et fourreaux).

### 2.1.7 LA RUE DU PUITS SAINT-MICHEL : SECTEUR 16

La nature des travaux dans la rue du Puits Saint-Michel consistait en la pose du collecteur d'assainissement des eaux usées, ainsi que des fourreaux France Télécom, Basse Tension et éclairage public.

#### 2.1.7.1 EMPRISE EXPLORÉE

La tranchée a été ouverte avec des godets de différentes largeurs (de 40 cm à 1 m), pour atteindre une profondeur de 0,70 à 0,90 m. La surface totale ouverte dans ce secteur est de 119,39 m<sup>2</sup> (Figures 38 et 39).

#### 2.1.7.2 CONTEXTE GÉOLOGIQUE

Dans la première moitié sud-est de la rue du Puits Saint-Michel, jusqu'à hauteur de la sépulture F16005 (Figure 38), le substrat n'a pas été atteint en descendant jusqu'à 0,90 m de profondeur sous l'enrobé (cote NGF : 63 m).

Au-delà (moitié nord-ouest de la rue) (Figure 39), le substrat de tuffeau calcaire blanc apparaît entre 0,55 et 0,80 m de profondeur (environ 62,20 à 62,50 m NGF). Il affleure directement sous l'enrobé de la voirie à l'extrémité nord-ouest de la tranchée de réseaux (62 m NGF environ).

Fait	Nature	Mode d'observation	Mobilier												Datation	
			Céramique		TCA		Faune		Métal		Scorie		Verre			
			NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids		
16000	sépulture	plan	1	5											céramique : médiévale, période indéterminée.	
16001	sépulture	plan	4	49											céramique : XIIe - XIIIe s. (voire début XIVe s. ?)	
16002	sépulture	coupe							1	17						
16003	sépulture	plan	5	36			1	56							céramique : (XIIe) - XIIIe s. - XIVe s.	
16004	sépulture	coupe														
16005	sépulture	plan	4	22			1	88							céramique : IXe - Xe s. (voire XIe - XIIe s.)	
16006	sépulture	non prélevé														
16007	sépulture	non prélevé														
16008	sépulture	coupe														
16009	sépulture	plan														
16010	sépulture	plan														
16011	sépulture	plan														
16012	sépulture	plan														
16013	sépulture	coupe ; plan														
16014	fosse commune ?	plan	1	55											céramique : Antique	
16015	sépulture	plan	6	41											céramique : Antique ; (XIIe) - courant XIIIe s. - début XIVe s.	
16016	sépulture	plan														
16017	sépulture	plan	2	18											céramique : 2ème moitié XIe - XIIe - XIIIe s.	
16018	sépulture	coupe	1	5											céramique : XIVe - XVe s.	
16019	sépulture	coupe														
16020	sépulture	non prélevé														
16021	sépulture	coupe														
16022	sépulture	coupe	1	7			2	69							céramique : XIIe - XIIIe s.	

Tableau 4 : Récapitulatif des faits du secteur 16 (rue du Puits Saint-Michel)

#### 2.1.7.3 VESTIGES DÉCOUVERTS

En revanche, dans une zone délimitée par les parcelles n° 380 et 381 (lieu-dit « Le Cimetière »), nous sommes en présence de terre végétale liée à l'aménagement de l'ancien cimetière paroissial (actuellement Place du Champ de Foire), le substrat de tuffeau calcaire n'apparaissant alors dans un sondage qu'à 1 à 1,50 m de profondeur maximale (61,25 à 61,50 m NGF).

Vingt-deux sépultures et une fosse contenant des os en position secondaire (ossuaire) ont été découverts sur ce secteur, soit près de 22,7% de la totalité des sépultures découvertes sur ce diagnostic (Tableau 4 et figures 38 et 39).

Huit sont en coffrages maçonnés et pour quatorze d'entre elles, le mode décomposition n'a pu être déterminé (pleine terre ou architecture en

matériaux périssables).

On observe que les inhumations en coffrages ont toutes la tête à l'Ouest, tandis que les sépultures pour lesquelles le mode de décomposition n'a pu être déterminé (pleine terre ou architecture en matériaux périssables) sont orientées vers le nord-ouest, tout comme le sont les inhumations dans le cimetière actuel de Candes.

Concernant la céramique médiévale découverte sur le secteur 16, nous remarquons que l'ensemble est XII<sup>e</sup> – début (voire milieu) XIV<sup>e</sup> siècle. Seul un élément (peut-être un bord de cruche) serait plus ancien, de la fin du haut Moyen-Âge (X<sup>e</sup> siècle ?) ; deux éléments pourraient être plus tardifs (XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècles ?) (Cf. Tableau 4).

## 2.2. LES OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES EN TRANCHE 2 : LIEU-DIT « LES PERRIÈRES »

La tranche 2 de travaux couvre une superficie d'environ 1 120m<sup>2</sup>, soit presque autant que la tranche 1. Elle traverse essentiellement le lieu-dit « Les Perrières », une ancienne carrière d'exploitation de tuffeau calcaire (Cf. Chap. 1.5). Ceci explique la densité nettement moindre de structures archéologiques découvertes que pour

la tranche 1 de travaux (Figure 41).

### 2.2.1 LE CHEMIN DU TIRE-JARRET : SECTEUR 3

La deuxième tranche de travaux a débuté le 24 février 2012 par le bas du Chemin du Tire-Jarret. La nature des travaux dans ce secteur consistait en la pose du collecteur d'assainissement des eaux usées et des fourreaux basse tension et éclairage public.

#### 2.2.1.1 EMPRISE EXPLORÉE

Un godet de 50 cm de largeur a été utilisé pour l'ouverture de la tranchée Chemin du Tire-Jarret, celle-ci atteignant jusqu'à 80 cm de largeur localement, pour une profondeur entre 1 m et 1,20 m. La tranchée mesure environ 50 m de longueur, couvrant ainsi une superficie de 92,75 m<sup>2</sup> (Figure 42).

#### 2.2.1.2 CONTEXTE GÉOLOGIQUE

Le Chemin du Tire-Jarret apparaît comme étant fortement remblayé, sur une épaisseur variant entre 0,70 m (en partie basse) et 1,40 m (en partie haute). Le substrat de tuffeau calcaire blanc n'a été atteint qu'à l'extrémité sud du Chemin du Tire-Jarret (partie sommitale de la rue), à 1,40 m de profondeur (soit environ 60,75 m NGF).

Fait	Nature	Mode d'observation	Mobilier												Datation	
			Céramique		TCA		Faune		Métal		Scorie		Verre			
			NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids		
3000	sépulture	plan	10	60	1	1	10	29							céramique : Ier-IIe s. ; Moyen-Âge ?	
3002	sépulture	coupe	1	1											céramique : XIIe-XIIIe s. ?	
3003	sépulture	coupe					1	18								
3004	sépulture	coupe														
3005	sépulture	coupe														
3006	sépulture	non prélevé														
3007	sépulture	plan	4	96											céramique : Ier-IIe s. ; XIe-XIIe s.	
3008	sépulture	non prélevé	2	1											céramique : Ier-IIe s. ; Moyen-Âge ?	
3009	sépulture	plan	5	15			1	1							céramique : 20-120 ; Moyen-Âge ?	
3010	sépulture	plan							1	10						
3011	sépulture	plan	1	11					1	22						
3012	sépulture	non prélevé														
3013	sépulture	coupe														
3014	mur	élévation													Moderne ; Contemporain?	

Tableau 5 : Récapitulatif des faits du secteur 3 (Chemin du Tire-Jarret)

En partie basse du Chemin du Tire-Jarret, un premier remblai de nivellation (US 3004) a été identifié (Figure 57), d'une épaisseur d'environ 0,30 à 0,70 m. À peu près à mi-hauteur de la rue, celui-ci semble recouvert par un deuxième niveau de remblai, plus épais cette fois-ci (US 3024) (0,50 à 1 m d'épaisseur) (Figures 57 et 58).

À la jonction entre le Chemin du Tire-Jarret et la rue de la Cour Dimière, le tuffeau affleure ensuite directement sous l'enrobé de voirie, soit à une cote avoisinant 62,50 m NGF.

Un phénomène d'étagement en terrasse du tuffeau (d'origine naturelle ou anthropique ?) semble se dessiner, entre les rues de la Cour Dimière et le sommet du Chemin du Tire-Jarret d'une part, et la rue Trochet en contrebas d'autre part.

Entre ces deux étages de terrasses, un remblai de nivellation massif (jusqu'à 1,40 m d'épaisseur, en partie haute) a peut-être été apporté lors de l'établissement du Chemin du Tire-Jarret, auparavant inexistant ? Les sépultures découvertes Chemin du Tire-Jarret seraient actuellement sous-jacentes à ce remblaiement et même perturbées en surface par celui-ci.

#### 2.2.1.3 VESTIGES DÉCOUVERTS

Treize inhumations ont été découvertes dans le Chemin du Tire-Jarret. Sept sont en sarcophages, trois en coffrages « mixtes » (avec aménagements de pierres, notamment au niveau du crâne, réutilisant éventuellement des fragments de sarcophages ?), pour deux d'entre elles, le mode de décomposition n'a pu être déterminé (pleine terre ou architecture en matériaux périsposables) et une est en espace vide (de type cercueil ?) (Tableau 5 et figure 78).

Les sépultures sont toutes orientées tête vers l'Ouest. En partie basse du Chemin du Tire-Jarret, elles sont toutes scellées par le remblai US 3004 ; en partie haute, elles sont scellées et par endroits perturbées en surface par les remblais US 3004 et 3024.

Seule la sépulture F3007 semble percer le remblai US 3024 et être scellée par l'US 3004 (donc stratigraphiquement entre ces deux niveaux de remblais). Le traitement du corps est légèrement différent des autres sépultures rencontrées jusqu'à présent ; les membres supérieurs sont repliés au niveau des bras, selon un angle entre 100 et 120°. Peut-être cette sépulture appartient-elle à une phase d'inhumation postérieure aux autres ?

Le mur moderne ou contemporain délimitant le Chemin du Tire-Jarret à l'est, numéroté F3014, recoupe les sépultures F3000, F3012 et F3013. Il est donc postérieur à la phase funéraire identifiée dans ce secteur du diagnostic. Le Chemin du Tire-Jarret est ainsi postérieur à la phase funéraire.

#### 2.2.2 LA RUE DE LA COUR DIMIÈRE : SECTEUR 4

Par rapport au projet initial, une partie de la tranchée de réseaux nord/sud projetée rue de la Cour Dimière, par un escalier, a été supprimée, pour emprunter le Chemin du Tire-Jarret plus accessible. Dans la rue de la Cour Dimière, seul le tronçon ouest/est prévu initialement a fait l'objet de la pose du collecteur d'assainissement des eaux usées, ainsi que des fourreaux basse tension et éclairage public (Figure 45).

La tranchée a été ouverte à l'aide d'un godet à dents de 50 cm de largeur, celle-ci atteignant 0,90 à 1 m de profondeur. Elle mesure environ 55 m de longueur, couvrant une superficie de 93,61 m<sup>2</sup>.

Deux logs ont été réalisés sur ce secteur. Ils ont démontré que la moitié ouest de la rue de la Cour Dimière est fortement remblayée, jusqu'à 90 cm de profondeur au niveau du LOG 9 (60,5 m NGF) (Figure 31). Plus à l'est, le substrat de tuffeau calcaire apparaît ensuite à seulement 20 cm de profondeur sous l'enrobé (62,20 m NGF environ).

Aucune structure archéologique n'a été découverte dans ce secteur, qui est tantôt remblayé et percé de réseaux contemporains, tantôt arasé sur le terrain naturel de tuffeau.

#### 2.2.3 LA PLACE DU PUITS : SECTEUR 5

La Place du Puits a été un secteur particulièrement complexe à traiter, du fait de la densité des réseaux contemporains préexistants, mais aussi de la diversité des réseaux à poser : collecteur d'assainissement des eaux usées, eau potable, fourreaux basse tension, France Télécom et éclairage public.

La jonction entre la rue de la Cour Dimière et la Place du Puits a été incluse dans notre découpage du secteur 5, pour faciliter notre enregistrement.

Les tranchées mesuraient en moyenne 1 m de largeur, pour 1 à 1,20 m de profondeur, ce secteur aux délimitations arbitraires couvrant une superficie de 149,43 m<sup>2</sup> (Figure 43).

La Place du Puits semblerait avoir été entièrement creusée dans le tuffeau calcaire, étant entourée de part en part d'éperons rocheux culminant jusqu'à 73,52 m NGF. La surface au sol sur la Place se trouve quant à elle à 64,80 m NGF en moyenne. L'aménagement de cette place, peut-être remontant aux périodes Moderne ou Contemporaine, s'est vraisemblablement effectué simultanément avec l'exploitation de la carrière des « Perrières », ainsi que le perçement des rues environnantes (Chemin du Panorama et Chemin des Perrières).

Le substrat de tuffeau calcaire blanc apparaît ainsi directement sous l'enrobé de voirie, sous la quasi-totalité de l'emprise de la Place. Par ailleurs, de nombreuses cavités sous-jacentes à la Place, sembleraient avoir été abandonnées, puis remblayées.

Une structure en creux F5001, ainsi qu'un mur F5000, ont toutefois pu être observés au nord de la Place du Puits. F5001 correspond-il à une grande fosse liée à de l'extraction de tuffeau ou bien plus probablement à une ancienne cave sous-jacente à la voirie, dont le mur F5000 serait une délimitation ? Un fragment de céramique qui pourrait être daté du XIV<sup>e</sup> s. a été découvert dans le comblement de l'excavation F5001.

#### 2.2.4 LA RUE DES PERRIÈRES : SECTEUR 6

Dans la rue des Perrières, jouxtant la Place du Puits à l'Ouest, ont été posés le collecteur d'assainissement des eaux usées, la canalisation d'eau potable, ainsi que des fourreaux France Télécom, basse tension et éclairage public.

Une tranchée a été ouverte sur environ 0,80 m de largeur, pour 0,80 à 1 m de profondeur. Mesurant légèrement plus de 100 m de longueur totale, elle couvre une superficie de 183,05 m<sup>2</sup> (Figure 43).

À l'extrémité ouest de la rue des Perrières, la présence de nombreux réseaux contemporains préexistants perturbait la lecture du terrain. En partie médiane de la rue, de grandes caves sous-jacentes à la voirie, pour certaines apparemment abandonnées et remblayées, ont été observées (Figure 9).

Tous ces éléments ont fortement altéré la stratigraphie de ce secteur. Malgré cela, nous avons pu observer un remblai (US 6006 – F 6001), que nous avons interprété comme étant le comblement du fossé d'enceinte médiéval F6001 (équivalent et dans le prolongement de F164, perçu à la jonction entre les rues de la Douve et rue Trochet) (Tableau 6).

Le mobilier métallique découvert dans le comblement du fossé F6001 semble (vu la corrosion et le matériau) très récent (voire contemporain ?) et se trouve en position secondaire, peut-être à cause du remblaiement des cavités sous-jacentes.

Enfin, à l'extrémité est de la rue, ont été découverts trois murs (F6000, F6002 et F6003). Ils sont constitués de blocs de tuffeau calcaire blanc assisés, liés au mortier de chaux. Ces murs, orientés NE/SO, ne sont pas visibles sur le cadastre napoléonien (Figure 13). Peut-être s'agit-il de murs d'une ancienne cave (ou habitation ?), F6002 et F6003 délimitant un probable couloir ?

#### 2.2.5 LA RUE DE LA DOUVE : SECTEUR 7

Dans la rue de la Douve ont été posés des fourreaux pour la basse tension.

La tranchée mesure environ 0,50 m de largeur, 0,60 m de profondeur, pour une longueur d'un peu plus de 50 m, soit une superficie d'environ 52,55 m<sup>2</sup> (Figure 44).

Un réseau contemporain étant déjà existant, nous étions en présence du remblai de la tranchée d'installation de ce réseau. Aucune stratification

Fait	Nature	Mode d'observation	Mobilier												Datation	
			Céramique		TCA		Faune		Métal		Scorie		Verre			
			NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids		
6000	mur	coupe ; plan													Moderne / Contemporain ?	
6001	fossé	coupe	9	566					6	282					XIII <sup>e</sup> s. ?	
6002	mur	coupe													Moderne / Contemporain ?	
6003	mur	coupe													Moderne / Contemporain ?	

Tableau 6 : Récapitulatif des faits du secteur 6 (rue des Perrières)

n'était conservée et le substrat n'a pas été atteint.

Le fossé d'enceinte médiéval, observé rue Trochet (secteur 1), à la jonction avec la rue de la Douve (Cf. Chap. 2.1.1.3), devait se prolonger dans cette rue jusqu'en contrebas route de Compostelle, ce qui est encore visible dans la topographie actuelle du bourg.

#### **2.2.6 LE CHEMIN DU PANORAMA : SECTEUR 11**

Dans la tranchée de réseaux Chemin du Panorama, ont été posés le collecteur d'assainissement des eaux usées, l'eau potable, et les fourreaux France Télécom, Basse Tension et éclairage public.

Une ouverture de 0,30 m de largeur, 0,80 à 1 m de profondeur, sur une longueur d'un peu moins de 50 m a été effectuée, soit une superficie d'environ 78,82 m<sup>2</sup> (Figure 45).

Le Chemin du Panorama, tout comme la Place du Puits et le Chemin des Perrières, doit avoir été percé lors de l'exploitation de la carrière des « Perrières ».

Le substrat de tuffeau calcaire blanc apparaît ainsi très haut stratigraphiquement, entre 70 et 20 cm sous la surface actuelle, pour la majeure partie du Chemin.

Aucune structure archéologique n'a été découverte dans le secteur 11.

#### **2.2.7 LA RUE DU PUITS : SECTEUR 14**

Dans la rue du Puits ont été à nouveau posés le collecteur d'assainissement des eaux usées, la canalisation d'eau potable, et les fourreaux France Télécom, basse tension et éclairage public.

La tranchée mesure entre 0,50 m de largeur (2/3 nord/est de la rue) et 1 m à son extrémité sud-ouest. Une profondeur de 1,30 m a été atteinte. Pour une longueur d'environ 56 m, la surface ouverte dans cette rue atteint 102 m<sup>2</sup> (Figure 45).

Le tronçon nord-est de la rue du Puits est remblayé. Nous sommes pour partie dans le comblement d'une tranchée de réseau d'eau potable existant. Le substrat de tuffeau blanc n'a pas été observé dans cette rue. Il semblerait que nous soyons en présence du remblaiement d'anciennes caves abandonnées, peut-être liées à l'exploitation de la carrière des « Perrières » toute proche.

Dans la partie sud-ouest de la rue du Puits, en revanche, a été observé un remblai massif d'environ 1 m d'épaisseur, argilo-limoneux brun et homogène. Il est scellé en surface par des remblais de nivellements successifs, composés essentiellement de tuffeau blanc compacté (sur environ 30 cm d'épaisseur) (Figure 45).

Peut-être sommes-nous en présence des premiers limons de plateaux (nous sommes ici à près de 68 m NGF), recouvrant le tuffeau blanc, eux-mêmes scellés par des recharges successives de niveaux de circulation rue du Puits ?

Aucune structure archéologique n'a été découverte dans cette rue.

#### **2.2.8 LA RUE DU PANORAMA : SECTEUR 15**

Tout comme pour les secteurs limitrophes, dans la rue du Panorama, ont été posés le collecteur d'assainissement des eaux usées, la canalisation d'eau potable, et les fourreaux France Télécom, Basse Tension et éclairage public.

Cette tranchée mesure 1 m de largeur, 1,30 à 1,40 m de profondeur, 150 m environ de longueur totale, soit une superficie au sol de près de 250 m<sup>2</sup> (Figure 46).

De la même manière que dans la rue du Puits, la rue du Panorama présente un épais remblai limoneux brun compact, scellé par d'anciens niveaux de circulation (ou chemins) en surface.

Nous devons être en présence de limons de plateaux. Au point le plus haut de la rue, nous atteignons une altitude de 72 m NGF (Figures 25 et 46).

Aucune structure archéologique n'a été découverte dans cette rue non plus.

#### **2.2.9 LE CHEMIN DES PERRIÈRES : SECTEUR 10**

Dans le Chemin des Perrières ont été à nouveau posés le collecteur d'assainissement des eaux usées, la canalisation d'eau potable, et les fourreaux France Télécom, Basse Tension et éclairage public.

Les dimensions de cette tranchée sont de 0,30 à 0,50 m de largeur, 1,10 m environ de profondeur, un peu moins de 90 m de longueur, pour une superficie de 117,70 m<sup>2</sup> (Figure 44).

Ce chemin a été entièrement creusé dans le tuffeau, au moment de l'exploitation de la carrière des « Perrières », des arches de tuffeau étant d'ailleurs encore en élévation au-dessus de celui-ci. L'avancement de l'exploitation de la carrière paraît perceptible sur le cadastre actuel, dessinant des parcelles en arcs de cercles successifs de part et d'autre du chemin (Figures 4 et 5). Le substrat de tuffeau calcaire blanc est observable presque directement sous la surface de circulation actuelle.

Seul un mur a été découvert (F10 000) (Figures 44 et 61). D'orientation NO/SE, il est composé de moellons calcaires pouvant atteindre jusqu'à 45 cm de longueur, non liés au mortier, mais par de l'argile brune. Ce mur est observable dans la tranchée sur 12,40 m de longueur, environ 80 cm d'élévation et présente une largeur maximale de 50 cm.

De même orientation et longeant le parcellaire actuel (Figure 44), s'agissait-il d'un ancien mur de clôture de parcelle ou d'habitation (moderne ou contemporain ?).

## 2.3. LES ÉTUDES SPÉCIALISÉES

### 2.3.1 L'ÉTUDE DOCUMENTAIRE

Une recherche bibliographique et archivistique approfondie, spécifique à l'opération, a été effectuée pour établir un état des connaissances historiques et archéologiques sur la commune de Candes-Saint-Martin et ses environs.

Par ordre chronologique, voici les principaux documents recueillis et leurs apports respectifs.

- une aquarelle, datée de 1699, est conservée à la Bibliothèque nationale de France, au département Estampes et photographie (Figure 64).

Dessinée par Louis Bourdan (16..-17.. ; dessinateur et graveur) et appartenant à la collection Roger de Gaignières, elle représente une vue du bourg et du château de Candes. Sur cette aquarelle sont visibles la configuration de la confluence Loire/Vienne, la Collégiale Saint Martin, ainsi que le « Château-Vieux », ancienne résidence des archevêques de Tours. Il est intéressant de noter qu'un mur de rempart, entrecoupé de tours de sections circulaires, est identifiable sur le dessin, longeant les rives gauches de la Vienne, puis de la Loire, en contrebas du bourg de Candes. Sur la droite, on observe un retour d'angle de ce mur, à la perpendiculaire, allant vers le sud, rejoignant une autre tour circulaire. S'agit-il peut-être de la rue de la Douve, dans laquelle se prolongeait l'enceinte de la ville ?

Les fortifications de la ville étaient probablement encore, au moins partiellement, en élévation à la fin du XVII<sup>e</sup> s.

- datés de 1812, deux plans conservés aux Archives Départementales d'Indre-et-Loire représentent un « Plan de la traverse » et un « Plan de la partie de la 3<sup>e</sup> feuille de la traverse de Candes projetée par l'ingénieur en chef du département ».

Ces deux plans présentent la topographie de la route de Compostelle, en contrebas du bourg de Candes, et les parcelles cadastrales et leurs propriétaires, ainsi que les rues adjacentes. Nous intéressent particulièrement la configuration de la Place de l'Église au début du XIX<sup>e</sup> s., ainsi que celle de la rue de la Douve (Figure 65).

Il semblerait qu'au début du XIX<sup>e</sup> s., un fossé soit toujours présent dans la rue de la Douve,

avec son pendant au Nord, de l'autre côté de la route de Compostelle, descendant jusqu'à la Loire.

L'opération de diagnostic de 2011/2012 a permis la mise en évidence de deux ensembles funéraires (Cf. *infra* Chap. 2.3.4 et 3.2.2), le premier au sud de la collégiale, englobant une grande partie de l'actuelle rue Trochet et le second au sud-ouest du bourg, encore visible sur des plans datés du XIX<sup>e</sup> s. et donc *a priori* plus récent.

- ainsi, plusieurs plans, datés de 1824 et 1827, conservés dans la salle des plans aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, figurent l'évolution du cimetière paroissial de Candes. Deux plans illustrent les aménagements projetés pour la Place du Champ de Foire et le cimetière de Candes-Saint-Martin. Deux autres, datés de 1824 pour le premier, et 1827 pour le deuxième, sont associés à un rapport concernant la construction des murs de clôture du cimetière de la commune de Candes (Figures 66 et 67). Ce cimetière est par ailleurs visible sur le cadastre napoléonien daté de 1837, dans son état après réaménagement, qui est toujours sa configuration actuelle (Figure 13).

Ces quatre plans illustrent la volonté de la municipalité de réduire presque de moitié la taille du cimetière municipal, afin d'agrandir la Place du Champ de Foire et d'éloigner les inhumations des habitations, et d'enclore le nouveau cimetière ainsi délimité.

Un rapport daté du 2 mars 1827 accompagne ces plans. Il stipule que le cimetière, environ 9 fois plus grand que ce qu'il faudrait par rapport au nombre de la population de Candes, devait être réduit pour être à une distance de 40 m des habitations voisines. La dernière maison au nord était à 4 m de ce cimetière, qui n'était séparé que par le chemin de la commune de Montbazon à Fontevrault (actuelle rue Trochet). La surface du cimetière devait ainsi être réduite de 56 ares 4 centiares, à 22 ares 79 centiares ; la Place du Champ de Foire, n'ayant que 9 ares environ à l'origine, devait quant à elle être agrandie de 33 ares 61 centiares. Le cimetière devait être enclos de murs de 2 m au moins d'élévation (contre 1 m d'élévation à l'origine) et 50 cm d'épaisseur, maçonnés au mortier de terre. Les ossements devaient être soigneusement ramassés au fur et à mesure qu'on les trouvait et exposés dans une fosse faite exprès, dans la partie du cimetière conservée. La Place du Champ de Foire ainsi agrandie devait être plantée de noyers.

Une dernière observation peut être faite sur ces plans du projet de réaménagement du cimetière : la rue de la Douve était alors nommée « Chemin des Douves », puis « rue de la voûte » ; à l'emplacement de l'actuelle rue des Perrières était indiqué « rue des Douves » ; la rue du Panorama s'appelait « rue Chèvre » ; enfin, la portion nord de la rue Trochet s'appelait « rue du Château ».

- sur un plan de 1903 conservé aux Archives Départementales d'Indre-et-Loire, intitulé « Plan des abords de la Place du Champ de Foire, commune de Candes, et d'une parcelle de terrain à aliéner (teinte jaune) », la rue de la Douve était encore nommée « Chemin de la Voûte ».
- pour finir, une notice historique de Candes, écrite en 1935 par P.-A. Savette (Savette 1935), est riche en informations inédites sur la commune de Candes (Cf. Chap. 1.6.4).

### 2.3.2 LE MOBILIER CÉRAMIQUE ANTIQUE (CÉLINE BARTHÉLÉMY-SYLVAND) (CÉRAMOLOGUE - INRAP)

Une étude conjointe de deux ensembles de céramique antique, sur la commune de Candes-Saint-Martin, a été réalisée sur deux jours par Céline Barthélémy-Sylvand (Archéologue INRAP – Saint-Cyr-en-Val). Le premier ensemble (qui n'avait pas fait l'objet d'étude céramologique auparavant) concerne l'opération de sauvetage urgent ayant eu lieu en 2010 Route de Compostelle, à Candes-Saint-Martin, sous la direction de Matthieu Gaultier (Gaultier *et al.* 2010) ; le deuxième ensemble concerne la céramique antique découverte à l'occasion de notre diagnostic de 2011/2012.

Le premier ensemble céramique Route de Compostelle a permis l'identification de 87 fragments de céramique (NR) datant de la période romaine<sup>1</sup>, répartis sur quatre faits et six unités stratigraphiques.

Le deuxième ensemble (diagnostic de 2011/2012) a permis l'identification de 90 fragments de céramiques datant de la période romaine<sup>2</sup>.

La figure 68 présente la localisation des restes de céramique antique, sur chacune de ces deux opérations.

#### 2.3.2.1 ROUTE DE COMPOSTELLE, OPÉRATION DE 2010 (TABLEAU 7 ET FIGURES 69 ET 70)

##### Présentation des données par fait et par US

L'unité stratigraphique 108 (NR : 53, NMI : 11) représente à elle seule 60,9 % des restes céramiques retrouvés au cours de cette opération. Ceci représente 29,7 % des vases (NMI) et donc la plus grosse concentration observée pour cette opération.

Nous identifions au sein de ce lot de la céramique fine telle que la sigillée dont la pâte semble se rapprocher de celle des productions du sud de la Gaule. La forme reconnue peut être une coupe *Dragendorff* 11 (iso.9 / photo.2727 & 2731).

1 Dans chaque couche, le mobilier est identifié et distribué par type et catégorie technique. Pour chaque catégorie les formes de vases sont individualisées et un calcul du nombre de restes (NR) et d'individus minimum (NMI) est effectué (Arcelin, Tuffreau-Libre 2001).

2 Dans chaque couche, le mobilier est identifié et distribué par type et catégorie technique. Pour chaque catégorie les formes de vases sont individualisées et un calcul du nombre de restes (NR) et d'individus minimum (NMI) est effectué (Arcelin, Tuffreau-Libre 2001).

Pour ce profil, les datations envisagées sont comprises entre 15 et 70 de notre ère (Bémont, Jacob 1986 : 31-120). D'autres vases en pâtes fines sont présents, comme une probable assiette en *Terra nigra* des ateliers du Centre de la Gaule (iso.1 / photo.2739), une coupe Menez 96 (Menez 1985 ; 1989) en *Terra nigra* du Centre-Ouest ou locale en pâte à cœur noir. Le traitement de surface par enfumage et lustrage disparaît en partie basse de la panse qui présente une carène (iso.6 / photo.2726). Cette céramique apparaît dès le début du 1<sup>er</sup> siècle et perdure jusque dans les années 80/90. Des éléments en *Terra nigra* brune sont associés, dont une assiette/*patina* (iso.2 / photo.2738) pré-flavienne, deux gobelets au décor guilloché Menez 148 (iso.4 / photo.2732) pré-flaviens également présents jusque vers 80/90 ; il en est de même pour deux *olla*e Menez 130 (iso.5 & 7 / photo.2736 & 2735) (Menez 1985, 1989 ; Couvin 2008, p.411).

Aux côtés des vases de présentation, se trouve un contingent de céramiques communes de production locale. Deux cruches sont couvertes d'un engobe blanc et l'une d'elles est micacée (iso.10 / photo.2724). Si ces deux récipients se retrouvent au 1<sup>er</sup> siècle, le second semble essentiellement présent entre les années 40 et 120 de notre ère (Couvin 2005 : 120-121). Ils sont associés à une marmite tripode recouverte d'un engobe micacé, à un vase de stockage brut à revêtement brun (pois) sur la lèvre (iso.8 / photo.2725), et à un vase balustre avec une coupe de tradition laténienne (iso.3 & 11 / photo.2721 & 2740) à surface lustrée. Ces deux derniers éléments rappellent les récipients augustéens du début du 1<sup>er</sup> siècle (Riquier 2005, Couvin, Riquier 2007). Pour compléter ce lot, de la céramique grossière non tournée rappelle les productions dérivées du type Besançon (Couvin 2002 ; 2008 : 422-424 ; Lallemand, Tuffreau-Libre 2005 ; Joly, Mouton 2003 ; Ferdière 1972 ; Jobelot, Vermeersch 1991 ; Guittot, Thébaud 2001) ayant circulées entre 40/30 avant notre ère à 40 de notre ère.

L'assemblage offert par l'ensemble des céramiques de ce lot nous permet de proposer une datation comprise entre les années 20 à 90 de notre ère, avec peut être un resserrement chronologique envisageable autour de 20-70 (?).

L'unité stratigraphique 109 (NR : 7, NMI : 6) est identifiée comme un remblai de démolition. La céramique fine est présente avec une coupe Lezoux 008 ou *Dragendorff* 37 issue des ateliers du Centre de la Gaule. Le revêtement de surface externe est très mal conservé et le décor moulé semble empâté. Ce dernier détail oriente la

Fait	US	SD	catégorie tech.	Bord	Anse	Fond	Panse	NR	NMI	Forme	ISO céram.	Datat° tesson	Datat° lot
108			Sig.GS			1		1		coupe Drag.11 ?	iso.9	15-70	20-90 (120)
			TN.C				2	2		indéterminée dont sans doute 1 assiette			
						1		1	1	assiette/patina	iso.1	15av-40?	
			TN.br/CO				1	1		coupe M.96	iso.6	1-90	
			TN.br			1		1	1	assiette/patina	iso.2	20-70?	
				2				2	1	gobelet M.148	iso.4	20-70(90)	
				2				2	2	olla M.130	iso.5(epais)&7	20-90	
							10	10					
			CC.br. Ebmic		2		13	15	1	cruche	iso.10	40-120	
			CC.OCG. EB				3	3	1	cruche		1er?	
			CC.OCG. Emic			1		1	1	marmite			
			CC.br	1			4	5	1	pot	iso.8	fin 1er-IIe(déb.IIe)	
							5	5		grand récipient			
			CC.br. Iustrée	1		1	1	3	1	vase balustre trad.laténienne	iso.3(F)&11(L)	95av-25ap (sans doute Aug.)	
			NT				1	1	1	dériv. Besançon		40/30 av.-40	
Total us				6	2	5	40	53	11				
109			Sig.GC			1	1	2	2	coupe Lz008/ Drag.37		IIIe- IIle	IIe- IIle(IVe?)
			TN.br			1		1	1	assiette/patina	iso.12		
			CC.br. Ebmic	1				1	1	cruche	iso.13	60-IIe	
			CC.org				2	2	1	grand récipient			
			CCS.GDQ	1				1	1	pot	iso.14	IIe-IIle	
Total us				2	0	2	3	7	6				
113			Sig.GC	1				1	1	mortier liss. LZ094(Ritt.12) ou 195		2nde.moit.IIe-1er. tiers IIIe?	IIe-déb. IIIe
			TN.CO				1	1	1	indéterminée			
			TN.br	1				1	1	olla M.130	iso.15	20-90	
Total us				2	0	0	1	3	3				
114			CC.br.fum				1	1	1	f.fermée?			60-120
			CC.OCG	2				2	2	jatte et dolium	iso.16&17	60-120	
Total us				2	0	0	1	3	3				
115			TN.C				1	1	1	indéterminée		1er?	Ier-IIle
			CC.OCG. EB				1	1	1	cruche		Ier-IIle	
Total us				0	0	0	2	2	2				
F.11	117		CCC.EB		1			1	1	cruche	iso.18	Ier-IIle	Ier-IIle
			CCS.fum				1	1	1	indéterminée			
Total us				0	1	0	1	2	2				
131	CC.br.Emic		1					1	1	dériv. Besançon	iso.19	70-120	70-120
Total us				1	0	0	0	1	1				

132	T.N.C	2				2	2	assiette/patinae M.22/27	iso.20-21	15av-20	15av.- 20ap.
Total us		2	0	0	0	2	2				
F.2 139	PF.type Beuvray	1				1	1	gobelet balustre	iso.22	1er	70-150
	PFE				1	1		gobelet (LZ331?)		70-150	
Total us		1	0	0	1	2	1				
F.7 141	CC.br.OCG	1				1	1	jatte	iso.23	60-120	60-120
		1				1	1	jatte	iso.24	60-120	
		1				1	1	dolium/vase stock	iso.25	40-70(120)	
	CC.OCG. EB	1				1	1	amphore Dressel 2/4 (MG?)	iso.26	20-70	
	CC.org			1		1		grand récipient	iso.27		
	PFE				2	2	1	gobelet		1er	
	CC.br				2	2		cruche		1er-IIIe	
Total us		4	0	1	4	9	5				
F.8 136	CCC				1	1		amphore Tarragonaise		27av-14ap	1er-IIIe
	CC.brCgr				2	2		grand récipient			
Total us		0	0	0	3	3	0				
		20	3	8	56	87	36				

Tableau 7 : Inventaire de la céramique antique de l'opération «Route de Compostelle», par groupes techniques.

datation vers les II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles de notre ère (Bet, Delor 2000 : 463 ; Bémont, Jacob 1986). Elle est associée à de la céramique commune de production essentiellement locale. Un engobe blanc micacé se retrouve sur une cruche (iso.13 / photo.2745) apparaissant sans doute dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle et perdurant au II<sup>e</sup> siècle (Couvain 2005 : 121-122 ; Couvain, Delage 2006 : 391-392). Une assiette/patina (iso. 12 / photo. 2763) semble également présente avec une surface interne comme externe fumigée et lustrée. Un élément exogène est à remarquer sous la forme d'un gros pot vraisemblablement à panse cylindrique et lèvre triangulaire (iso.14 / photo.2744). La pâte assez caractéristique par la présence de gros dégraissants de quartz semble provenir de la région de Brain-sur-Allonne (Maine-et-Loire). On retrouve ces mêmes conteneurs sur la fouille du Parking Anatole France à Tours, à Langeais et Saint-Patrice dans des contextes des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère (Couvain, Delage 2006 : 403). Il est intéressant de remarquer, pour le cas de Candes-Saint-Martin, que la possible origine de cette production se trouve non loin au nord, et qu'elle semble suivre le cours de la Loire pour approvisionner Tours, marché sans doute secondaire pour cette production qui semble être plus présente plus à l'ouest chez les Cénomans et Andécavés.

Cette couche peut sembler-t-il être datée des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère.

L'unité stratigraphique 113 (NR : 3, NMI : 3) correspond à un remblai d'occupation dans lequel se trouve uniquement de la céramique fine. Nous avons pu identifier un mortier lisse (Lez.94/Ritt.12 ou Lez.195 ?) en sigillée de Gaule du Centre. Cette forme serait à placer dans le II<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du III<sup>e</sup> siècle de notre ère (Bet, Delor 2000 : 463). La présence de *Terra nigra* du Centre-Ouest n'est pas à exclure, mais les éléments restent trop faibles. En revanche, une *olla Menez 130* en *Terra nigra* brune (iso.15 / photo.2741) est présente et se rattache à la période 20-90 de notre ère.

Les céramiques de ce lot ne sont pas très nombreuses et la datation obtenue est approximative. Nous proposons de caler cet ensemble dans le II<sup>e</sup> et le début du III<sup>e</sup> siècle.

L'unité stratigraphique 114 (NR : 3, NMI : 3) correspond à un remblai d'occupation dans lequel se trouve uniquement de la céramique commune. Nous avons pu identifier une forme fermée à revêtement fumigé et lustré, ainsi qu'un dolium et une jatte à lèvre plate, à pâte orangée et cœur gris (iso.16 & 17 / photo.2764-2765 & 2768). Cette

dernière production peut se rapprocher de celle de Crouzilles (37) et daterait des années 60 à 120 de notre ère (Couvin 2008 : 428-431).

L'unité stratigraphique 115 (NR : 2, NMI : 2) (sol d'occupation), avec un fragment de *Terra nigra* du Centre et un autre appartenant à une cruche engobée blanc locale reste très mal datée dans le Haut-Empire.

L'unité stratigraphique 131 (NR : 1, NMI : 1) correspondant à un sol d'occupation, a permis de reconnaître un vase dérivé du type Besançon en pâte brune et lèvre à engobe micacé (iso.19 / photo.2798-2800-28001). Cette lèvre à une cannelure montre des traces de passage au feu indiquant probablement son réemploi comme vaisselle culinaire. Nous proposons de dater ce vase, à pâte non grossière, de la période 70 à 120 de notre ère.

L'unité stratigraphique 132 (NR : 2, NMI : 2) est un remblai d'occupation dans lequel ont été retrouvées deux assiettes en *Terra nigra* du Centre. Leurs profils correspondent aux formes précoces et classiques de l'assiette Menez 22/27 (iso.20 & 21 / photo.2771 & 2769), qui apparaît dès les années 15 avant notre ère pour perdurer jusqu'aux années 20 de notre ère.

Le fait 2, couche 139 (NR : 2, NMI : 1) est le comblement d'une fosse ou d'un silo, dans lequel on retrouve de la paroi fine engobée de type gobelet balustre Beuvray à lèvre en gouttière et issu des ateliers du Centre. La paroi externe est recouverte d'un revêtement brun, tandis que la paroi interne est orangée (iso.22 / photo.2747) (Couvin 2005 : 102-107). On différencie ce vase d'un fragment couvert d'un engobe brun externe et sablé (Couvin 2008). La datation retenue pour ces deux fragments est comprise entre 70 et 150 de notre ère.

Le fait 7, couche 141 (NR : 9, NMI : 4) est également le comblement d'une fosse ou d'un silo, où se retrouve un fragment de gobelet à paroi fine engobée du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère (Couvin 2005 : 102-107). Le reste de la céramique appartient à la catégorie des communes claires locales. On y reconnaît une amphore *Dressel 2/4* de Mougon (Crouzilles -37) (iso.26 / photo.2759), dont la datation des contextes de découverte se situe entre 20 et 70 de notre ère (Barthélemy et al. 2005). A ses côtés, nous avons pu reconnaître un *dolium* et deux jattes à lèvre plate, dont l'une soulignée d'un liseré (iso.23-25 & 27 / photo.2757, 2749 & 2754-2755). Les bords sont sans doute tous à revêtement brun et issus de l'atelier de

Mougon. En revanche, les datations sont plus tardives, entre les années 60 et 120 de notre ère (Couvin 2008 : 428-431). C'est cette dernière datation que nous retiendrons pour ce fait.

Le fait 8, couche 136 (NR : 3, NMI : 1) correspond au comblement d'un silo dans lequel fort peu de mobilier céramique a été retrouvé. Mis à part des fragments sans forme de céramique locale brune d'un grand récipient, on note la présence d'une panse d'amphore vinaire de Tarragonaise. Cette production est produite et circule entre 27 avant notre ère et 14 de notre ère. Étant donnée la forte résidualité possible d'un tel matériel, nous choisissons de dater ce comblement du Haut-Empire en général.

Le fait 11, couche 117 (NR : 2, NMI : 2) (tranchée de fondation du mur de terrasse) est dans le même cas de figure avec un tesson en céramique commune sombre fumigée et une anse de cruche à engobe blanc (iso.18 / photo.2742).

#### Bilan

Cette intervention a montré la présence de céramique gallo-romaine datant du Haut-Empire.

A partir de 15 avant notre ère jusqu'à 60 de notre ère, l'occupation reste faible et illustrée par seulement deux événements que sont les couches d'occupations 132 et 108. Nous remarquerons cependant que l'us.108 est la plus riche en effectif pour l'ensemble de la Route de Compostelle. Ceci fait de cette période celle qui est la mieux représentée par la céramique (55 NR, 13 NMI), avec 63,2 % des fragments et 35,5 % des vases retrouvés sur cette opération.

La plage chronologique suivante, comprise entre 60/70 et 120, est représentée par les quatre éléments que sont les us 114 et 131, et les faits 2 et 7. Cette période est représentée par des effectifs équivalents à la troisième période suivante (15 NR, 9 NMI, correspondant à 17,2 % des NR et 24,3 % des NMI), mais le nombre de couches et de faits concernés est doublé.

Les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles sont également représentés par deux couches, 109 et 113, comme pour la période précoce, mais les effectifs sont moindres (10 NR, 9 NMI) avec 11,5 % des fragments et 24,3 % des vases découverts lors de cette intervention.

Les faits 8 et 11, ainsi que la couche 115 restent mal datés et appartiennent au Haut-Empire de manière générale.

### 2.3.2.2 LA SURVEILLANCE DE RÉSEAUX 2011-2012 (TABLEAU 8 ET FIGURE 72)

Celle-ci s'est effectuée en deux tranches, sur seize rues équivalentes à seize secteurs. Quatre d'entre eux ont livré du mobilier céramique antique : rue Trochet, rue de la Mairie, Chemin du Tire-Jarret et rue de la Cour Dimière. L'ensemble du mobilier retrouvé s'élève à 90 fragments (NR), équivalents à 71 individus (NMI). Il est fréquent de ne posséder qu'un tesson par comblement, la datation qui en ressort est donc à prendre avec prudence.

#### Présentation des données par secteur, fait et US

##### Secteur 1 : rue Trochet

Sur ce premier secteur, nous avons de la céramique dans 22 faits et 11 unités stratigraphiques, l'ensemble représentant 71 tessons et 57 vases. Il s'agit de 78,9 % des restes et de 80,3 % des récipients retrouvés lors de cette intervention. Ces données quantitatives doivent être relativisées puisqu'il s'agit de la rue la plus longue et donc du secteur le plus étendu. Beaucoup de couches ou de faits ne recèlent qu'un fragment, dont la datation dans le Haut-Empire reste imprécise. C'est le cas des huit couches et huit faits suivants : us.1026, us.1041, us.1068, us.1072, us.1073, us.1214, us.1225, us.1238, F.100-us.1002, F.104-us.1009, F.111-us.1029, F.113-us.1034, F.114-us.1038, F.132-us.1111, F.143-us.1143, F.147-us.1159.

Le seul élément retrouvé dans ce remblai d'occupation us.1025 (1 NR, 1 NMI) est un fragment de panse en céramique commune brune à cœur noir. Son traitement de surface lissé et lustré laisse penser à la présence d'un vase de tradition laténienne. Ce fragment peut donc appartenir à la période gallo-romaine précoce sans réelle certitude.

Nous n'avons également retrouvé qu'un seul fragment céramique dans ce remblai d'occupation us.1172 (1 NR, 1 NMI). Il s'agit d'une panse de grand récipient en pâte commune claire locale que l'on peut vraisemblablement rapprocher d'une forme de *dolium* ou de jatte carénée datant des années 70 à la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (Schweitz et al. 1986 ; Couvin 2008).

Le remblai d'occupation us.1215 (11 NR, 5 NMI) montre une plus grande quantité de fragments céramique. Nous avons pu identifier en céramique fine brune une assiette lustrée et probablement fumigée (?) de type Menez 28/33 (lot.21-iso.2 / photo. 2779) datant des années 27 avant notre ère à 40 de notre ère (Menez 1985 : 6-7 ; 1989 : 142-143). Parmi les productions de communes, les surfaces peuvent supporter un revêtement blanc ou rouge sur deux cruches. La première rappelle les parois fines engobées blanc, tandis que l'autre se rapproche des productions lustrées de la fin du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> siècle. Les vases à surface brute sont une jatte carénée et une cruche. Il s'agit d'un très petit module de jatte à carène peu marquée et à lèvre poissée et biseautée (lot.21-objet 3 / photo.2778). Cette forme se rapproche des productions de Mougion (Crouzilles-37) de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Couvin, Delage 2006 : 394-395 ; Schweitz et al. 1986).

Cet assemblage céramique peut vraisemblablement être daté de la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et sans doute du II<sup>e</sup> siècle. Cependant les éléments restent faibles.

Le silo F.101-us.1004 (2 NR, 2 NMI) présente un petit nombre de tessons résiduels gallo-romains avec une cruche engobée blanc de production exogène (?) et un fragment de panse de grand récipient en pâte locale qu'il faut sans doute rapprocher d'une forme de *dolium* ou de jatte carénée datés des années 70 à la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

C'est le même cas de figure pour le silo F.105-us.1011 (1 NR, 1 NMI) pour lequel une lèvre de jatte carénée est présente (lot.68 / photo.2788-2789), datant d'une période chronologique entre les années 70 et la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (Couvin, Delage 2006 : 394-395), en position secondaire.

Le sarcophage F.106-us.1015 (4 NR, 3 NMI), daté fin VII<sup>e</sup> – courant VIII<sup>e</sup> s. (par datation radiocarbone du squelette), montre également la présence de fragments de vases résiduels gallo-romains dans son comblement. Parmi eux, on remarquera une panse de gobelet à paroi fine engobé brun-orangé et décoré de guilloches, que l'on retrouve dans des contextes des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles. Il est associé à une panse de *Terra nigra* brune et un pot à miel à pâte brune engobée blanc (lot.19 / photo.2792), ce dernier étant daté des années 60 à 120 de notre ère (Couvin, 2005 : 123-125).

Secteur	Fait	US	SD	lot	catégorie tech.	Bord	Anse	Fond	Panse	NR	NMI	Forme	ISO céram.	Datat° tesson	Datat° lot
	1025	70		CC.br					1	1	1	indéterminée		GRP	GRP
	Total us					0	0	0	1	1	1				
	1026	51		CC.org.EB					1	1	1	cruche		Ier-IIle	Ier-IIle
	Total us					0	0	0	1	1	1				
	1041	35		Cc.br					1	1	1	cruche		Ier-IIle	Ier-IIle
	Total us					0	0	0	1	1	1				
	1068	47		CC.br.Eorg.mic					1	1	1	cruche		Ier-IIle	Ier-IIle
	Total us					0	0	0	1	1	1				
	1072	61		CC.br.EB		1				1	1	cruche		Ier-IIle	Ier-IIle
				CC.br.fum					1	1	1	pot			
	Total us					0	1	0	1	2	2				
	1073	55		CC.org.EB					1	1	1	cruche?		Ier-IIle	Ier-IIle
	Total us					0	0	0	1	1	1				
	1172	48		CC.org					1	1	1	gd.récipient		70-IIle	70-IIle
	Total us					0	0	0	1	1	1				
100- 1999= secteur 1=rue Trochet	1215	21		C.fine illustrée	1					1	1	assiette M.28/33	iso.2	27av-40	fin Ier-IIle
				CC.br	1					1	1	jatte carénée	iso.3	Fin Ier	
								4	4			gd.récipient			
				CC.org		1				1	1	cruche	iso.1	Ier-IIle	
							2	2				cruche		Ier-IIle	
				CC.org.EB		1				1	1	cruche		Ier-IIle	
								1	1	1	cruche?			fin Ier-IIle	
	Total us					2	2	0	7	11	5				
	1214	66		CC.org			1			1	1	cruche		Ier-IIle	Ier-IIle
	Total us					0	1	0	0	1	1				
F.100 1002	1225	60		CC.br.EB					1	1	1	cruche		Ier-IIle	Ier-IIle
				CC.br.fum					1	1	1	pot			
	Total us					0	0	0	2	2	2				
	1238	54		CCS					1	1	1	pot?			GR
	Total us					0	0	0	1	1	1				
	F.100 1002	43		TN.br					3	3	1	pot			Ier-IIle
				CCC					1	1	1	cruche		Ier-IIle	
	Total us					0	0	0	4	4	2				
	F.101 1004	41		CCC.EB		1				1	1	cruche		Ier-IIle	Ier-IIle?
				CC.org					1	1	1	gd.récipient		70-IIle?	
F.106 1015	Total us					0	1	0	1	2	2				
	F.104 1009 TR.1	29		PF.EB					1	1	1	cruche		Ier-IIle	Ier-IIle
	Total us					0	0	0	1	1	1				
	F.105 1011	68		CC.org	1					1	1	jatte carénée		70-IIle	70-IIle
	Total us					1	0	0	0	1	1				
	F.106 1015	19		TN.br					1	1	1	indéterminée		Ier?	60-120
				PFE					1	1	1	gobelet		Ier-IIle	
				CC.br.EB	1				1	2	1	pot à miel		60-120	
	Total us					1	0	0	3	4	3				
	F.111 1029	22		CC.br					1	1	1	gd.récipient		Ier-IIle	Ier-IIle
	Total us					0	0	0	1	1	1				
	F113 1034	24		CC.br.Emic					1	1	1	indéterminée			GR
	Total us					0	0	0	1	1	1				

100- 1999- secteur 1=rue Trochet	F.114 1038	40	CC.br.fum			<b>1</b>	1	1	pot			Ier-IIle	
			CC.br.Eorg			<b>1</b>	1	1	cruche				
	Total us			0	0	0	2	2	2				
	F.115 1042	32	CCS			<b>2</b>	2	1	gobelet		Ier-IIle	Ier-IIle	
			CC.br.ER			<b>1</b>	1	1	indéterminée		Ile?		
	Total us			0	0	0	3	3	2				
	F.118 1052	39	TN.br			<b>2</b>	2	1	indéterminée			fin Ier-IIle?	
			CC.br.fum			<b>1</b>	1		indéterminée		plutôt Ile		
			CC.br.ER			<b>1</b>	1	1	cruche		plutôt Ile		
			CC.br			<b>1</b>	1	1	indéterminée				
			CC.org.Ebr			<b>1</b>	1	1	gd.récipient		70-IIle		
			CCC			<b>1</b>	1	1	amph.Bétique		Ier-IIle		
	Total us			0	0	0	7	7	5				
	F.119 1063	45	TN.br	<b>1</b>				1	1	assiette ?		40-70?	40-70?
			CC.br.E.mic	<b>1</b>				1	1	couvercle		40-70	
	Total us			2	0	0	0	2	2				
	F.120 1064	64	CC.br.ER			<b>1</b>	1	1	indéterminée		plutôt Ile	Ile?	
	Total us			0	0	0	1	1	1				
	F.132 1111	34	CC.br.Emic			<b>1</b>	1	1	pot cuire?			GR	
			CCS			<b>1</b>	1	1	pot cuire?				
	Total us			0	0	0	2	2	2				
	F.133 1120	27	CC.org			<b>1</b>	1	1	gd.récipient		70-IIle?	70-IIle?	
	Total us			0	0	0	1	1	1				
	F.134 1117	59	CC.br.Ebr			<b>1</b>	1	1	gd.récipient		70-IIle?	70-IIle?	
	Total us			0	0	0	1	1	1				
	F.140 1137	28	CCC.org.Emic		1			<b>1</b>	1	cruche		Ier-déb.II	Ier-déb.II
	Total us			0	0	1	0	1	1				
	F.143 1143	67	CC.br.EB			<b>1</b>	1	1	indéterminée		Ier-IIle	Ier-IIle	
	Total us			0	0	0	1	1	1				
	F.147 1159	50	CC.org.EB			<b>1</b>	1	1	cruche		Ier-IIle	Ier-IIle	
	Total us			0	0	0	1	1	1				
	F.149 1157	71	Sig.GC			<b>1</b>	1	1	assiette		70-1ère moit. Ile	70-150	
			CC.br			<b>1</b>	1	1	cruche				
	Total us			0	0	0	2	2	2				
	F.150 1162	38	CCC			<b>1</b>	1	1	indéterminée			70-IIle?	
			CC.br.Ebr			<b>1</b>	1	1	gd.récipient		70-IIle?		
	Total us			0	0	0	2	2	2				
	F.151 1165	62	CCS.fum			<b>1</b>	1	1	pot?			20-IIle	
			CC.brCgr			<b>1</b>	1	1	dolium		20-IIle		
			CC.br			<b>1</b>	1		indéterminée				
	Total us			0	0	0	3	3	2				
	F.179 1277(us.sup)	56	CC.br			<b>1</b>	1		cruche		Ier-IIle	90-IIle	
						<b>1</b>	1	1	gd.récipient		90-IIle		
	Total us			0	0	0	2	2	1				
	F.179 1276(us.inf.) 30/46/57		CC.br.EB			<b>1</b>	1	1	cruche		Ier-IIle	Ier-IIle	
			CC.org.Emic			<b>1</b>	1	1	cruche		Ier-IIle		
			CCC			<b>1</b>	1	1	cruche		Ier-IIle		
	Total us			0	0	0	3	3	3				

2000-2999=secteur 2=rue de la Mairie	2011	74	CC.OCG	1			1	1	dolum Lplate		40-70	mil.Ier
	Total us			1	0	0	0	1	1			
	F.2000 2003	37	CC.OCG				1	1	1	cruche		Ier-IIle
	Total us			0	0	0	1	1	1			Ier-IIle
3000-3999=secteur 3= Chemin du Tire-Jarret	3004	77	Sig.GC				1	1	1	coupe Lz008/Drag.37		IIle-IVe
	Total us			0	0	0	1	1	1			IIle-IVe
	F.3000 3001	84	CC.org.EB				1	1		cruche		Ier
							3	3	1	cruche		
			CCS		1		1	1		pot		
			CC.br				2	2	1	gd.récipient		70-IIe
			CC.br.fum				2	2	1	pot		IIe?
			Sig.GC				1	1	1	indéterminée		50-120
	Total us			0	0	1	9	10	5			
	F.3007 3025	80	CC.brCgr				1	1	1	gd.récipient		Ier-IIle
			CC.br.fum			1		1	1	pot		IIe?
4000-4999=secteur 4=rue de la Cour Dimière	Total us			0	0	1	1	2	2			
	F.3008 3029	83	CC.br.EB				1	1	1	cruche		Ier-IIle
	Total us			0	0	0	1	1	1			Ier-IIle
	F.3009 3032	79	sig.GC				1	1	1	indéterminée		50-120
			CC.br.fum	1				1	1	assiette M.53-55		20-40
	Total us			1	0	0	1	2	2			
	4002 Log.009	82	CC.br.fum				1	1	1	pot?		IIe?
	Total us			0	0	0	1	1	1			fin Ier-IIle
				8	5	3	74	90	71			

Tableau 8 : Inventaire de la céramique antique de l'opération de diagnostic de 2011-2012, par groupes techniques.

Le comblement de la sépulture F.115-us.1042 (3 NR, 2 NMI), révèle la présence de céramiques communes sombre et claire engobée rouge. Cette dernière semble plus fréquente au IIe siècle.

Le sarcophage F.118-us.1052 (7 NR, 5 NMI), daté des VIIe et VIIIe siècles, révèle une quantité de fragments assez importante pour ce site ; cependant, aucune forme n'a été observée. On reconnaît la présence de *Terra nigra* brune ou de céramique commune brune fumigée, associées aux productions communes claires locales brute ou engobée rouge ou brun. Une amphore de Bétique accompagne cet ensemble, dont la datation peut se situer autour du IIe siècle de notre ère.

Cette sépulture F.119-us.1063 (2 NR, 2 NMI), révèle la présence d'une assiette en *Terra nigra* brune et d'un couvercle en céramique locale à engobe micacé (lot.45 / photo.2790). Ces deux éléments appartiennent à la période chronologique

pré-flavienne 40-70 de notre ère.

Cette sépulture d'immature F.120-us.1064 (1 NR, 1 NMI) n'est documentée que par un fragment de panse d'un vase à revêtement rouge qu'il est plus fréquent de rencontrer durant le IIe siècle de notre ère.

Les sépultures F.133-us.1120 (1 NR, 1 NMI) et F.134-us.1117 (1 NR, 1 NMI) montrent la présence du même type de céramique commune locale à pâte orangée. Ces vases sont sans doute à rapprocher des jattes carénées et des *dolia* produits à Mougon (Crouzilles-37) à partir des années 70 et pendant le IIe siècle de notre ère.

La sépulture suivante F.140-us.1137 (1 NR, 1 NMI) est du même type, et indique la présence d'une cruche de production exogène à engobe micacé (lot.28 / photo.2794) appartenant sans doute au Ier et au début du IIe siècle de notre ère.

Le comblement du silo F.149-us.1157 (2 NR, 2 NMI), recoupé par une sépulture, a montré la présence d'une assiette en sigillée de Gaule du Centre. Ce fragment de fond supporte l'impression d'un double sillon concentrique. A ses côtés se trouve un tesson de cruche locale.

Les sépultures F.150-us.1162 (2 NR, 2 NMI) et F.151-us.2265 (3 NR, 2 NMI) indiquent la présence de vases de production locale engobés bruns ou bruts. Ils semblent pouvoir se rapprocher des productions de Mougon de *dolia* des années 20 au II<sup>e</sup> siècle (Couvin 2008 : 429-431). Dans la première sépulture, un autre récipient d'origine exogène en céramique commune claire est peut-être recouvert d'un engobe micacé et lui est associé, tandis que dans le comblement de F.151 se retrouve un fragment de céramique commune sombre.

Les deux couches du fossé F.179 n'ont pas permis de recueillir beaucoup de céramiques. La couche supérieure us.1277 (2 NR, 1 NMI) semble indiquer, comme précédemment, la présence de vases de stockage de la fin du I<sup>e</sup> et du II<sup>e</sup> siècle (Couvin 2008 : 428 ; Couvin, Delage 2006 : 394-395). Cet ensemble montre des traces de passage au feu.

De fait, la couche inférieure us.1276 (3 NR, 3 NMI) est soit contemporaine, soit plus précoce. On retrouve associé de la céramique commune locale engobée blanc ou micacée, ainsi que de la céramique exogène. Les états de surface ne sont pas bons, desquamés ou piquetés.

### **Secteur 2 : rue de la Mairie**

Deux lots (F.2000-us.2003, et us.2011) sont concernés par ce secteur, et seule la couche de remblai d'occupation us.2011 (1 NR, 1 NMI) contenait de la céramique datable. En effet, un bord plat de *dolium* de type Mougon serait daté du milieu du I<sup>e</sup> siècle de notre ère (lot.74 / photo.2773).

### **Secteur 3 : chemin du Tire-Jarret**

Ce secteur est illustré par la présence de céramiques gallo-romaines dans quatre faits et une unité stratigraphique (F.3000-us.3001 ; F.3007-us.3025 ; F.3008-us.3029 ; F.3009-us.3032 ; us.3004). Ceci représente 16 fragments (NR) et 11 équivalents vases (NMI). C'est la seconde concentration de mobilier sur cette opération après celle de la rue Trochet (secteur 1). Cependant, cela ne correspond qu'à

17,8 % des restes et 15,5 % des vases.

Le remblai de nivellement us.3004 (1 NR, 1 NMI) a permis de reconnaître une coupe Lezoux 008 ou *Dragendorff* 37 issue des ateliers du Centre de la Gaule. On peut voir sur la panse les restes d'un décor moulé empâté laissant envisager une datation des II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles pour ce vase (Bet, Delor 2000 : 463).

La sépulture F.3000-us.3001 (10 NR, 5 NMI) montre une des plus importantes quantités de céramiques retrouvées lors de cette opération. On y reconnaît un fragment de sigillée non grésée de Gaule centrale supportant un *graffito*. Celui-ci est partiel et cassé aux deux extrémités, cependant on reconnaît : ]M\_A[. Cette céramique correspond sans doute aux productions précoces de l'atelier datant de la seconde moitié du I<sup>e</sup> siècle et des deux premières décennies du siècle suivant. Cette première datation est renforcée par la présence de céramique commune brune fumigée appartenant plutôt au II<sup>e</sup> siècle et de panse d'un grand récipient de type *jatte* ou *dolium* de Mougon à couverte brune et daté de la fin du I<sup>e</sup> siècle et du II<sup>e</sup> siècle. La céramique commune sombre est représentée par un fond plat de pot (lot 84 / photo 2785).

Le comblement de F.3007-us.3025 (2 NR, 2 NMI) regroupe également de la céramique locale brune fumigée lustrée par bandes (lot 80 / photo 2797), et brute, se rapprochant des productions de Mougon. L'ensemble céramique peut donc être daté des I<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère.

Le dernier élément correspond à une sépulture en aménagement de pierres F.3009-us.3032 (2 NR, 2 NMI) révélant la présence de sigillée non grésée des ateliers du Centre, pouvant dater de la seconde moitié du I<sup>e</sup> siècle et des deux premières décennies du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. L'assiette Menez 53/55, en céramique commune brune fumigée (lot 79 / photo 2787) qui lui est associée, ne vient pas contredire cette datation puisqu'elle appartient aux années 20 à 40 voir 70 de notre ère (Couvin 2005 ; 2008 ; Menez 1985).

### **Secteur 4 : rue de la Cour Dimière**

Ce secteur est illustré par une unique unité stratigraphique us.4002 (LOG 9) (1 NR, 1 NMI), correspondant à un seul fragment de céramique commune brune fumigée. Cette panse de pot appartient sans doute à la fin du I<sup>e</sup> siècle et au II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

### *Bilan*

Sur le secteur 1 de la rue Trochet, la période la mieux représentée est celle correspondante à l'intervalle chronologique 70-200. En effet, seuls deux à trois évènements datés ne sont pas concernés par cette période. Il s'agit de la couche 1025 ayant livré du mobilier céramique gallo-romain précoce, et du fait 119 correspondant à une sépulture en pleine terre contenant deux fragments en position secondaire du milieu du I<sup>er</sup> siècle. Tout comme le secteur 2 (rue de la Mairie), le fait 140 contient également de la céramique en position secondaire plutôt du I<sup>er</sup> siècle.

Le secteur 3, chemin du Tire-Jarret, montre aussi une majorité de faits ayant livré de la céramique en position secondaire des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, avec sans doute un resserrement sur la seconde moitié du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> siècle. Le secteur 4, rue de la Cour Dimière, montre, quant à lui, le même calage chronologique que le secteur 1.

### *Bilan général*

Les deux interventions de 2010 et 2011-2012 sur cette commune, ont montré une présence à l'époque romaine relativement faible. Beaucoup d'unités stratigraphiques et de faits ont livré une quantité relativement faible de mobilier céramique antique piégé dans leur comblement, présent la majorité du temps en position secondaire.

Très peu d'éléments précoce sont identifiés, mais les secteurs 2 et 3 (respectivement rue de la Mairie et Chemin du Tire-Jarret) (Figures 8 et 68) montrent une présence céramique du milieu du I<sup>er</sup> siècle. Le reste, et la majorité des données, montre une occupation centrée sur la fin du I<sup>er</sup> siècle et le II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Un seul indice tardif est peut-être présent, mais cet élément n'est pas suffisamment fiable en l'état. Il est intéressant de remarquer que la plus forte concentration de mobilier a plutôt été trouvée beaucoup plus au nord-ouest, sur le tracé de la Route de Compostelle.

Le mobilier recueilli lors de ces opérations ne montre pas de caractère particulier permettant de le rattacher à un contexte funéraire ou bien même domestique. Il est trop dispersé et les lots ne montrent pas d'effectifs vraiment suffisants.

Concernant les relations avec les ateliers de potiers avoisinants, on remarquera que ce site est sans doute approvisionné par l'officine de Mougon, non loin de là au sud, sur le cours de la

Vienne ; et qu'il est également un débouché pour la production Andécave de Brain-sur-Allonnes, situé plus au nord.

En définitif, la plus forte concentration de mobilier a été trouvée au nord-ouest de la commune, sur le tracé de la route de Compostelle, et l'essentiel du mobilier céramique antique découvert lors du diagnostic de 2011/2012 est en position secondaire (Cf. Chap. 3.1). Le mobilier recueilli lors de ces opérations ne montre pas de caractère particulier permettant de le rattacher à un contexte funéraire ou domestique particulier. Il est trop dispersé, très souvent en position secondaire et les lots ne montrent pas d'effectifs vraiment suffisants.

### 2.3.3 LES SCORIES (LAURENT FOURNIER - INRAP)

Quatre scories ont été découvertes à l'occasion de ce diagnostic, deux dans une même unité stratigraphique (US 1215) et les deux autres dans deux faits archéologiques distincts (sépulture F161 et fossé F179) (Figure 75). Elles ont fait l'objet d'une étude réalisée par Laurent Fournier (Archéologue INRAP – Saint-Cyr-en-Val).

#### 2.3.3.1 QUELQUES REMARQUES PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LES ÉTAPES POST-RÉDUCTION DE LA CHAÎNE OPÉRATOIRE DE LA MÉTALLURGIE DU FER : L'ÉPURATION.

Le massiot issu du fourneau est constitué pour une part non négligeable de scorie. Pour utiliser le fer contenu dans cette masse, il faut procéder à son épuration. La méthode la plus couramment employée consiste en un martelage à chaud de la loupe qui vise à rassembler le métal en évacuant les impuretés et en comblant les vides. Le travail se fait directement à la sortie du four de réduction ou après réchauffage dans un foyer spécifique. L'éponge de fer est ainsi asséchée plus ou moins efficacement de ses scories internes et externes.

#### Les déchets associés

Les déchets associés peuvent être des fragments de scories coulées, des scories informes plus ou moins riches en métal, des fragments métalliques déchiquetés et imbibés de scories. Ils sont caractéristiques de ce nettoyage et du compactage de la loupe. Divers matériaux fondus s'accumulent au fond ou en bordure du foyer d'épuration et forment une scorie en forme de calotte. Ces déchets caractéristiques sont généralement de taille importante et hétérogène avec de nombreuses inclusions de fragments métalliques. L'ajout de matériaux désoxydants ou de fondants influe sur la composition de ces

scories qui sera plus ou moins siliceuse ou alcaline, souvent vitreuse. Elle pourra former des gouttes ou des portions plus ou moins nettes de scories en calotte.

Les expérimentations et l'ethnoarchéologie permettent de constater que l'épuration d'une loupe «sale» occasionne la perte de 80% du volume initial avant qu'on obtienne un lingot. Ces pertes se répartissent en 50% d'éléments à forte teneur en métal déchiqueté enrobé de scories, 10% de battitures et 20% de scories et de billes.

#### Les produits issus de l'épuration

Ils sont constitués en principe par des produits semi-finis (lingots) plus ou moins bien manufacturés. La mise en forme du lingot, compte tenu des efforts qu'elle nécessite, doit traduire la spécialisation d'un atelier ou une destination particulière à caractère « commercial ».

#### 2.3.3.2 DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON MÉTALLURGIQUE DU SITE DE CANDES-SAINT-MARTIN

La taille des scories recueillies, en particulier celle mise au jour dans la couche d'occupation US 1215, leur fort magnétisme orientent vers une identification de ces déchets comme les témoignages de la réalisation sur le site, ou à proximité immédiate de cette agglomération secondaire, d'activité d'épuration d'un métal brut ou imparfaitement épuré (Tableau 9). La diversité des contextes ne remet pas en cause l'homogénéité des éléments constituant cet échantillon. Si le mobilier mis au jour dans les remblais de la sépulture F.161 est sans doute résiduel, il correspond avec le reste des éléments datés de la période romaine.

N° fait	N° US	Iso	Description	Réactivité à l'aimant	Poids en kg	Analyse	Laboratoire	Datation	Commentaires
-	1215	lot 1	Scorie en calotte fragmentée en deux oxydée. La structure de la pièce apparaît relativement dense, de couleur lie de vin.	oui forte	2,21			GR	Cette scorie atteste de la réalisation sur le site ou à proximité immédiate d'activités de post- réduction (épuration).
		lot 1	Petit fragment de scorie indéterminée (probable scorie en calotte)	oui moyenne	0,02				On note sur l'ensemble des scories recueillies dans cette couche la même réactivité à l'aimant.
179	1277	lot 10	Petit fragment de scorie de forge ou d'épuration. La structure de la pièce est très aérée, de couleur gris foncé à lie de vin.	oui forte	0,06				
161	1198	lot 4	Petit fragment de scorie de forge ou d'épuration relativement oxydé en surface. La structure de la pièce est très dense, de couleur gris foncé à lie de vin.	oui forte	0,1				
Total					2,39				

Tableau 9 : Description et identification du mobilier métallurgique (scories) mis au jour sur le site de Candes-Saint-Martin.

### 2.3.3.3 CONCLUSION

Le lot recueilli est trop réduit pour nous indiquer la nature exacte et l'intensité de cette activité et ne nous permet pas de préciser si nous nous trouvons dans un cas comparable à celui de La Chapelle-Saint-Ursin « Les Cachons » (Luberne *et al.* à paraître) où les déchets mis au jour semblent liés à un atelier de forge dont le forgeron épure sans doute son métal produit en forêt d'Allogny. Le second cas de figure conduirait à identifier un atelier spécialisé dans l'épuration de loupes « sales » et la mise en forme du métal pour la réalisation de demi-produits destinés à la consommation directe et/ou à la commercialisation (Pagès *et al.* 2008 : 278). Le cas de Barrou (Indre-et-Loire) présente le même type de mobilier associé à des scories de réduction (scories en plaque) et des scories de forge (Chimier *et al.* 2012 à paraître).

Les éléments mis au jour sur le site de Candes, malgré leur modestie, constituent un autre exemple de la réalisation d'activités d'épuration au sein d'une agglomération secondaire. Cependant, le caractère réduit de l'intervention ne nous permettra pas de vérifier le cadre ni l'ampleur de cette activité. Les lieux de découvertes de ces scories, tous selon un tracé NE/SO (Figure 75) sur la rue Trochet, indiquent-ils un axe de circulation durant l'Antiquité ?

### 2.3.4 ETUDE DES SÉPULTURES (MATTHIEU GAULTIER - SADIL)

#### 2.3.4.1 CORPUS, LOCALISATION

Quatre-vingt-dix-sept sépultures ont été découvertes à l'occasion des surveillances de réseaux réalisées dans le bourg de Candes en 2012. Par ailleurs, des os en position secondaire (hors comblement de sépultures) ont été découverts dans vingt-et-un contextes médiévaux et modernes (silos, fosses, remblais, ossuaire) ou contemporains (réseaux contemporains).

Deux zones ont livré des sépultures (Tableau 10 et Figure 76) :

- au sud de la collégiale, rue Trochet, rue de la Mairie et rue du Tire-Jarret (62 sépultures)
- autour du cimetière actuel, rue Trochet et rue du Puits Saint-Michel (35 sépultures)

Le corpus des quatre-vingt-dix-sept sépultures a permis d'étudier soixante-douze individus en position primaire et douze individus en position secondaire, redéposés dans le comblement des fosses (vingt-cinq sépultures n'ont livré aucun ossements : non fouillée, non accessible, ...).

A l'échelle du diagnostic, l'étalement géographique des sépultures est important puisqu'elles s'inscrivent dans un quadrilatère de 100 mètres de hauteur (direction nord - sud) par 240 mètres de largeur (est - ouest), soit une surface de 2,4 hectares.

Au sein de cet espace, le long des tranchées, la répartition des fosses n'est pas régulière. Neuf sépultures isolées ont été découvertes (situées à plus de deux mètres de toute autre sépulture). Les quatre-vingt-neuf autres apparaissent par groupes de taille variable allant de 2 à 13 sépultures. Au sein de ces groupes, les densités de sépultures par mètre linéaire peuvent être assez fortes : au-delà de 1,8 et jusqu'à trois sépultures par mètre linéaire de tranchées (quatre cas, groupe n° 2, 6, 7 et 8) ; mais plus souvent, on observe des valeurs comprises entre 0,6 et 1,6 sépultures par mètre linéaire sur les quinze groupes restants (Figure 77)<sup>1</sup>.

1 Pour faire l'évaluation du nombre moyen de sépultures par mètre linéaire au sein de chaque groupe, nous avons calculé le rapport entre le nombre de sépultures composant le groupe et la longueur de la ligne reliant les centroïdes des deux sépultures les plus éloignées via le centre médian du groupe. Le centre médian de chaque groupe est l'emplacement qui minimise la distance Euclidienne globale entre les centroïdes des sépultures de chaque groupe.

Fait	US	Contexte
106	1014	zone 1
108	1022	zone 1
110	1023	zone 1
111	1030	zone 1
113	1035	zone 1
114	1037	zone 1
115	1044	zone 1
117	1049	zone 1
118	1053	zone 1
119	1060	zone 1
120	1065	zone 1
121	1069	zone 1
122	1075	zone 1
123	1078	zone 1
124	1081	zone 1
125	1084	zone 1
126	1100	zone 1
127	1103	zone 1
128	1109	zone 1
129	1097	zone 1
130	1091	zone 1
131	1106	zone 1
132	1112	zone 1
133	1115	zone 1
134	1118	zone 1
135	1122	zone 1
136	1126	zone 1
137	1130	zone 1
138	1133	zone 1
140	1138	zone 1
143	1144	zone 1
146	1152	zone 1
147	1160	zone 1
148	1155	zone 1
150	1163	zone 1
151	1166	zone 1
152	1169	zone 1
153	1174	zone 1
154	1177	zone 1
156	1183	zone 1
157	1186	zone 1
158	1189	zone 1
160	1195	zone 1
161	1198	zone 1
183	1286	zone 1
184	1020	zone 1
185	1332	zone 1
2000	2002	zone 1
2002	2008	zone 1
3000	3002	zone 1
3002	3009	zone 1
3003	3013	zone 1
3004	3063	zone 1
3005	3064	zone 1
3006	3066	zone 1
3007	3026	zone 1
3008	3030	zone 1
3009	3033	zone 1
3010	3037	zone 1
3011	3041	zone 1
3012	3046	zone 1
3013	3050	zone 1
166	1220	zone 2
167	1229	zone 2
168	1234	zone 2
169	1313	zone 2
170	1314	zone 2
171	1315	zone 2
172	1250	zone 2
173	1254	zone 2
174	1258	zone 2
175	1261	zone 2
176	1264	zone 2
177	1267	zone 2
178	1273	zone 2
16000	16002	zone 2
16001	16009	zone 2
16002	16013	zone 2
16003	16016	zone 2
16004	16020	zone 2
16005	16023	zone 2
16006	16028	zone 2
16007	16032	zone 2
16008	16036	zone 2
16009	16040	zone 2
16010	16043	zone 2
16011	16046	zone 2
16012	16049	zone 2
16013	16052	zone 2
16015	16059	zone 2
16016	16062	zone 2
16017	16065	zone 2
16018	16068	zone 2
16019	16072	zone 2
16020	16075	zone 2
16021	16078	zone 2
16022	16080	zone 2

Tableau 10 : Inventaire des sépultures

Les deux groupes de sépultures correspondent à deux grandes phases sépulcrales sur Candes (Cf. Chap. 2.3.1). La première couvrirait l'ensemble du haut Moyen-Âge jusqu'au 11<sup>e</sup> siècle (Cf. tableau 19 et Chap. 2.3.6) et se développerait au sud de la collégiale. C'est l'ensemble sépulcral le plus vaste et le plus important (soixante-deux sépultures). La deuxième phase sépulcrale rassemble les sépultures groupées dans les rues Trochet et du Puits Saint-Michel, autour du cimetière actuel. Ce deuxième groupe de trente-cinq sépultures appartiendrait au cimetière paroissial «hors les murs», utilisé à Candes à partir du 12<sup>e</sup> siècle (Cf. tableau 19 et Chap. 2.3.6). C'est dans ce contexte que l'on observe les plus fortes densités de sépultures par mètre linéaire (Figure 77).

#### 2.3.4.2 LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

Les informations relatives aux pratiques funéraires sont assez succinctes dans la mesure où nous n'avons souvent qu'une vision partielle des fosses de sépultures. La plupart des observations ont été faites en coupe. Plus rarement, une partie de la sépulture était visible dans l'emprise des tranchées (vingt-six cas sur quatre-vingt-dix-sept sépultures) et dans dix-neuf cas, l'intégralité de la fosse de sépulture était accessible.

Quinze sarcophages et vingt coffrages (quatre coffrages mixtes<sup>2</sup> et seize maçonnés) sont attestés. Ceci porte à trente-cinq les cas d'inhumations en espaces vides assurés (Figure 78). Deux autres cas d'inhumations en espace vide sont supposés (F160, F3000) : cercueil ou coffrage en matériaux périssables (présence de quelques clous et de traces ligneuses dans le comblement de la fosse).

En ce qui concerne les autres sépultures, les observations sont trop lacunaires pour que l'on puisse statuer entre espace vide en matériaux périssables ou espace confiné.

Les sarcophages et les coffrages mixtes sont strictement associés au cimetière du haut Moyen-Âge ; les coffrages maçonnés sont, quant à eux, regroupés au sein du cimetière paroissial postérieur au 11<sup>e</sup> siècle.

Sans être fréquents (dix sépultures), les cas de réduction au sein de tombes sont attestés. Dans la majorité des cas, le nombre minimum d'individu (NMI) au sein de la réduction est égal à un individu ; dans deux sépultures (F158 et F16003), le NMI est de deux individus (Figure 79). Lorsque l'architecture funéraire est un coffrage, on peut

supposer que l'on a à faire à une réutilisation de tombe (cimetière du haut Moyen-Âge : F3007 - deux individus ; cimetière paroissial : F172 et F16005 - deux individus, F16003 - trois individus). Dans tous les autres cas, les réductions sont plus probablement liées à des recouplements de sépultures lors du creusement de fosses plus récentes. Dans le premier cas, cela laisse supposer une certaine pérennité du marquage au sol des sépultures ; dans le second, le contraire.

D'un point de vue topographique, les sarcophages, à l'exception de deux cas excentrés à l'est, sont disposés par petits groupes au sein d'une zone située au sud de la collégiale (Figure 78). S'il s'agit des tombes les plus anciennes, ces petits groupes de sarcophages peuvent signaler le noyau initial du cimetière du haut Moyen-Âge, à partir duquel il se serait développé par la suite jusqu'au 11<sup>e</sup> siècle. On notera que ces sépultures sont également situées à proximité de l'emplacement supposé de l'église Saint-Maurice, fondée par saint Martin vers 387 (Carré de Busserolle 1878-1884, T.2 : 8 ; Couderc et al. 1987 : 222).

Dans le cimetière postérieur au 11<sup>e</sup> siècle, les coffrages maçonnés sont apparemment regroupés dans la partie est de la rue du Puits Saint-Michel et dans le prolongement immédiat de la rue Trochet.

Quarante-sept tombes ont livré un peu de mobilier (céramique, faune, terre cuite, métal), mais aucun dépôt spécifiquement associé au défunt. On notera toutefois la découverte, dans ou à proximité de coffrages maçonnés du cimetière paroissial, de fragments de vases dits « à encens » (Figure 80). Le vase n° 4 (lot 25) a été découvert en même temps que F172 lors de l'excavation de la tranchée rue Trochet, il pouvait être associé à la sépulture. Un deuxième vase également archéologiquement complet (lot 133) a été découvert dans un niveau de remblai scellant les coffrages F16001, 16003 et 16005. Enfin, les fragments d'un troisième individu ont été découverts dans les remblais du fossé d'enceinte découvert à l'intersection des rues de la Douve, des Perrières et Trochet.

Ces trois vases funéraires, attribuables aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles ont tous été découverts à proximité ou dans le contexte du cimetière paroissial postérieur au 11<sup>e</sup> siècle.

Le contenu du vase funéraire dit « à encens » (lot 25, objet 4, US 1248) a fait l'objet d'un prélèvement, en vue d'analyses futures éventuelles de chromatographie en phase gazeu-

2 Association de pierres et de planches de bois pour constituer l'architecture funéraire

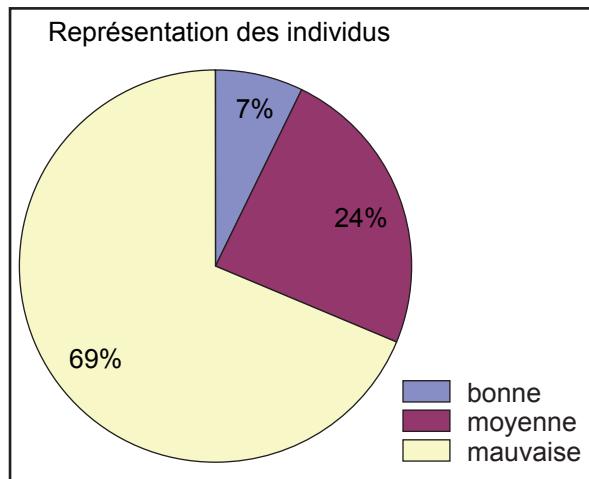
se, couplée à la spectrométrie de masse. Faute de temps nécessaire, entre autres, ces analyses ne seront pas intégrées à ce rapport, projetées à une date ultérieure et intégrées dans un programme plus large, associant d'autres opérations en cours de traitement.

#### 2.3.4.3 LES DONNÉES BIOLOGIQUES

##### a- Les sépultures : individus en position primaire et redéposés

###### Dénombrement

Les quatre-vingt-dix-sept sépultures découvertes ont livré un total de quatre-vingt-quatre individus (position primaire et ossements redéposés). Compte tenu des modalités de découverte des vestiges, de nombreux individus ne sont représentés que partiellement. Rappelons que dans vingt-cinq cas, aucun os n'a pu être prélevé. Lorsque des ossements ont pu être récupérés, près de 70 % des individus sont mal représentés : parfois uniquement par quelques



Graphique 1 : part en pourcentage des individus bien, moyennement et mal représentés

os. Seuls 7 % des sujets sont bien représentés, c'est à dire que plus des 2/3 du squelette sont observables ; la représentation du reste de l'effectif peut être considérée comme moyenne (Figure 81, Graphique 1 - détail en Annexe 1, volume 3). En revanche, la matière osseuse est bien conservée quelque soit l'âge, le sexe ou la localisation du sujet.

Si l'on considère que les individus redéposés sont souvent mal représentés du fait même du geste funéraire dont ils résultent et que l'on ne prend donc en compte que les individus en position primaire, le pourcentage d'individu bien représenté augmente légèrement (près de 8,5 % des sépultures dans lesquelles des ossements ont

été prélevés). Le pourcentage d'individus moyennement bien représentés augmente dans les mêmes proportions, tandis que celui des individus mal conservés baisse.

###### Sexe et âge au décès

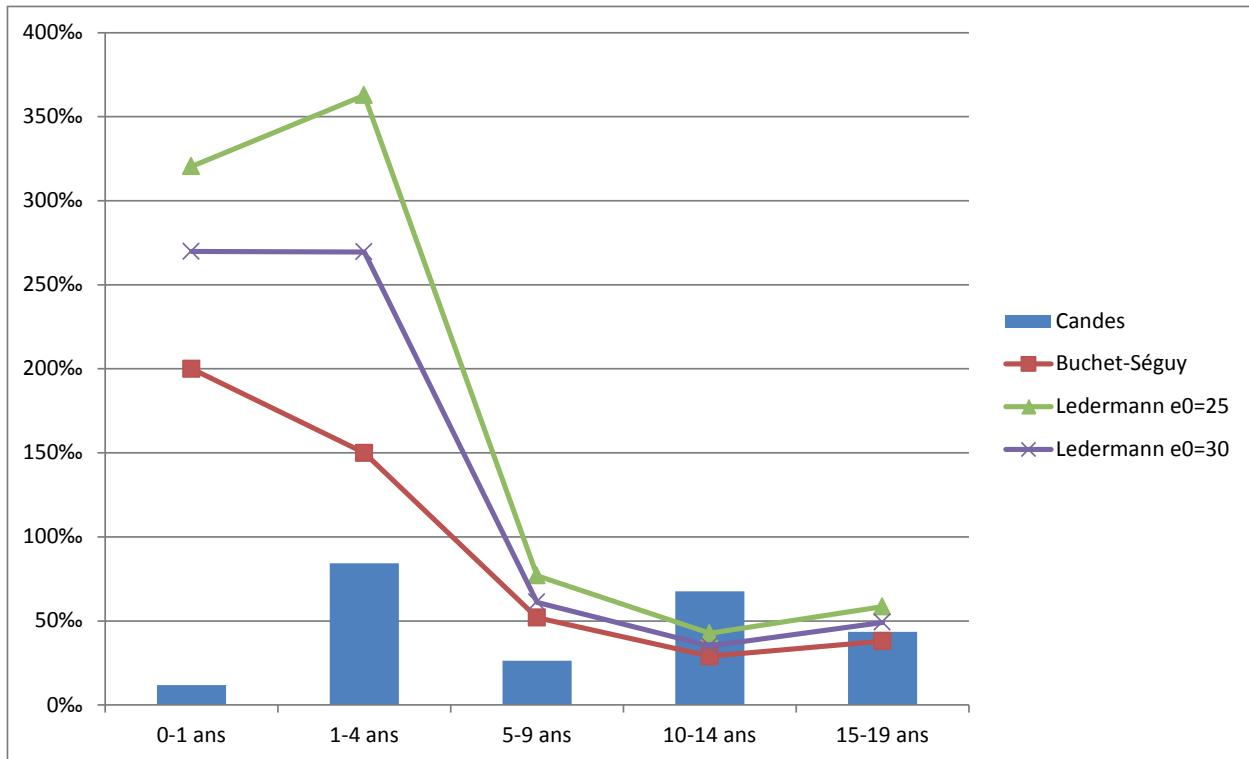
Plusieurs méthodes ont été utilisées pour estimer l'âge au décès des individus. Pour les adultes, nous avons employé la méthode publiée par Aurore Schmitt (2005 : 89-101). Pour les immatures, lorsque des dents étaient observables, nous avons privilégié la méthode publiée par Moorrees, Fanning et Hunt (1963a : 201-213, 1963b : 1490-1502). Lorsque nous n'avions pas de dents observables, nous avons utilisé soit la mesure d'os longs (Maresh 1970 : 157-200), soit l'état de maturation du squelette pour faire l'estimation de l'âge au décès (Cardoso 2008a, 2008b, Scheuer, Black 2000).

Comme souvent au sein d'ensembles funéraires médiévaux et modernes, les immatures, et notamment les plus jeunes, sont sous-représentés par rapport à la distribution que l'on devrait retrouver dans le cadre d'un schéma de mortalité pré-industriels (Séguy, Buchet 2011 : 177-196, Bocquet-Appel 2008 : 144 - France 1740).

On dénombre dans notre corpus, soixante-cinq adultes pour dix-neuf immatures (de 1 à 19 ans révolus). Pour ce qui concerne les immatures, leur distribution au sein des classes d'âges usuellement utilisées<sup>3</sup> est marquée par un fort déficit des moins de dix ans par comparaison avec les schémas de mortalité pré-industriels (graphique 2). Ceci est valable, que l'on observe l'ensemble du corpus ou les populations des cimetières du haut Moyen-Âge ou postérieur au 12<sup>e</sup> siècle pris isolément. On observe en revanche une légère surreprésentation des 10-14 ans et un quotient de mortalité pour la catégorie des 15-19 ans comparable à celle des tables types.

Il n'est pas possible, en l'état, de proposer des explications à ces phénomènes de sous ou surreprésentation de certaines classes d'âge. Ce peut être le résultat d'une sélection des inhumés au sein de la population vivante ou s'expliquer par le fait que notre échantillon n'est pas représentatif de l'intégralité de la population inhumée (limites et emplacements des tranchées qui ne permettent pas d'assurer que notre échantillon est représentatif du tout).

<sup>3</sup> Intervalles en années : [0-1], [1-4], [5-9], [10-14], [15-19]



**Graphique 2 :** comparaison des quotients de mortalité des immatures par classe d'âge entre la série de Candes-Saint-Martin et trois tables de références de mortalités pré-industrielles.

On notera que les immatures sont très fréquemment découverts en position secondaire<sup>4</sup>, ce qui semble indiquer que la pérennité de leur sépulture est moindre que celle des adultes. Plusieurs facteurs peuvent y contribuer : marquage en surface moins durable que pour les adultes, plus faible profondeur d'enfouissement, réutilisation plus rapide et plus fréquente d'emplacements initialement dévolus à l'inhumation d'immatures

La distribution des individus immatures ne présente pas de particularité si ce n'est peut-être une concentration de huit d'entre eux dans la partie ouest du cimetière du haut Moyen-Âge (rue Trochet – Figure 82).

L'âge des adultes a été précisé pour 30 d'entre eux (cf. Annexe 2, volume 3). Les classes d'âges obtenues à partir de l'examen de la surface articulaire coxal / sacrum sont souvent plus larges que les classes d'âges décennales utiles pour évaluer la structure de mortalité d'une population<sup>5</sup>. Malgré tout, nous disposons pour chaque individu, des probabilités pour lui d'appartenir à chacune des classes d'âges décennales en fonction de la combinaison

4 Dans le cimetière du haut Moyen-Âge : cinq immatures sur un total de six individus en position secondaire, dans le cimetière postérieur au 12<sup>e</sup> siècle : quatre immatures sur un total de six individus en position secondaire.

5 [20-29] ; [30-39] ; [40-49] ; [50-59]... Par ailleurs, cette méthode ne permet pas de distinguer les individus âgés ou très âgés au-delà de 60 ans.

du codage des quatre variables observées sur la surface sacro-pelvienne<sup>6</sup>. Pour comparer les populations des deux cimetières, nous avons procédé à l'addition des probabilités individuelles afin d'obtenir pour chacun des ensembles une vision de la structure de mortalité (Figure 83).

Dans les deux cas, la proportion d'individus jeunes semble anormalement élevée, si l'on se réfère à la structure de mortalité d'une population archaïque type. Dans le cimetière du haut Moyen-Âge, on observe également une forte proportion d'individus âgés (+ de 60 ans). Les proportions d'individus ayant la probabilité d'appartenir aux trois classes d'âges intermédiaires apparaissent, par comparaison, assez faible. L'augmentation du nombre de décès dans les deux dernières classes d'âges serait conforme à la distribution d'une «population type».

La forte proportion d'individu jeune apparaît donc comme une anomalie. Ce biais peut, en partie, être expliqué par le fait que, malgré l'absence de conservation de l'articulation sacro-iliaque, six adultes ont été placés dans la classe d'âge 20-29 ans grâce à l'observation de l'état de maturation de leur squelette infra-crânien (Annexe 2).

6 Probabilités calculées par Aurore Schmitt à partir de l'examen d'une population d'âge et de sexe connus et donnée pour deux hypothèses schématiques de structure de mortalité type : distribution par classe d'âge homogène ou population stable avec une espérance de vie à la naissance de 30 ans.

Le taux de classement des adultes jeunes est donc supérieur à celui des adultes appartenant aux autres classes d'âges puisque nous disposons de multiples indicateurs osseux : articulation coxo-sacrée et indices de maturation du squelette infra-crânien<sup>7</sup>.

En ce qui concerne le sexe des individus adultes, la détermination a été faite macroscopiquement avec la méthode mise au point par J. Bruzek (1991).

On compte quinze hommes pour neuf femmes pour l'ensemble de notre corpus – soit un *sex ratio* de 1,66. On notera toutefois que le nombre d'adultes de sexe indéterminé est très important (quarante individus).

Lorsque l'on observe séparément les deux cimetières, on constate que celui du haut moyen-âge compte beaucoup plus de femmes que le cimetière «hors les murs». Dans le cimetière antérieur au 12<sup>e</sup> siècle, le rapport entre nombre d'hommes et de femmes est presque équilibré, légèrement en faveur des femmes : six hommes pour sept femmes - *sex ratio* : 0,86 (nombre d'indéterminés : vingt-sept) ; par contre, dans le cimetière paroissial du 12<sup>e</sup> et postérieur, les femmes sont très peu représentées : deux femmes pour neuf hommes – *sex ratio* : 4,5 (nombre d'indéterminés : treize).

D'un point de vue topographique, l'extrême ouest du cimetière du haut Moyen-Âge rassemble quasiment l'intégralité des femmes du premier cimetière (six femmes sur sept) (Figure 84).

Ainsi, l'extrême ouest du premier cimetière de Candes pourrait avoir accueilli préférentiellement des femmes et des enfants : six femmes parmi douze adultes et huit immatures ayant entre 1 et 14 ans<sup>8</sup>, dont la moitié en position secondaire (Figures 82 et 84).

### *État sanitaire des individus*

#### Méthode

Nous avons procédé à un examen macroscopique des ossements. Les anomalies détectées ont été décrites avec la terminologie publiée par le docteur Pierre-Léon Thillaud (1994).

7 Contrairement aux adultes de plus de 30 ans pour lesquels nous ne disposons que de l'articulation coxo-sacrée pour faire notre estimation

8 Trois [1-4 ans], un [5-9 ans], quatre [10-14 ans]

Dans certains cas, une interprétation est proposée. L'état sanitaire dentaire a également retenu notre attention. Quatre marqueurs ont été codés, dent par dent, pour chacun des individus :

- les caries (présence / absence),
- l'usure dentaire en utilisant une version simplifiée du codage publié par Don Reginald Brothwell (1981) (Tableau 11),
- le tartre : codé de 0 (pas de tartre) à 3 (tartre important),
- la parodontose : codée de 0 (absence) à 3 (importante).

Les hypoplasies de l'émail dentaire ont également été dénombrées dents par dents.

#### Les pathologies

Il n'y a pas d'individu fortement pathologique au sein du corpus (Tableau 12). Le maximum de régions osseuses atteintes pour un individu est égal à 3 (deux individus concernés), cinq individus ont deux régions atteintes, treize n'en ont qu'une. Il n'y a donc que vingt individus présentant une ou plusieurs atteinte(s) osseuse(s) pathologique sur un total de 107 individus (sépultures et ossements redéposés), soit moins de 20% de la population (Figure 85, Annexe 3). Il y a, proportionnellement, beaucoup plus d'individus pathologiques au sein du cimetière postérieur au 12<sup>e</sup> siècle que dans le cimetière plus ancien : treize sur un total de trente-cinq (37%), contre huit sur soixante-deux (13%). Au sein du cimetière le plus ancien, les individus pathologiques sont regroupés plutôt dans la partie est de la rue Trochet, tandis que dans le deuxième, ils sont présents sur l'intégralité de la surface explorée avec, manifestement, une augmentation du nombre et de l'intensité<sup>9</sup> vers l'ouest.

La région osseuse la plus fréquemment affectée est le rachis (cervicales, thoraciques, lombaires), avec quatorze atteintes répertoriées. Une vue plus détaillée des sites osseux atteints est visible sur la Figure 86.

Les cas d'arthroses sont les plus fréquents, elle affecte onze individus. Les autres types de pathologies ne sont identifiés que sur deux à trois individus (Graphique 3).

En ce qui concerne les *spina bifida*, sur l'ensemble de notre corpus, cinq adultes présentent cette pathologie sur quatorze, dont le sacrum était suffisamment bien conservé pour qu'on puisse en noter la présence ou l'absence.

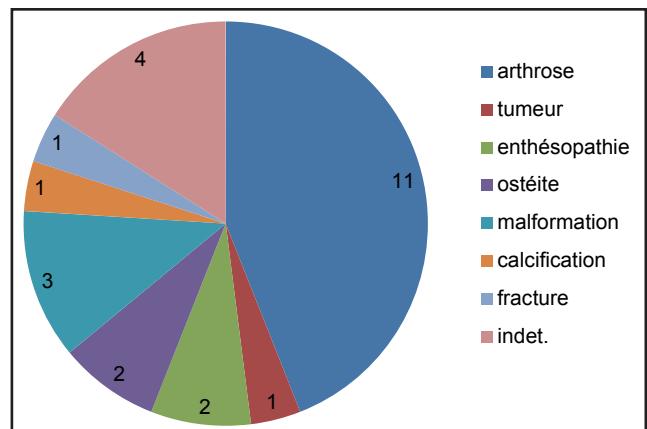
9 Augmentation du nombre de pathologies par individu

Usure			Tartre			Parodontose		
Brothwell	BDD SADIL		Brothwell	BDD SADIL		Brothwell	BDD SADIL	
1	0	(+)	0	0		0	0	
2			1	1		1	1	
2+	1		2	2		2	2	
3-			3	3		3	3	
3	2							
3+								
4	3							
4+								
5	4							
5+								
5++	5							
6	6							
7								

**Tableau 11** : correspondance entre le codage publié par Brothwell et celui utilisé pour la série de Candes-Saint-Martin

fait	US	ind	Nbre sites osseux atteints
106	1014	1	1
113	1035	1	1
118	1053	1	2
119	1060	1	1
124	1081	1	2
125	1084	1	1
173	1254	1	1
3007	3026	2	1
3011	3041	1	1
16000	16002	1	1
16003	16016	1	2
16003	16016	2	1
16004	16020	1	2
16009	16040	1	1
16010	16043	1	2
16015	16059	1	1
16016	16062	1	3
16017	16065	1	1
16019	16072	1	1
16022	16080	1	3

**Tableau 12** : inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies



**Graphique 3** : diagnostics pathologiques : types et nombre de cas répertoriés à Candes

La déhiscence de l'arc postérieur est observé sur une à deux vertèbres sacrées au maximum (S3, S4). Le rachis lombaire n'est jamais atteint (Annexe 4).

Trois adultes présentent une modification de la surface osseuse de l'intérieur de l'orbite de type *cribra orbitalia* sur quatorze, pour lesquels, un ou les deux orbites étaient observables (Annexe 4).

Aucun cas de métopisme n'a été repéré, sur treize individus pour lesquels cette variation anatomique était observable (Annexe 4).

#### La sphère bucco-dentaire

Selon que l'on observe les dents déciduaires ou définitives et les différentes parties de l'arc dentaire, la conservation des dents est très variable (Annexe 5).

#### Cimetière 1 : dents définitives

dent	N_dents	moins 2 EC	moins 1 EC	plus 1 EC	plus 2 EC
C INF D	23				1
C INF G	21			1	
C SUP D	20			1	
C SUP G	17		1		
I1 INF D	20			1	
I1 INF G	22				1
I1 SUP D	13	1			
I1 SUP G	17		1		
I2 INF D	22				1
I2 INF G	23				1
I2 SUP D	16		1		
I2 SUP G	15		1		
M1 INF D	19			1	
M1 INF G	14	1			
M1 SUP D	16		1		
M1 SUP G	14	1			
M2 INF D	22				1
M2 INF G	20			1	
M2 SUP D	18		1		
M2 SUP G	16		1		
M3 INF D	17		1		
M3 INF G	16		1		
M3 SUP D	11	1			
M3 SUP G	10	(valeur en deçà de deux écarts type / moyenne)			
PM1 INF D	22				1
PM1 INF G	21			1	
PM1 SUP D	19			1	
PM1 SUP G	19			1	
PM2 INF D	24				1
PM2 INF G	22				1
PM2 SUP D	14	1			
PM2 SUP G	17		1		
		5	10	8	8

Le nombre d'individus avec des dents observables est de trente-cinq pour le cimetière du haut Moyen-Âge jusqu'au 11<sup>e</sup> siècle et de treize pour le cimetière postérieur au 12<sup>e</sup> siècle. Au sein de ce corpus, le nombre d'immatures avec des dents déciduaires observables est de six dans le cimetière du haut Moyen-âge et de deux dans celui postérieur au 12<sup>e</sup> siècle (Figure 87).

Ainsi, que ce soit dans le cimetière du haut Moyen-Âge ou dans celui postérieur au 12<sup>e</sup> siècle, il n'y a que très peu de dents déciduaires conservées. La dent déciduale la mieux représentée est la première molaire inférieure gauche avec cinq dents (immatures du cimetière haut Moyen-Âge - 11<sup>e</sup> siècle).

D'un individu à l'autre, il y a de fortes différences dans la qualité de conservation de la dentition. Pour certains, nous n'avons qu'une dent observable, pour d'autres, la quasi-totalité de l'arc dentaire est présent.

Par ailleurs, en ce qui concerne la conservation différentielle des types de dents définitives, il y a de fortes différences entre les deux cimetières. Dans celui antérieur au 12<sup>e</sup> siècle, le nombre total de dents conservées oscille entre dix (troisième molaire supérieure gauche) et vingt-quatre (deuxième prémolaire inférieure droite). En revanche, dans le cimetière postérieur au 12<sup>e</sup> siècle, le meilleur score est de cinq dents conservées (canine inférieure gauche) (Figure 87). Une comparaison de l'état sanitaire de la sphère bucco-dentaire entre les deux ensembles est donc difficilement envisageable.

#### Le premier cimetière : du haut Moyen-Âge jusqu'au 11<sup>e</sup> siècle.

La conservation des dents définitives est relativement homogène entre les molaires, prémolaires, canines et incisives. Il y a en moyenne un peu plus de dix-huit dents conservées. Les scores de dix-huit dents sont compris dans l'intervalle d'un écart-type autour de la moyenne (seul le score de conservation de la troisième molaire supérieure gauche n'est pas inclus dans l'intervalle de deux écart-type autour de la moyenne) (Figure 87 et Tableau 13).

Les pertes *ante mortem* affectent plus particulièrement les molaires et prémolaires inférieures (Figure 88), avec une accentuation du phénomène au niveau de la première molaire et de la première prémolaire, notamment du côté gauche. Ceci peut, éventuellement, s'expliquer par l'utilisation de la bouche comme « troisième

Tableau 13 : cimetière du haut Moyen-Âge, distribution des scores de conservation des dents définitives autour de la valeur moyenne

main », lors d'activités artisanales par exemple.

Lorsque le sexe a pu être déterminé et que tout ou partie de la mandibule est conservée, on observe que les pertes *ante mortem* affectent systématiquement et de façon beaucoup plus marquée les femmes (six cas), tandis qu'un seul homme présente une perte *ante mortem* (sur un total de cinq hommes avec tout ou partie de la mandibule conservée). Bien que le nombre de femmes âgées ou très âgées soit légèrement plus important que celui des hommes, cette différence de perte *ante mortem* entre les sexes ne nous semble pas liée à l'âge, puisque des hommes de plus de quarante ans ne présentent pas de pertes *ante-mortem* ; de même, le nombre maximum de pertes pour les femmes affectent des individus de plus de quarante comme de plus de soixante ans (Tableau 14).

Fait	ind	sexé	âge	mandibule observable	nbre perte ante mortem
106	1	masc.	20-39	oui	0
118	1	masc.	20-49	oui	1
119	1	masc.	20-49	oui	0
128	1	masc.	>40	oui	0
137	1	masc.	20-49	non	
3007	1	masc.	>50	oui	0
143	1	fem.	>40	oui	5
146	1	fem.	>60	oui	5
150	1	fem.	>40	oui	3
154	1	fem.	>30	non	
158	1	fem.	>60	oui	5
161	1	fem.	20-49	oui	2
3011	1	fem.	>40	oui	5

**Tableau 14 :** inventaire des individus présentant une ou plusieurs pathologies

Les caries affectent plus fréquemment les molaires que le reste des dents ; par ailleurs, les dents de la mandibule sont plus fréquemment atteintes (Figure 89). Bien que le nombre de dents déciduaires conservées soit assez faible, on peut noter que le nombre de molaires cariées est proportionnellement assez important, sans que l'on puisse dire si notre échantillon est représentatif de la population (effectifs très faibles).

L'usure est répartie de manière assez homogène (Figure 89), si l'on se réfère à la moyenne de l'usure (score total du codage / nombre de dents observables).

Sur la mandibule, les incisives, canines et prémolaires droites, présentent des dépôts de tartre légèrement supérieurs à ce que l'on peut

observer sur le reste des dents (Figure 89). Sur le maxillaire, l'arc dentaire droit (I2, C, PM1, M1 et M2) est plus touché que l'arc gauche.

Enfin, la parodontose affecte plus fréquemment les dents de devant : incisives, canines et prémolaires, que ce soit sur la mandibule ou sur le maxillaire (Figure 89).

Les hypoplasies de l'émail dentaire sont un indicateur de stress subis lors de l'enfance, au moment de la formation de l'émail dentaire des dents définitives. Elles ont été repérées sur un grand nombre de sujets adultes. Vingt-trois individus sur vingt-six ayant des dents définitives observables, présentent une ou plusieurs hypoplasies.

La cotation de cet indicateur a été faite dent par dent, à l'exception des deuxièmes et troisièmes molaires inférieures et supérieures, qui ne sont pas prises en compte. Sur chaque dent, le nombre de stries d'hypoplasies de l'émail dentaire a été compté.

Le nombre maximum d'hypoplasies est de deux par dent. Celles qui en présentent le plus souvent sont les canines, et plus particulièrement les canines inférieures (Figure 90). Ainsi, ce sont quinze individus sur dix-neuf avec des canines inférieures droites et quinze sur vingt-et-un avec des canines inférieures gauches observables, pour lesquels un stress est enregistré au moment de la formation de l'émail dentaire, c'est-à-dire entre, approximativement, le milieu de la première et la fin de la cinquième année si l'on se fonde sur le référentiel publié par Moorrees (1963a). On notera qu'il s'agit probablement de la période de la vie au cours de laquelle se fait le sevrage des enfants.

#### **Le deuxième cimetière de Candes (12<sup>e</sup> siècle - époque moderne)**

Compte tenu de la faiblesse du corpus d'individus avec des dents observables, il convient de rester prudent quant aux interprétations que l'on peut avoir sur l'état sanitaire des individus à partir de l'examen de la sphère bucco-dentaire. Pour mémoire, nous n'avons qu'un immature avec des dents déciduaires observables (une mandibule complète)<sup>10</sup> et onze adultes avec des dents observables (de une à vingt-quatre dents conservées selon les cas).

<sup>10</sup> Plus un immature très jeune avec un germe de première incisive supérieure gauche conservé.

Le nombre de perte *ante mortem* est faible, mais relativement proportionnel à ce que l'on observe sur les individus du premier cimetière. Elles affectent les molaires et prémolaires avec, peut-être, une préférence pour les prémolaires et premières molaires (supérieure droite, inférieure gauche).

Dans les cas où le sexe a pu être déterminé et que la mandibule est partiellement ou totalement conservée, seuls les hommes présentent des pertes *ante mortem* ; ceci dit, le faible effectif et la situation particulière de l'échantillon qui n'a livré quasiment aucune femme sont peut être à l'origine de ceci (Tableau 15).

Fait	ind	sex	âge	mandibule observable	nbre perte ante mortem
168	1	masc.	>60	non	
16000	1	masc.	20-29	oui	5
16003	1	masc.	20-39	non	
16003	2	masc.	20-59	oui	1
16005	1	masc.	>40	oui	1
16010	1	masc.	<60	non	
16011	1	masc.	>30	non	
16015	1	masc.	20-29	non	
16019	1	masc.	ind.	non	
16005	2	fem.	20-39	non	
16017	1	fem.	>30	oui	0

**Tableau 15** : cimetière médiéval et moderne, nombre de pertes ante-mortem (PAM) pour chaque dent

Quelques caries ont été identifiées. Au total, jamais plus d'une par dent pour nos onze adultes, tandis qu'aucune carie n'est observable sur les dents déciduales (Figure 91).

Les moyennes d'usures calculées dent par dent sont légèrement plus fortes que sur le premier groupe de sépultures : le score de trois est régulièrement atteint ce qui n'est jamais le cas pour les sépultures du haut Moyen-Âge (Figure 91). Peut-être est-ce un effet de la faiblesse numérique de l'effectif observé.

En ce qui concerne le tartre et la parodontose, on observe que l'amplitude des scores moyens est également plus grande que celle des sépultures du cimetière du haut Moyen-Âge. Les dents inférieures et les molaires supérieures sont celles qui présentent le plus de dépôt de tartre. Quant à la parodontose, elle affecte plus particulièrement les incisives et canines inférieures<sup>11</sup> (Figure 91).

11 La première prémolaire inférieure gauche, la deuxième incisive supérieure droite, la canine supérieure droite et la deuxième prémolaire supérieure droite présentent également des scores supérieurs à 2.

Sur les onze individus adultes de notre échantillon, six présentent des hypoplasies de l'email dentaire (de trois à dix-huit hypoplasies par individus en fonction du nombre de dents observables et du nombre d'hypoplasies par dents). Les canines inférieures sont les dents qui présentent le plus d'hypoplasies. Dans une moindre mesure, les canines supérieures et les prémolaires (PM1 inférieure gauche et PM2 inférieures droite) sont également touchées (Figure 92). Toutefois, la faiblesse de l'effectif observé nous invite à rester prudent dans nos conclusions et ne nous permet pas de discuter une éventuelle évolution du nombre de stress subis par la population et des âges auxquels ces stress sont le plus fréquent entre la population inhumée dans le cimetière le plus ancien et celui postérieur au 12<sup>e</sup> siècle.

#### *b- Les ossements erratiques*

Comme cela a été signalé plus haut, en plus des sépultures, vingt-et-un lieux de découvertes d'ossements erratiques sont à signaler

Fait	US	Zone	Contexte	Précision
100	1002	zone 1	silo	
105	1011	zone 1	silo	
	1024	zone 1	tranchée de réseau contemporain	
	1025	zone 1	remblai d'une maçonnerie moderne	
	1026	zone 1	tranchée de réseau contemporain	
	1041	zone 1	remblai de nivellement sous l'enrobée de la voirie	
	1069	zone 1	remblai médiéval ou moderne	
	1072	zone 1	remblai de nivellement sous l'enrobée de la voirie	
139	1135	zone 1	fosse	
144	1146	zone 1	fosse	
	1147	zone 1	remblai médiéval ou moderne	
149	1157	zone 1	silo	
	1179	zone 1	tranchée de réseau contemporain	
155	1215	zone 2	remblai médiéval ou moderne	
	1248	zone 2	remblai médiéval ou moderne	encaissant du coffrage F172
	2001	zone 1	tranchée de réseau contemporain	
2001	2006	zone 1	tranchée de réseau contemporain	perturbation d'un squelette en place ?
	2011	zone 1	remblai médiéval ou moderne	
	3004	zone 1	remblai médiéval ou moderne	
3001	3006	zone 1	tranchée de réseau contemporain	
16014	16056	zone 2	ossuaire	

**Tableau 16** : contextes de découvertes des ossements erratiques

(Tableau 16 et Figure 93). On a pu relever les contextes suivants : trois silos médiévaux, deux fosses médiévales ou modernes, une tranchée de fondation d'un mur moderne, un ossuaire médiéval ou moderne, sept niveaux de remblais médiévaux ou modernes (niveaux scellant ou percés par les sépultures) et huit niveaux de remblais contemporains (tranchées de réseaux, niveling sous voirie). Les lieux de découverte de ces ossements sont répartis sur les 2,4 hectares de « l'occupation » funéraire identifiée pendant le diagnostic.

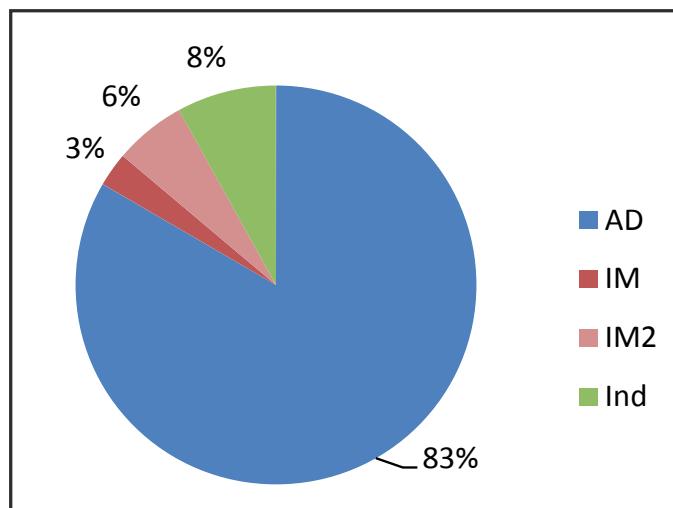
D'un contexte à l'autre, on trouve un nombre de restes extrêmement variable : de 1 à 79 (Figure 94). Les fosses et silos ont livré systématiquement un petit nombre d'os. Dans les contextes de remblai, quel que soit l'attribution chronologique, le nombre de reste est très variable.

Les 398 os dénombrés représentent au minimum trente-deux individus<sup>12</sup> (Tableau 17). Les ossements d'adultes représentent 83 % du nombre de restes (NR = 332, NMI = 25), les immatures 9 % (NR = 34, NMI = 7) et les os d'individus d'âge indéterminés 8 % (NR = 32) (Graphique 4).

US	NR	NMI	AD	IM	Remarque
1002	2	1	1		
1011	1	1	1		
1024	24	1	1		
1025	9	1	1		
1026	45	1	1		
1041	19	2	2		
1069	4	2	1	1	
1072	12	1	1		
1135	4	1		1	
1146	1	1	1		
1147	7	1	1		
1157	1	1		1	
1179	3	1	1		
1215	1	1	1		
1248	1	1	1		
2001	9	2	1	1	
2006	7	1	1		
2011	77	4	3	1	
3004	29	2	2		1 femme
3006	79	3	2	1	
16056	63	3	2	1	
	398	32	25	7	

**Tableau 17** : détail des nombres de restes et du nombre minimum d'individu par contexte de découverte d'ossements erratiques

12 Aucun test de recollage ou d'appariement entre contextes n'a été effectué.



**Graphique 4** : part des ossements adultes et immatures dans le corpus d'ossements erratiques (tous contextes confondus)

Sur l'ensemble du corpus, la région anatomique la mieux représentée en nombre de restes est le crâne. Ceci est lié à la fragmentation des os de cette région anatomique (voûte crânienne), mais, peut-être, également à une sélection préférentielle des os de cette région anatomique au moment de la constitution de certains dépôts secondaires comme l'ossuaire (F16014 - US 16056).

Les extrémités (mains et pieds) ou les sections anatomiques avec des os plus fragiles (scapulas) sont, comme cela était prévisible, moins bien représentées (Graphique 5).

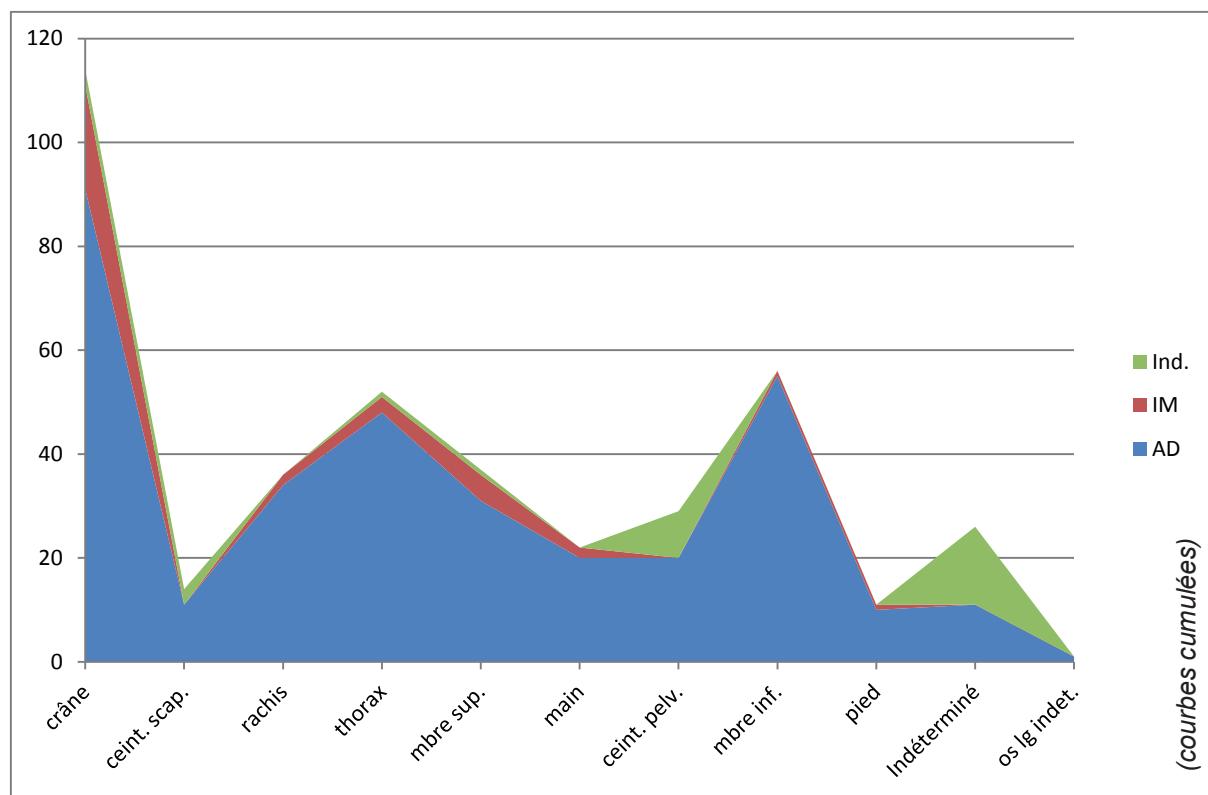
La bonne représentation des os du thorax (côtes) et du rachis est liée à la forte fragmentation des os de ces régions anatomiques.

Les os et fragments d'os n'ont pas été pesés, ce qui ne permet pas, en l'état, d'affiner cette analyse de la représentativité des différentes sections anatomiques.

### Le cimetière du haut Moyen-Âge

Dix-huit lieux situés dans l'emprise du premier cimetière de Candes ont livré des ossements erratiques : huit en contexte de remblai contemporain, cinq en contexte de remblai médiéval ou moderne, cinq en silo ou fosse médiévaux.

Les remblais contemporains ont livré essentiellement des os de régions anatomiques à fort taux de fragmentation ou comportant un nombre important d'os (thorax, rachis) ou se conservant bien (membres inférieurs). Le nombre de restes indéterminés est assez important, ce qui témoigne de la forte fragmentation des os dans



	crâne	ceint. scap.	rachis	thorax	mbre sup.	main	ceint. pelv.	mbre inf.	pied	Indéterminé	os lg indet.
AD	91		34	48	31	20		55	10	11	1
IM	20		2	3	5	2		1	1		
Ind.	3	3	1	1	1		9			15	

**Graphique 5 :** ossements erratiques, représentation des différentes parties anatomiques exprimée en nombre de restes - os adultes, immatures et d'âge indéterminé.

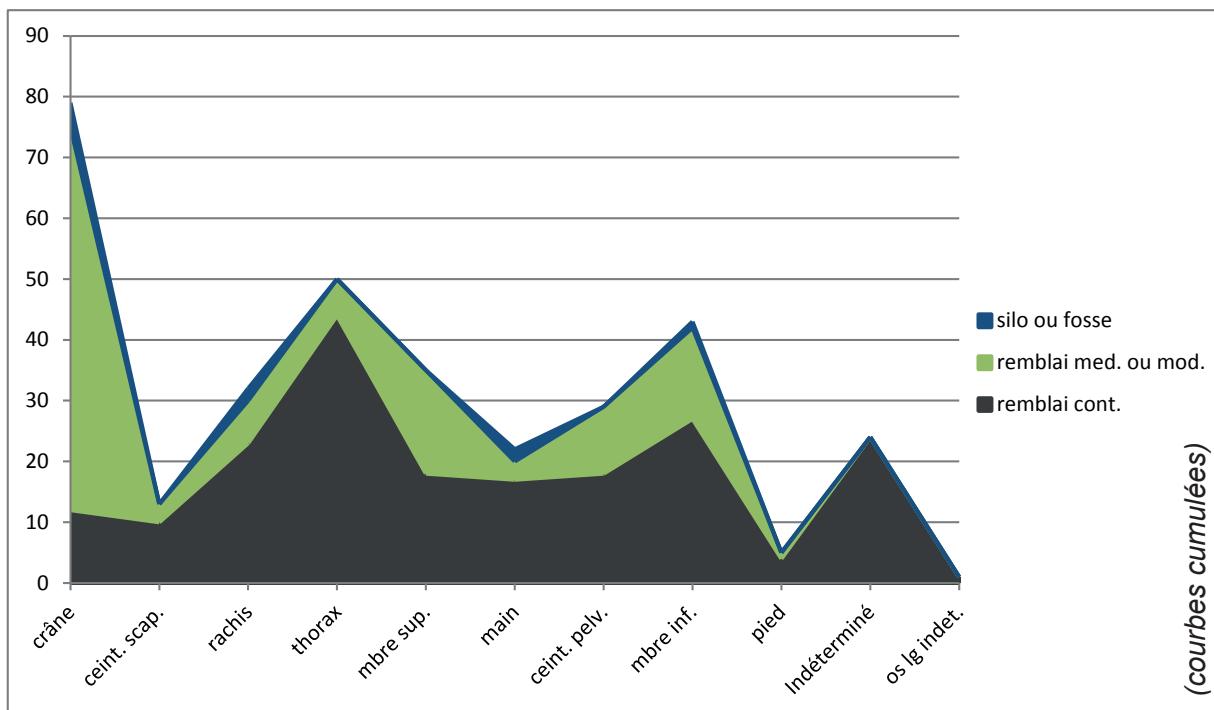
ces contextes (Graphique 6). On notera que le nombre de restes de crâne est assez faible, contrairement à ce que l'on observe dans les contextes de remblais médiévaux, puisque le nombre de restes de crâne représente 50% du nombre total de restes. Ceci peut témoigner d'une attention particulière portée au crâne lors de la redéposition d'ossements lors du fonctionnement du cimetière. La surreprésentation du crâne doit également être accentuée par un fort taux de fragmentation des os de cette région anatomique.

Les silos et fosses n'ont livré qu'un très petit nombre d'ossements (NR total = 9). La présence d'ossements dans ce type de contextes peut être considérée comme fortuite, alors que l'intentionnalité de la redéposition d'ossements humains dans des remblais médiévaux ou modernes est plus probable.

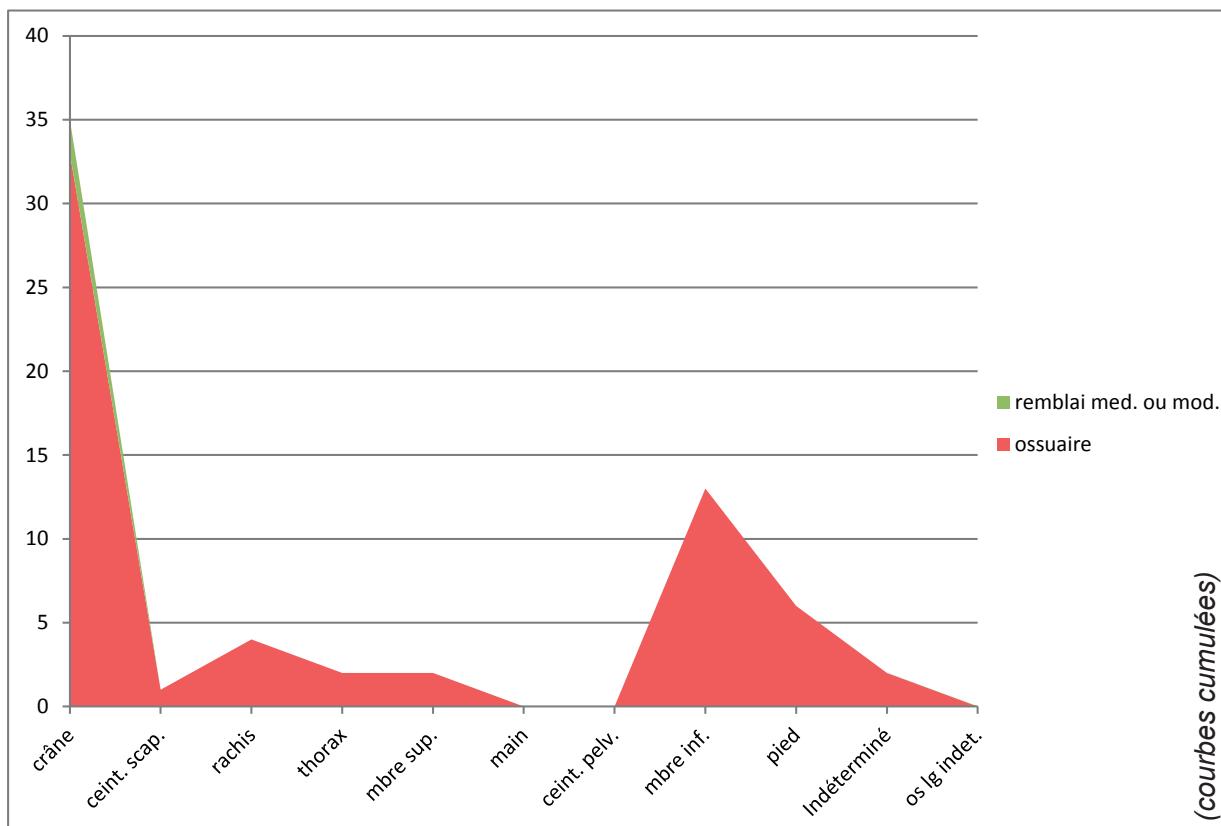
#### Le cimetière médiéval et moderne

Trois emplacements situés dans le contexte du cimetière du 12<sup>e</sup> siècle et postérieur (US 1215,

1248 et 16056) ont livré des ossements erratiques. Deux peuvent être considérés comme fortuits (découvertes d'un petit nombre d'ossements dans des remblais médiévaux ou modernes), le troisième est un dépôt volontaire de type ossuaire, sans doute constitué lors de l'usage du cimetière (Figure 95). Les os sont groupés et relativement organisés. Outre des os de grande taille classiquement présents dans ce type de contexte (crâne, os longs des membres), on trouve des os des pieds de plus petite taille (Graphique 7). Il pourrait s'agir de parties anatomiques déposées dans l'ossuaire au moment où les continuités articulaires entre ces petits os n'étaient pas complètement disparues.



**Graphique 6 :** cimetière du haut Moyen-Âge, ossements erratiques - représentation des différentes parties anatomiques en fonction des contextes de découverte.



**Graphique 7 :** cimetière médiéval et moderne, ossements erratiques - représentation des différentes parties anatomiques en fonction des contextes de découvertes

### 2.3.5 LES SARCOPHAGES (DANIEL MORLEGHEM)

Une analyse morphologique, technologique et minéralogique des sarcophages découverts à Candes-Saint-Martin lors de ce diagnostic a été réalisée par Daniel Morleghem (Doctorant allocataire en Archéologie, Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR 7324 CITERES - Université de Tours / CNRS). Il s'agit de l'étude des sarcophages du premier noyau funéraire : le cimetière du très haut Moyen-Âge.

Les cimetières du haut Moyen-Âge (Cf. Chap. 2.3.1 et 2.3.4) situés dans le bourg de Candes-Saint-Martin n'avaient fait l'objet, jusqu'à récemment, d'aucune investigation archéologique. Les seules informations disponibles étaient celles livrées par Carré de Busserolle en 1878 dans son *Dictionnaire* (Carré de Busserolle 1878 : 10) :

*Au mois d'avril 1878, en faisant des fouilles pour l'établissement d'une cave, près de l'église collégiale, on a trouvé un grand nombre de cercueils en pierre du pays et un sarcophage en pierre dure de Chinon. Il n'y avait aucune inscription. Près de ces tombeaux on a recueilli deux médailles romaines.*

Le diagnostic réalisé d'octobre 2011 à juin 2012 par le SADIL, à l'occasion des travaux d'assainissement sur la commune de Candes, a permis la mise au jour de 97 sépultures datées du VIIe au XIIIe siècle (jusqu'au XIXe siècle pour le cimetière paroissial, avant réduction de 1824), dont quinze en sarcophages. Ces derniers sont presque toujours situés en bordures de tranchées de réseaux ou observables seulement en coupe et ont été plus ou moins partiellement détruits par des réseaux et travaux antérieurs. Les informations disponibles sont donc partielles aux points de vue morphologique, métrologique, technologique et pétrographique. Aucun sarcophage n'est complètement renseigné. La présente étude s'appuie sur les données recueillies sur le terrain par l'équipe archéologique du SADIL (Stéphanie Philippon, Juliette Grall et Chhavy-Cyril Tan).

#### 2.3.5.1 DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE ET TECHNOLOGIQUE DES SARCOPHAGES

##### F. 106 – cuve et couvercle

La moitié supérieure de la cuve a été dégagée ; une partie de la paroi gauche est détruite. L'angle gauche à la tête de la cuve est droit et donne une forme trapézoïdale asymétrique au bloc.



Fig. 1 - F.106 : tête de la cuve

La taille intérieure et extérieure des parois est réalisée exclusivement au marteau taillant d'après les photographies observées. Les marques laissées par le tailleur sont différentes :

- à l'extérieur, ce sont des cupules entières se recouplant et formant des arcs de cercle irréguliers : cela indique des coups vifs servant à régulariser les parois externes de la cuve encore pleine à ce moment;

- à l'intérieur, il s'agit de traces rectilignes rapprochées correspondant à des empreintes de taillant se recouplant les unes les autres : à partir des photographies uniquement, il est difficile de dire s'il s'agit d'une traces d'évidement de la cuve ou d'un redressement des parois (l'évidement ayant été fait grossièrement voire même avec un pic).



Fig. 2 - F.106 : vue des parois latérales (gauche extérieure et droite intérieure)

Les blocs présents au-dessus de la sépulture correspondent vraisemblablement au couvercle. Celui-ci, d'après ce que l'on peut en voir, est plat et épais d'une douzaine de centimètres.

##### F. 108 – cuve

Seule la tête de la cuve de ce sarcophage a pu être partiellement dégagée. Les gros blocs de tuffeau visibles juste au-dessus peuvent éventuellement correspondre à son couvercle. Aucune mesure n'a été prise sur cet exemplaire. On observe seulement des traces de marteau taillant à l'extérieur de la paroi gauche.



Fig.3 - F.108 : angle gauche de la tête

#### F. 114 – cuve et couvercle

La cuve et le couvercle de ce sarcophrage sont conservés à moitié, celui-ci ayant été sectionné longitudinalement lors de l'ouverture de la



tranchée. Fig. 4 - F.114 : vue générale

Les parois latérales et distales de la cuve ainsi que le fond présentent des épaisseurs assez irrégulières. La paroi de tête est ainsi très fine à sa base et s'épaissit en haut. Cette paroi est inclinée vers l'extérieur : il est cependant difficile de savoir, d'après les photographies, s'il s'agit d'une caractéristique morphologique de la cuve ou seulement d'un déplacement de celle-ci. Le bas de la paroi gauche présente des traces en forme de cupule caractéristiques de l'utilisation d'un marteau taillant.

Le couvercle, épais d'une douzaine de centimètres, est plat au-dessous comme sur le dessus et ne semble pas présenter de caractère particulier.

#### F. 117 – cuve

Bien que très détruite, cette cuve est presque archéologiquement complète : la paroi droite (sur

toute sa longueur *a priori*, même si le retour de la paroi de pied n'est pas clairement visible), le fond ainsi que les angles de la tête sont conservés. La paroi gauche semble inclinée.



Fig. 5 - F.117 : vue générale

Deux lots de traces de taillant rapprochées sont visibles sur l'intérieur de la paroi droite et témoignent d'une opération (évidemment de la cuve ou régularisation de la paroi ?) en deux temps : d'abord la moitié basse (au pied) puis la moitié haute (à la tête). Le fond de la cuve est sans doute taillé à la polka<sup>3</sup>.

#### F. 118 – cuve et couvercle

F.118 est le sarcophage le mieux conservé retrouvé : la cuve est archéologiquement complète (ne manque qu'une partie du pied) et le couvercle – en place – est conservé à moitié environ. Les deux blocs affectent une forme trapézoïdale prononcée accentuée au niveau du pied et possèdent deux angles droits à droite.



Fig.6 - F.118 : vue générale



Fig.7 - F.118 : vue de la cuve

<sup>3</sup> Outil possédant l'un de ses tranchants métalliques parallèle au manche, tandis que l'autre est perpendiculaire.

La taille des parois est réalisée au taillant suivant les mêmes modalités que décrites plus haut. Les traces visibles à l'intérieur de la paroi de tête indiquent que le tailleur se tenait du côté droit de la cuve lors de l'opération (évidemment ou régularisation de la paroi). Le fond est quant à lui régularisé avec une polka large de 4 cm environ.

Le couvercle est plat au-dessous. Le dessus du couvercle est plat et les bords semblent biseautés selon un angle assez faible donnant une impression de couvercle à trois pans très peu prononcé. Il est délicat d'être plus catégorique à partir de la seule observation des photographies. La taille du bloc a été exécutée avec un marteau taillant (nombreuses traces visibles sur le dessus).



Fig. 8 - F.118 : profil du couvercle

#### F. 121 – cuve

Cette cuve a été retrouvée incomplète (seulement le fond) et très fracturée. Aucune information n'a pu en être tirée.

#### F. 135 – cuve

Cette cuve en grande partie prise sous la coupe présente un aspect plus massif que celui décrit jusque-là. La taille extérieure a été exécutée avec un marteau taillant.



Fig. 9 - F.135 : vue de la paroi gauche et de l'angle gauche de la tête

#### F. 136 – cuve

Cette cuve n'a été que partiellement observée en limite de tranchée. Aucune information n'a pu en être tirée.

#### F. 3002 – cuve

Seule la tête de la cuve a été mise au jour. Hormis quelques observations métrologiques, aucun élément morphologique ne peut en être extrait.



Fig. 10 - F.3002 : tête de la cuve

#### F.3004, F.3005 et F. 3006 – cuves

Ces trois cuves, observées en limites de fouilles, n'ont livré aucune information morphologique et métrologique exploitable.



Fig. 11 - F. 3004 (gauche) et F. 3005 (droite)

#### F. 3011 – cuve et couvercle

Seule une partie de la paroi gauche est manquante. La cuve possède deux angles droits du côté droit. La paroi droite est large de 6 cm en haut et s'affine d'un tiers en bas. Des traces de marteau taillant sont visibles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le couvercle, qui était conservé intégralement (et a été retiré partiellement sur cette vue), est en bâtière légère à dessous plat. Il est taillé au marteau taillant.



Fig. 12 - F.3011 : vue générale

F. 3012 et F. 3013 – cuves

Ne sont visibles de ces sarcophages qu'un angle de la tête de cuve dont on ne peut rien dire de particulier.



Fig. 13 - F. 3012 (à droite) et F. 3013 (à gauche)

### 2.3.5.2 DIMENSIONS

Les mesures prises sur les sarcophages mis au jour sont très hétérogènes dans leur nature mais aussi dans leur qualité, au vu des nombreuses contraintes de terrains (Tableau 18). F. 106 est le seul pour lequel toutes les mesures ont pu être prises, mais sa longueur et sa largeur au pied sont incomplètes. *A contrario*, aucune mesure n'a pu être prise sur F. 108. Le tableau ci-dessous reprend toutes les mesures prises. En bleu : les mesures complètes ; suivi d'un « + » : les mesures incomplètes pour la longueur, la largeur ou la hauteur à la tête (il s'agit donc d'un minimum) ; suivi d'un « - » : les mesures incomplètes pour la largeur ou la hauteur au pied qui doivent donc être plus petites en réalité.

Les cuves observées offrent des dimensions, et donc des morphologies, assez variées. Leur longueur est comprise entre 170 cm et 201 cm. La largeur externe à la tête oscille entre 32 cm et 60 cm avec un tiers des cuves large de 40 cm. F. 3013 sort du lot avec une largeur supérieure à 70 cm. La largeur externe au pied est quant à elle comprise entre 24 cm et un peu moins de 48 cm pour les plus grands exemplaires. Les hauteurs externes à la tête et au pied connaissent les mêmes variations : entre 30 cm et 60 cm à la tête. Pour le pied, les seules mesures connues sont de 35 cm. L'épaisseur des parois est assez régulière

N° Fait	Bloc	Longueur		Largeur tête		Largeur pied		Hauteur tête		Hauteur pied		Parois
		ext.	int.	ext.	int.	ext.	int.	ext.	int.	ext.	int.	
F106	cuvette	163+	156+	53	42	48-	37-	47	42	35	31	5 à 7
F106	couvercle											
F108	cuvette											
F108	couvercle											
F114	cuvette	160+	155+					42	36			
F114	couvercle							12		12		
F117	cuvette	137+	131+	60	48	44-	38-	40	34			6
F118	cuvette	201	189	32	21	24	13					5 à 6
F118	couvercle	125+		32				10		10		
F121	cuvette											
F135	cuvette	160+								35	20	10 env.
F136	cuvette											
F3002	cuvette			34	25							5 à 6
F3004	cuvette			33	20			20+	12+			6 à 7
F3005	cuvette			44	28			48+	40+			8
F3006	cuvette											
F3011	cuvette	170		40	32	25	14	30	22			4 à 6
F3011	couvercle	170		40		25		13	10			
F3012	cuvette			60	45			60	50			8
F3013	cuvette			70+	53+			30+	19+			8 à 9

Tableau 18 : Tableau synthétique des mesures prises sur les sarcophages

sur toutes les cuves et varie de 5 cm à 7 cm ; on remarquera qu'elles sont, d'une manière générale, taillées plus fines en bas qu'en haut.

La cuve de F. 118, parmi les mieux renseignées, se démarque si l'on considère sa longueur (la plus grande : 201 cm) par rapport à ses largeurs externes et internes qui sont parmi les plus petites (32 cm à la tête et 24 cm au pied, pour l'extérieur). Morphologiquement parlant, elle est aussi irrégulière sur son côté gauche.

Les couvercles plats sont épais d'une dizaine de centimètres et celui en légère bâtière est haut de 13 cm au maximum. Leurs longueurs et largeurs sont dans le même ordre de grandeurs et de variations que celles des cuves.

#### 2.3.5.3 MATÉRIAUX

Tous les sarcophages sont en tuffeau blanc. Quatre échantillons ont été prélevés sur les cuves des faits F. 117, F. 136, F. 3002 et F. 3011. D'un point de vue macroscopique, tous correspondent à de la craie micacée à grain fin de couleur blanche contenant quelques grains de quartz et de mica (en quantité variable d'un échantillon à l'autre), ainsi que des bioclastes de taille infamillimétrique.

Ce type de tuffeau est très répandu dans la région, depuis l'Anjou jusqu'en Loir-et-Cher. Cette formation géologique affleure à Candes et dans ses environs (vallée de la Vienne notamment). Les sarcophages de région Centre connus dans ce type de matériau sont généralement attribués au secteur de Bourré/Montrichard, bien qu'aucune carrière de sarcophages n'y soit connue, ni même dans les formations de tuffeau blanc d'ailleurs.

Carré de Busserolle nous parle quant à lui de sarcophages en « *pierre dure de Chinon* » : il s'agit vraisemblablement d'un tuffeau jaune coquillier du Turonien supérieur localement appelé « millarge » et qui pourrait provenir, d'après ce que l'on sait de la production et de la diffusion des sarcophages de la région, des carrières de sarcophages de Panzoult situées à 25 km environ de Candes, en aval de la Vienne.

### 2.3.6 LES DATATIONS ABSOLUES : ANALYSES RADIOCARBONES

Quatre échantillons, prélevés sur quatre sépultures (F106, F124, F125 et F168) ont été datés par analyses radiocarbones par le laboratoire Beta Analytic (Miami, Floride), en utilisant le type d'analyse AMS Standard (Annexe 6 de la Partie 1, volume 3 et Tableau 19).

Nos choix se sont portés sur un sarcophage à l'intérieur de l'enceinte médiévale (F106), deux sépultures en pleine terre (ou en architecture funéraire en matériaux périssables), relativement proches de la Collégiale et superposées stratigraphiquement dans deux couches distinctes (F124 et F125), et enfin, un coffrage maçonné localisé cette fois-ci à l'extérieur de l'enceinte médiévale (F168) (Figure 96).

Les résultats de ces analyses ont démontré que le sarcophage F106 est le plus ancien (entre 660 – 780 de notre ère) (datation avec une calibration à deux sigma, Cal AD), daté du haut Moyen-Âge. La sépulture F124, bien que inhumée plus profondément que F125, est postérieure à cette dernière. Elles sont datées fin VIII<sup>e</sup> s. – courant IX<sup>e</sup> s. pour F125 et fin X<sup>e</sup> – début XI<sup>e</sup> s. pour F124. Le coffrage maçonné F168 est la sépulture la plus récente des quatre échantillons analysés, daté du Moyen-Âge Classique fin XII<sup>e</sup> – 1<sup>ère</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s.

### 2.3.7 LA CHRONOLOGIE RELATIVE : LES CONTEXTES STRATIGRAPHIQUES

Dans la rue Trochet, deux phases d'inhumation se distinguent nettement, stratigraphiquement parlant (Figure 97).

Les sépultures F122, F123, F125, F129, F130 et F131 sont inhumées peu profondément sous l'enrobé de voirie actuel, apparaissant entre 20 cm et 48 cm de profondeur. Le deuxième ensemble de sépultures F124, F126, F127 et F128 est quant à lui inhumé très proche du substrat de tuffeau blanc (voire creusé dans celui-ci), à une profondeur d'apparition entre 55 et 87 cm sous la surface actuelle.

N° de sépulture	Type d'analyse	Datation avec une calibration à 2 Sigma	Référence du laboratoire
F106	AMS-Standard	entre 660 - 780 de notre ère	Beta - 322089
F124	AMS-Standard	entre 900 - 910 et entre 970 - 1030 de notre ère	Beta - 322090
F125	AMS-Standard	entre 770 - 900 et entre 920 - 940 de notre ère	Beta - 322091
F168	AMS-Standard	entre 1160 - 1260 de notre ère	Beta - 322092

Tableau 19 : Tableau des datations radiocarbones effectuées par le laboratoire Beta Analytic.

Les US 1088 et 1073 séparent ces deux phases distinctes.

Contrairement à ce que nous pensions initialement, l'ensemble de sépultures inhumé le plus profondément est le plus récent, ce qui a pu être déterminé par extrapolation grâce aux datations radiocarbones (Cf. Chap. 2.3.6), daté fin X<sup>e</sup> – 1<sup>ère</sup> moitié XI<sup>e</sup> s. Le second ensemble, inhumé peu profondément, est le plus ancien, daté quant à lui fin VIII<sup>e</sup> – courant IX<sup>e</sup> s.

Dans le Chemin du Tire-Jarret, nous avons vu que la majorité des sépultures sont scellées par un massif remblai US 3004, puis en montant vers le sud, par deux niveaux de remblais (US 3004 et 3024) (Cf. Chap. 2.2.1.3). La sépulture F3007 semblerait faire exception, localisée stratigraphiquement entre les deux niveaux de remblais US 3004 et 3024. La position du squelette est également différente de celle observée jusqu'alors pour les autres sépultures.

Elle pourrait attester au moins deux phases d'inhumations distinctes sur ce secteur.

### 3. DISCUSSION/SYNTHESE

d'anciennes caves ou habitations abandonnées.

Après 1824, nous voyons enfin une réduction de moitié du cimetière paroissial (Cf. Chap. 2.3.1).

#### 3.1. LES PREMIÈRES OCCUPATIONS IDENTIFIÉES ET DATATION DES PHASES CHRONOLOGIQUES PRINCIPALES

L'occupation la plus ancienne identifiée à Candes-Saint-Martin remonte au Haut-Empire, la période la mieux représentée étant 15 avant notre ère – 60 de notre ère, localisée au niveau de la route de Compostelle (sauvetage urgent de 2010). Il s'agit de quatre faits, où la céramique antique est vraisemblablement en position secondaire (notamment dans des silos du haut Moyen-Âge), et surtout de six unités stratigraphiques (remblais et sols d'occupations).

Une deuxième occupation antique, dans une fourchette essentiellement entre 70 et 200 de notre ère, est localisée sur le bourg actuel (diagnostic de 2011/2012). Il s'agit d'un remblai d'occupation et d'un fossé.

L'identification des aires d'habitation, d'artisanat, funéraires, ainsi que leur importance, reste en définitive très mal caractérisé à Candes-Saint-Martin, pour la période antique.

Les occupations médiévales identifiées lors de ce diagnostic s'étendent chronologiquement depuis le VIIe s., durant le haut Moyen-Âge, jusqu'à la fin du XIIIe s. (Figure 98).

Pour le début du haut Moyen-Âge, à des aires d'ensilage localisées en périphérie du bourg médiéval s'associe un premier noyau funéraire où le mode d'inhumation semble être essentiellement en sarcophage de tuffeau blanc (Figure 99). Durant le haut Moyen-Âge se met en place un vaste cimetière, se développant jusqu'à son extension maximale tout autour de la Collégiale Saint-Martin. Enfin, dans le courant du XIIIe s., lors de la fortification de la ville médiévale enserrée de remparts, le cimetière paroissial forme un second noyau funéraire, déplacé en dehors de l'enceinte urbaine (Figure 100).

Les périodes Moderne et Contemporaine sont représentées essentiellement par des murs, sous-jacents à la voirie actuelle, identifiés comme étant

#### 3.2. L'ORGANISATION SPATIALE DES VESTIGES DU MOYEN-ÂGE

##### 3.2.1 LES AIRES D'ENSILAGE

Deux aires d'ensilage sont identifiées sur le bourg de Candes-Saint-Martin. La première, localisée tout à l'Ouest (découverte en 2010 lors de l'opération de sauvetage urgent route de Compostelle), et la seconde, située au sud-est du bourg (découverte lors du diagnostic de 2011/2012).

Ces deux zones de stockage, totalisant huit silos (probables) pour le premier ensemble et quatre silos pour le second, devaient se trouver en périphérie d'un petit centre urbain du haut Moyen-Âge. Un cinquième silo, légèrement excentré du deuxième ensemble devait lui aussi être situé en périphérie de l'habitat.

##### 3.2.2 LES DEUX GRANDS ENSEMBLES FUNÉRAIRES

###### 3.2.2.1 ÉTENDUE, PRATIQUES FUNÉRAIRES ET CHRONOLOGIES RELATIVE ET ABSOLUE

###### Le premier noyau funéraire

Un premier noyau funéraire, du très haut Moyen-Âge, a d'abord été découvert en partie sud-est du bourg. Il englobe une portion de la rue Trochet, entre les rues Saint-Maurice et des Lavandières, ainsi que le Chemin du Tire-Jarret (Figure 96).

Ce premier noyau est identifiable par la concentration de sarcophages (de tuffeau blanc). En superposition stratigraphique avec ce noyau et autour de celui-ci, d'autres sépultures sont présentes pour lesquelles le mode de décomposition n'a pas pu être déterminé (pleine terre ou architecture en matériaux périsposables) (Cf. Chap. 2.3.4).

Compte tenu des pratiques funéraires observées et des résultats d'une datation radiocarbone effectuée sur l'un des squelettes en sarcophage, on peut attribuer ce premier ensemble au moins à une fourchette chronologique située

entre la fin du VII<sup>e</sup> s. et le courant du VIII<sup>e</sup> s. Toutefois, une occupation plus ancienne entre les IV<sup>e</sup> - VI<sup>e</sup> siècles, liée à la chapelle Saint-Maurice, ne peut être exclue.

#### Extension du premier noyau : le cimetière du haut Moyen-Âge

A partir de ce premier noyau va se développer un vaste ensemble funéraire jusqu'au XI<sup>e</sup> s. Lors du diagnostic, des sépultures ont été observées dans une zone délimitée entre la rue des Lavandières à l'Est, la rue Trochet (fin du tronçon ouest/est) à l'Ouest, le Chemin du Tire-Jarret au Sud et la rue de la Mairie au Nord. Cet ensemble se développe autour de la Collégiale Saint-Martin, les inhumations devant se poursuivre également au sein de l'espace occupé par le premier noyau funéraire (Figure 96).

Les individus sont inhumés en pleine terre ou en architecture funéraire en matériaux périssables. Dans de rares cas, nous avons pu préciser le type d'architecture funéraire (au vu des observations faites sur les squelettes et du volume des corps). Ainsi, quelques inhumations en cercueil ont pu être identifiées (Figure 78).

Stratigraphiquement, nous avons vu que deux phases au moins d'inhumation se succèdent sur ce cimetière, que ce soit rue Trochet ou dans le chemin du Tire-Jarret (Cf. Chap. 2.3.7) (Figure 97).

Les datations radiocarbone nous ont donné des fourchettes chronologiques pour chacune de ces deux phases (qui semblent se superposer spatialement). La première serait datée fin VIII<sup>e</sup> – 1<sup>ère</sup> moitié X<sup>e</sup> s. et la seconde fin X<sup>e</sup> – 1<sup>ère</sup> moitié XI<sup>e</sup> s. Dans la première phase d'inhumation, les sépultures semblent avoir été enterrées peu profondément (apparaissent aujourd'hui à 20 cm de profondeur seulement sous l'enrobé de voirie), tandis que dans la deuxième phase, les sépultures sont enterrées à de plus grandes profondeurs, voire creusées dans le substrat de tuffeau blanc.

En ce qui concerne les pratiques funéraires sur ce premier ensemble, topographiquement, les sarcophages, à l'exception de deux cas excentrés à l'est, sont disposés par petits groupes au sein d'une zone située au sud de la collégiale.

Du point de vue du recrutement, la distribution des immatures au sein des classes d'âges usuellement utilisées est marquée par un fort déficit des moins de dix ans par comparaison avec les schémas de mortalité pré-industriels. On n'observe pas de particularité, si ce n'est

une concentration de huit immatures dans la partie ouest du cimetière du haut Moyen-Âge (rue Trochet). On observe également une forte proportion d'individus âgés (plus de soixante ans). Dans le cimetière antérieur au XII<sup>e</sup> s., le rapport entre nombre d'hommes et de femmes est presque équilibré, légèrement en faveur des femmes dont une majorité sont situées dans la partie ouest du premier cimetière. Ainsi, l'extrémité ouest du cimetière de Candes pourrait avoir accueilli préférentiellement des femmes et des enfants.

Pour ce qui est de l'état sanitaire, les individus présentant des pathologies sont plutôt regroupés dans la partie est de la rue Trochet.

Les pertes *ante mortem* affectent plus particulièrement les molaires et prémolaires inférieures, avec une accentuation du phénomène au niveau de la première molaire et de la première prémolaire, et ce sont les femmes qui sont les plus concernées. Des pratiques artisanales répétitives sont peut-être à l'origine de ces pertes *ante mortem* préférentiellement localisées dans la partie médiane de l'arc dentaire (utilisation de la bouche comme «troisième main» pour le travail des fibres ou le tissage par exemple). Le fait que ce type d'atteintes affecte préférentiellement les femmes peut être révélateur d'une spécialisation des tâches.

Enfin, de nombreux indicateurs de stress sont présents sur les dents des adultes qui sont observables, notamment les canines.

#### Le deuxième noyau funéraire : le cimetière paroissial

Un deuxième ensemble funéraire a été découvert cette fois-ci au sud-ouest du bourg actuel, plus excentré par rapport à ce dernier. Les sépultures mises au jour s'étendent sur l'ensemble de la rue du Puits Saint-Michel, au nord du cimetière actuel, puis sur la rue Trochet, longeant la Place du Champ de Foire à l'est, entre les intersections avec les rues des Perrières et du Panorama (Figure 96). Ce deuxième ensemble correspond à un déplacement du cimetière à l'extérieur de l'enceinte urbaine médiévale.

Les modes d'inhumations employés sont le coffrage maçonné (dalles de tuffeau blanc liées au mortier) et le dépôt en pleine terre ou en architecture funéraire en matériaux périssables.

Par extrapolation à partir d'une datation radiocarbone effectuée sur l'un des coffrages de ce cimetière, on peut éventuellement rapprocher les coffrages de cet ensemble au Moyen-Âge Classique, fin XII<sup>e</sup> – 1<sup>ère</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s.

C'est dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle que les limites du cimetière paroissial semblent clairement se dessiner, pour rester inchangées jusqu'en 1824.

Un tronçon de la tranchée de réseaux rue du Puits Saint-Michel étant perpendiculaire à cette dernière, nous avons pu profiter de cette opportunité pour visualiser la limite nord probable du cimetière paroissial, avant 1824. Celle-ci se situerait approximativement entre les structures F16014 et F16013, matérialisée sur le terrain par une démarcation franche entre le substrat de tuffeau blanc d'un côté (F16013) et de la terre végétale de l'autre (F16014), caractérisant le passage vers l'intérieur du cimetière paroissial.

En revanche, nous n'avons pas retrouvé de traces de l'ancien mur de clôture du premier cimetière paroissial, avant réduction de 1824. Celui-ci a peut-être été en grande partie récupéré, pour la construction des nouveaux murs de clôture du cimetière réduit de moitié.

En ce qui concerne les pratiques funéraires, les coffrages maçonnés sont apparemment regroupés dans la partie est de la rue du Puits Saint-Michel et dans le prolongement immédiat de la rue Trochet. Rappelons la découverte, dans ou à proximité de coffrages maçonnés, de fragments de vases dits « à encens ».

Le recrutement dans le cimetière paroissial, contrairement au cimetière du haut Moyen-Âge, montre que les femmes sont très peu représentées (deux femmes pour neuf hommes).

En ce qui concerne l'état sanitaire des individus, il y a proportionnellement beaucoup plus d'individus pathologiques au sein de ce cimetière que dans le cimetière le plus ancien (treize sur un total de trente-cinq, contre huit sur soixante-deux).

Enfin, on notera que ce deuxième cimetière est le seul espace funéraire où un dépôt volontaire de type ossuaire a été trouvé. Les os sont groupés et relativement organisés. Des parties anatomiques (os des pieds, de plus petites tailles par exemple) y ont été découvertes. Ceci indique que le dépôt d'une partie des os a été faite au moment où les contiguités articulaires entre ces petits os n'avaient pas complètement disparu.

### 3.2.2.2 L'ÉVOLUTION DU CIMETIÈRE PAROISSIAL JUSQU'AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

À partir de 1824, décision est prise que le cimetière municipal soit réduit de moitié, afin d'agrandir la Place du Champ de Foire et d'élargir les rues la desservant, d'adapter davantage la capacité du cimetière au nombre de population de la commune, et enfin, d'éloigner les sépultures des habitations, pour des raisons d'hygiène, tout en construisant un mur de clôture plus élevé pour le nouvel espace ainsi délimité (Cf. Chap. 2.3.1) (Figure 96).

Les sépultures en pleine terre découvertes dans la rue du Puits Saint-Michel sont donc à rattacher au premier état du cimetière paroissial, dans son extension maximale, avant réduction de 1824.

### 3.2.3 LE FOSSE D'ENCEINTE ET LA FORTIFICATION DE LA VILLE MÉDIÉVALE

Plusieurs facteurs nous ont permis de retracer l'emprise du fossé d'enceinte médiéval de la ville (Figure 100). Ce sont tout d'abord les sources anciennes et archives, la topographie urbaine actuelle et des portions de murs en élévation gardant encore l'empreinte des anciennes fortifications, mais également la découverte lors de ce diagnostic d'une section de fossé, ainsi que d'une pile maçonnée d'un pont de franchissement du fossé. Nous n'avons pu mettre en évidence si le fossé d'enceinte a toujours été ou non doublé d'un rempart (notamment aux origines de la délimitation et de la fortification de la ville, dans le courant des IX<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s.).

En contrebas de la rue de la Douve, aucun vestige n'atteste aujourd'hui de la présence passée de la porte de Montsoreau mentionnée dans les sources anciennes. La rue de la Douve en elle-même est la plus parlante topographiquement de l'existence d'un fossé d'enceinte à cet emplacement, encaissée et longeant le mur du rempart côté extérieur. La tour l'Enfant (où se trouvait autrefois la porte l'Enfant) est encore en élévation, bien que rénovée.

Remontant la rue de la Douve jusqu'à atteindre la rue Trochet, nous avons pu dresser une coupe de ce fossé, dans l'axe duquel nous avons découvert une pile (Figures 44 et 63). Elle devait supporter un pont en matériaux périssables, permettant le franchissement du fossé pour rentrer dans la ville par la porte de Torché. Cette porte était défendue par la maison dite de la Garnison (encore en partie en élévation, mais fortement rénovée).

Le fossé d'enceinte se poursuivait ensuite dans la rue des Perrières (autrefois nommée « rue des Douves »). Ce tronçon du fossé d'enceinte est le moins bien conservé, perturbé en stratigraphie par les nombreuses cavités souterraines présentes dans ce secteur, ainsi que par l'exploitation de la carrière des « Perrières ». Le mur de rempart est quant à lui encore perceptible (deux tours de sections carrées ont notamment été rénovées).

À hauteur du Chemin du Panorama, la présence d'un imposant éperon rocheux naturel laisse penser que le mur de rempart devait venir s'appuyer contre. Était-il alors nécessaire que le fossé se prolonge à cet endroit ?

Après un hiatus dans nos observations, nous pensons que le fossé d'enceinte se prolongeait dans le Sentier des Cavaliers, descendant en contrebas vers la route de Compostelle, où devait se trouver à l'origine la porte de Saint-Germain.

La présence d'éperons rocheux naturels de tuffeau calcaire à Candes, à la confluence de la Loire et de la Vienne, devait constituer un lieu d'attraction naturel pour l'installation de la ville médiévale fortifiée (remparts, puis Château des Archevêques de Tours). L'enceinte castrale du XIII<sup>e</sup> siècle de Candes est de plan polygonal, relativement régulier, formé de segments de murailles rectilignes d'une centaine de mètres de longueur en moyenne. Ce type de plan est fréquent pour cette période. Elle est flanquée de tours. Il reste difficile de restituer quelle pouvait être la configuration architecturale des quatre portes d'entrées de la ville (portes encadrées de deux tours creuses ou de deux tours pleines ?).

#### 3.2.4 LES MAÇONNERIES DES ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

À l'extrémité est de la rue Trochet, Place du Puits, dans la rue des Perrières et Chemin des Perrières, des murs composés de moellons de tuffeau assisés, liés ou non au mortier, ont été observés sous voirie. Ces murs sembleraient

avoir délimité d'anciennes caves (ou habitations). Le mur F10 000 est peut-être plutôt un ancien mur de clôture de parcelle ?

Si certaines de ces maçonneries sont d'anciens murs d'habitations (et non des caves), aucune ne figure sur le cadastre napoléonien (Figures 13, 24 et 40). De la céramique XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. a été découverte dans le remblai d'abandon (US 6005) entre les deux murs F6000 et F6003.

Ces maçonneries pourraient dater, sans plus de précisions, des périodes Médiévale ou Moderne (en tout état de causes antérieures au cadastre napoléonien de la commune, daté de 1837).

### 3.3. L'ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA TOPOGRAPHIE URBAINE MÉDIÉVALE DE CANDES-SAINT-MARTIN

Les informations recueillies lors du diagnostic de 2011/2012, bien que lacunaires, voire quasi-inexistantes pour la période antique, nous permettent tout de même de reconstituer une première ébauche de l'évolution générale du bourg médiéval de Candes-Saint-Martin. Ces hypothèses reposent sur les seules observations faites dans les tranchées de réseaux, et une étude du bâti médiéval de Candes, à mettre en parallèle, serait indispensable. Le découpage chronologique des différentes phases proposées (Figures 99 et 100) reste arbitraire, à un voire deux siècles près, mais cette mise en perspective permet d'avoir une vision synthétique globale de l'évolution du bourg médiéval de Candes.

#### 3.3.1 ÉTAT 1, FIN IV<sup>e</sup> – VIII<sup>e</sup> s. : LE BOURG DU TRÈS HAUT MOYEN-ÂGE.

De cette période, nous ne connaissons que peu de choses. Nous pouvons lui rattacher deux aires d'ensilage (bien que mal datées dans le haut Moyen-Âge), ainsi qu'un premier noyau funéraire, essentiellement constitué de sarcophages, daté fin VII<sup>e</sup> – courant VIII<sup>e</sup> s.

Nous savons par ailleurs, par les sources anciennes, que Saint-Martin aurait érigé l'église primitive Saint-Maurice vers 387 (qui se serait écroulée seulement vers 1175) (Cf. Chap. 1.6.3.1).

Une hypothèse serait que le bourg médiéval du haut Moyen-Âge devait se développer autour de cette église primitive. Les aires d'ensilage seraient en périphérie de ce petit noyau urbain, ainsi que l'espace funéraire.

Nous ne connaissons pas quelle pouvait être l'extension de ce bourg médiéval primitif, ni les axes de circulation le desservant.

### 3.3.2 ÉTAT 2, IX<sup>e</sup> s. – DÉBUT XII<sup>e</sup> s. : LA MISE EN PLACE DU BOURG DU HAUT MOYEN-ÂGE.

Nous avons vu précédemment (Chap. 1.6.3.1) qu'une charte du cartulaire de l'abbaye de Bourgueil, datée de 1188, mentionnait : «une chapelle du bienheureux Maurice jouxte la grande église du village de Candes». Elle aurait disparu au moment de la construction de la collégiale et c'est à partir de 1180 que les offices religieux furent célébrés dans la nouvelle église (Savette 1935 : 21). Le chœur et le transept de la Collégiale saint Martin, construits dans un style roman, seraient de la fin du XII<sup>e</sup> s. ; la nef, construite dans un style gothique, serait quant à elle du second quart du XIII<sup>e</sup> s. (Ranjard 1994 : 228-232).

Avec le développement du bourg médiéval du haut Moyen-Âge, le premier noyau funéraire aurait été englobé dans cette nouvelle emprise urbaine, pour atteindre son extension maximale tout autour de la Collégiale Saint-Martin. La mort de saint Martin à Candes en 397 devait faire de la Collégiale un pôle d'attraction pour les fidèles, souhaitant se faire inhumer à proximité de ce lieu de culte.

Au maximum de son étendue, le cimetière du haut Moyen-Âge pouvait se délimiter par la rue de la Cour Dimière au Sud, la Collégiale saint Martin au Nord, la rue de la Mairie à l'Est et la rue Trochet à l'Ouest (tronçon nord/sud). Au moins deux phases d'inhumation ont dû se succéder sur ce cimetière, superposées stratigraphiquement. Ces deux phases seraient datées (au vu des analyses radiocarbone effectuées) de la fin VIII<sup>e</sup> – 1<sup>ère</sup> moitié X<sup>e</sup> s. pour la première et la seconde fin X<sup>e</sup> – 1<sup>ère</sup> moitié XI<sup>e</sup> s.

L'ampleur du bourg du haut Moyen-Âge pouvait être approchante de celle qui sera délimitée par la suite par les fortifications du XIII<sup>e</sup> s. Nous ne savons pas si le bourg était alors entouré d'un talus ou d'un fossé, matérialisant l'emprise de la ville.

### 3.3.3 ÉTAT 3, XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> s. : L'APOGÉE DU BOURG MÉDIÉVAL.

D'après les sources écrites, ce serait au cours du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle que la ville de Candes serait enserrée de remparts flanqués de tours, doublés d'un profond fossé (Cf. Chap. 1.6.4.2) (Savette 1935 : 12). Ces informations croisées avec la topographie urbaine actuelle et nos observations archéologiques de terrain nous ont permis de restituer le tracé supposé de ce fossé d'enceinte (Figure 100).

Quatre portes, mentionnées dans les sources écrites (*op. cit.*), desservaient la ville : la porte de Montsoreau, la porte l'Enfant (ou porte du château), la porte de Torché (ou de Terché) et la porte de Saint-Germain. Au vu de la configuration urbaine ainsi restituée, on pourrait légitimement supposer éventuellement une cinquième porte au sud-est, faisant pendant à la porte l'Enfant (au sud-ouest). Ces portes devaient être flanquées de tours, de sections circulaires ou carrées (la tour l'Enfant, qui devait flanquer la porte l'Enfant, et aurait été érigée en 1490, est la seule conservée aujourd'hui). La porte de Torché (ou de Terché) était défendue par la « Maison de la Garnison ».

Trois voies principales de circulation devaient partir de Candes, pour desservir Angers à l'Ouest, Chinon à l'Est (route dite « de Compostelle »), et Fontevraud au Sud.

En dehors de la ville ainsi fortifiée, on voit se développer un deuxième noyau funéraire, constitué dans un premier temps de coffrages maçonnés (fin XII<sup>e</sup> – courant XIII<sup>e</sup> s.). C'est dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle que le cimetière paroissial va se mettre en place et devenir de rigueur. Les inhumations sont alors exclusivement en pleine terre (ou en architecture en matériaux périssables).

À l'intérieur de l'enceinte, des édifices voient le jour vers la fin du Moyen-Âge Classique. Ce sont parmi ceux que l'on connaît (répertoriés au titre de l'inventaire des Monuments Historiques) une Maison canoniale, ainsi que la Prévôté.

Le « Château-Vieux », résidence d'été des Archevêques de Tours, aurait été quant à lui construit entre 1485 et 1520.

Ce serait au cours du XV<sup>e</sup> siècle que de massifs contreforts d'angles seraient ajoutés sur la façade occidentale de la Collégiale Saint-Martin, lui conférant son aspect militaire.

**3.3.4 ÉTAT 4, XV<sup>E</sup> – DÉBUT XIX<sup>E</sup> S. : LE BOURG  
MÉDIÉVAL JUSQU'À LA RÉVOLUTION ET LES GRANDES  
MODIFICATIONS DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE.**

Dans le courant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, voient le jour d'autres habitations médiévales (encore conservées partiellement en élévation à l'heure actuelle), dont une Maison-Dieu (ou Aumônerie) du XVI<sup>e</sup> siècle. Au nord de l'église, une maison du XVI<sup>e</sup> siècle servait avant 1789 de presbytère aux quatre chanoines-curés (Cf. Chap. 1.6.4.4).

En 1682 fut construit un nouveau logis, qui en 1820 sera remplacé par le « Château-Neuf ». Cet édifice servit de seconde résidence aux Archevêques de Tours (Cf. Chap. 1.6.4.3).

À partir de 1789, les fortifications de la ville tombant en ruines, furent abattues et disparurent (Savette 1935 : 12).

Enfin, dès 1824, est projetée la réduction de moitié du cimetière municipal, enclos de nouveaux murs plus élevés (Cf. Chap. 2.3.1 et 3.2.2.2).

Concernant l'exploitation de la carrière des « Perrières », nous n'avons pas trouvé de documents d'archives notifiant les périodes de son utilisation.

### 3.4. CONCLUSION

Le vaste projet que représentait l'extension du collecteur d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, de renforcement de la canalisation d'eau potable et d'enfouissement des réseaux basse tension, France Télécom et éclairage public, sur l'ensemble du bourg de Candes-Saint-Martin, était une occasion unique d'explorer pour la première fois le sous-sol de la commune, sur une si grande superficie.

Malgré les nombreuses contraintes de travail qu'impliquent les surveillances de travaux, desquelles découlent des observations tronquées, limitées à l'emprise des tranchées de réseaux, ce diagnostic aura été très fructueux quant à l'évolution générale du bourg médiéval de Candes. Les niveaux médiévaux étaient dans l'ensemble bien conservés, ce qui aurait tout à fait pu ne pas être le cas étant donné la présence de nombreux réseaux déjà existants, et l'utilisation d'un godet à dents pour le terrassement qui ne facilitait pas la lecture du terrain.

Ce diagnostic n'aura pas répondu à nos attentes de départ relatives à l'organisation urbaine de l'agglomération secondaire antique de Candes. Seuls un fossé et un remblai d'occupation peuvent être éventuellement rattachés à cette période. La céramique, découverte majoritairement en position secondaire, montre un bruit de fond antique sur l'ensemble du bourg, sans qu'aucune structure associée n'ait été découverte. Notre hypothèse est que le cœur de l'agglomération devait être légèrement décalé par rapport au bourg médiéval, localisé plus à l'ouest, où se concentrent davantage les vestiges et le mobilier.

Les apports principaux de ce diagnostic sont la découverte d'une deuxième aire d'ensilage (la première étant celle découverte en 2010 Route de Compostelle), mais surtout de deux vastes ensembles funéraires, l'un autour de la Collégiale Saint-Martin et le deuxième en dehors de l'enceinte. Nous avons pu également restituer le tracé du fossé d'enceinte du XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècle, longeant les remparts de la ville. Tous ces éléments nous auront permis de pouvoir faire une première ébauche de l'évolution générale du bourg de Candes, depuis le très haut Moyen-Âge (courant VII<sup>e</sup> s.), jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle et même au-delà (dans une moindre mesure).

En revanche, l'habitat médiéval en lui-même, en particulier pour le haut Moyen-Âge, reste mal

caractérisé. Il aurait peut-être fallu pour cela pouvoir explorer notamment les caves sous-jacentes aux habitations actuelles.

Le corpus des quatre-vingt-dix-sept sépultures a permis l'étude anthropologique de soixante-et-onze individus en position primaire et douze individus en position secondaire, redéposés dans le comblement des fosses. Ceci sur un étalement géographique d'une surface de 2,4 hectares (100 m de largeur par 240 m de longueur). Deux grandes phases sépulcrales ont été mises en évidence : la première, couvrant l'ensemble du haut Moyen-Âge jusqu'au XI<sup>e</sup> s., au sud de la collégiale ; la seconde, correspondant au cimetière paroissial « hors les murs », utilisé à Candes à partir du XII<sup>e</sup> s., autour du cimetière actuel.

A titre de comparaisons d'études anthropologiques faites dans des contextes et conditions d'intervention similaires, nous pouvons citer le sauvetage urgent de La Celle-Saint-Avant (Papin 2008), la fouille des « Abords de l'église » de Crouzilles (Blanchard, Delémont 2009), le sauvetage urgent sur la nécropole de Cormery (Detante 2010), la fouille d'évaluation de l'église, du cimetière et du presbytère de Villedômer (Salé 2010) ou encore la surveillance de travaux de Nouzilly (Yvernault 2011).

Contrairement à ce qui a pu être observé aux « Abords de l'église » de Crouzilles, nous n'avons pas observé de phénomène de rétraction du vaste espace funéraire du haut Moyen-Âge, plus tardivement, autour de l'église (Blanchard, Delémont 2009 : 72). Ceci pourrait éventuellement s'expliquer par le fait que l'attrait d'être inhumé à proximité du lieu où mourut saint Martin est longtemps resté très fort ; soit parce que les sépultures les plus proches de la Collégiale ne sont pas conservées dans la portion observable des tranchées de ce diagnostic.

Dans une mise en perspective générale qu'est l'évolution de l'ensemble de l'organisation urbaine médiévale de Candes-Saint-Martin, une étude de bâti exhaustive des habitations médiévales clairsemées sur la commune, ainsi que des portions d'élévations du rempart de la ville (aériennes comme souterraines), serait à mettre en parallèle avec nos observations de terrain, et viendrait affiner nos analyses.

Une autre piste de recherche qui serait intéressante à développer serait l'évolution topographique et géomorphologique de la confluence Loire/Vienne, à mettre en parallèle avec Candes-Saint-Martin, lieu stratégique d'échanges et de commerce, doté d'aménagements portuaires (quais, ponts, ...), pour les périodes antique comme médiévale.

## Bibliographie

**Amis de Candes-Saint-Martin 1994** : AMIS DE CANDES-SAINT-MARTIN. – *CANDES-SAINT-MARTIN au cours des âges*. Chambray-lès-Tours : C.L.D, 1994. 62 p.

**Alcaydé 1978** : ALCAYDE (G.). – Carte géologique de la France (1/50 000), feuille Chinon (n° 486). Notice explicative, 20 p. Orléans : BRGM, 1978.

**Arcelin, Tuffreau-Libre 2001** : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.). dir. – *La quantification des céramiques, conditions et protocole*. Actes de la table-ronde du Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998), Glux-en-Glenne 1998 (Bibracte, 2).

**Arnault, Leotot 2009** : ARNAULT (P.), LEOTOT (C.). – *Candes-Saint-Martin (37) : Coteau de la Vienne. Le bourg, les Perrières et la rue Trochet. Evaluation des risques de mouvements de terrain et avis sur les projets d'aménagement*. Restigné : Entre Loire et Coteaux, 2009. 85 p.

**Aubourg, Moreau, Theureau 2008** : AUBOURG (V.), MOREAU (A.), THEUREAU (C.). – *CROZILLES, La commune (37.093.016.AH) (Indre-et-Loire)*. Rapport d'opération de sauvetage urgent. SU n° 04/0120. Programme 20 : « Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne ». Orléans : DRAC, SRA – Service Régional de l'Archéologie du Centre, janvier 2008. 2 vol.

**Barthélemy-Sylvand et alii 2005** : BARTHÉLEMY-SYLVAND (C.), CHAMBON (M.-P.), COUVIN (F.). – *Les amphores ligériennes en région Centre (Carnute, Turon, Biturige), de la période augustéenne à la fin du Haut-Empire*. In SFECAG, Actes du Congrès de Blois, 2005, p.159-176.

**Bémont, Jacob 1986** : BÉMONT (C.), JACOB (J.-P.). – La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut Empire : implantations, produits, relations. DAF, n°6. Paris : Ed. Maison des Sciences de l'Homme, 1986. 292 p., 124 fig.

**Bet, Delor 2000** : BET (P.), DELOR (A.). – *La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale*. In SFECAG, Actes du Congrès de Libourne, 2000, p. 461-484.

**Blanchard, Georges 2003** : BLANCHARD (P.), GEORGES (P.). – Inventaire funéraire mérovingien en Indre-et-Loire : étude, critique et perspectives de recherches. In : Premières fouilles à Richelieu : un ensemble funéraire mérovingien. *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. XLIX, 2003, p. 64.

**Blanchard, Delémont 2009** : BLANCHARD (P.), DELEMONT (M.). – *CROZILLES (Indre-et-Loire)*. « *Abords de l'église* », « *Rue Antoine Caillé* », « *Rue Perrotin* ». 37.093.018.AH. Rapport de Fouilles Archéologiques Préventives. INRAP, 2009, 150 p.

**Blommé 2003** : BLOMME (Y.). – La Collégiale Saint Martin de Candes. In : CONGRES ARCHEOLOGIQUE DE FRANCE (1997 ; BEAULIEU-LES-LOCHES), SOCIETE FRANCAISE D'ARCHEOLOGIE – Touraine. Paris : Musée des Monuments Français, 2003, p. 43-54. (Congrès archéologique de France (collection) ; 155).

**Bocquet-Appel 2008** : BOCQUET-APPEL (J.-P.). – *La paléodémographie - 99,99% de l'histoire démographique des hommes ou la démographie de la préhistoire*. Errance. Paris, 2008. 192 p.

**Bourassé 1843-1844** : BOURASSE (abbé J.-J.). – Notice historique et archéologique sur l'église de Candes. *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. II, 1843-1844, p. 141-147.

**Brothwell 1981** : BROTHWELL (D.R.). – *Digging up bones : the excavation, treatment, and study of human skeletal remains*. Ithaca, N.Y. : Cornell University Press ; [London] : British Museum (Natural History), 1981. 208 p.

**Bruzek 1991** : BRUZEK (J.). – *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal : implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*. [s.l.] : [s.n.], 1991. 102 p. (Thèse de doctorat).

**Cardoso 2008a** : CARDOSO (H.F.V.). – Age estimation of adolescent and young adult male and female skeletons II, epiphyseal union at the upper limb and scapular girdle in a modern

portuguese skeletal sample. *American Journal of Physical Anthropology*, 137. Wiley : AJPA, 2008, p. 97-105.

**Cardoso 2008b** : CARDOSO (H.F.V.) – Epiphyseal union at the innominate and lower limb in a modern portuguese skeletal sample, and age estimation in adolescent and young adult male and female skeletons. *American Journal of Physical Anthropology*, 135. Wiley : AJPA, 2008, p. 161-170.

**Carré de Busserolle 1878-1884** : CARRE DE BUSSEROLLE (J.-X.). – *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, t. II. Société Archéologique de Touraine, 1878-1884, p. 7-11.

**Chauvigné 1910** : CHAUVIGNE (A.). – Topographie gallo-romaine de la Touraine. 1 – Répartition des Mottes, Camps, *Castrum*, Châteliers, etc. à la surface du territoire. *Castrum Candate*. *Bulletin de la Section de Géographie*, n°3, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1910, p. 399-400.

**Chevalier, Charlot 1858** : CHEVALIER (abbé C.), CHARLOT (G.). – *Etudes sur la Touraine. Hydrographie, géologie, agronomie, statistique, avec 4 cartes géologiques & agronomiques, de nombreuses coupes, des profils, et 7 tableaux graphiques*. Tours : Chez Guillard-Verger, Libraire-Editeur, 1858, p. 43-47.

**Chimier et al. 2012** : CHIMIER (J.-P.). dir. – *Barrou (Indre-et-Loire)*, « Le Moulin à vent », Inrap. Orléans : SRA Centre, 2012. A paraître.

**Cordier et al. 1974** : CORDIER (G.), RIQUET (R.), BRABANT (H.). – Inventaire sommaire des découvertes appartenant ou pouvant appartenir à l'époque mérovingienne en Touraine. In : *Le site archéologique du dolmen de Villaine à Sublaines (Indre-et-Loire)*. Deuxième Partie : Cimetière mérovingien. Paris : Editions du CNRS, 1974, p. 189. (*Gallia. Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine* ; 32, fascicule 1).

**Couderc et al. 1987** : COUDERC (J.-M.) dir., AUDIN (P.), HUBERT (M.), SCHULE (A.). – *Dictionnaire des communes de Touraine*. Chambray-lès-Tours : C.L.D., 1987, p. 219-224.

**Cougny de 1867** : COUGNY (G. de). – Lettre adressée à M. de Caumont sur une excursion archéologique en Touraine et en Poitou, Caen,

1867. *Bulletin monumental*, 33<sup>e</sup> vol., n° 5, 1867, p. 6-17.

**Courtois 2007** : COURTOIS (J.). – Le franchissement des rivières à l'époque gallo-romaine. In : *Atlas Archéologique de Touraine*, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=126>, 2007.

**Couvin 2002** : COUVIN (F.). – *La céramique du Ier siècle ap. J.-C., de la fouille de l'îlot de la Charpenterie à Orléans (Loiret). Typo-chronologie et sources d'approvisionnement*. Mémoire de Maîtrise d'Archéologie, sous la direction de M. Joly et C. Mordant. Dijon : Université de Bourgogne, 2002, 2 vol.

**Couvin 2005** : COUVIN (F.). – *Premier aperçu de la céramique du Val de Loire au Ier siècle de notre ère, au regard des fouilles récentes des secteurs d'Orléans, Blois et Tours*. In SFECAg, Actes du Congrès de Blois, 2005, p. 99-138.

**Couvin 2008** : COUVIN (F.). – *La céramique du Val de Loire au Ier siècle de notre ère (seconde partie)*. In SFECAg, Actes du Congrès de L'Escala-Empuries, 2008, p. 401-436.

**Couvin, Delage 2006** : COUVIN (F.), DELAGE (R.). – *Un dépotoir du IIe siècle à Caesarodunum (Tours, Indre-et-Loire)*. In SFECAg, Actes du Congrès de Pézenas, 2006, p. 381-410.

**Couvin, Riquier 2007** : COUVIN (F.), RIQUIER (S.). – *Éléments du répertoire gallo-romain précoce en territoire Turon*. In SFECAg, Actes du Congrès de Langres, 2007, p. 477-500.

**Cura, Van der plaetsen 1999** : CURA (A.), VAN DER PLAETSEN (L.). – *Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire) (37 500) : Datation par le radiocarbone site de «la Coue du Pré»*. 37 042 001 AH. Archéolabs, 25 octobre 1999.

**Detante 2010** : DETANTE (M.). – *Cormery, Indre-et-Loire, « La Métairie Notre-Dame »*. Rapport final d'opération de sauvetage urgent. Inrap Centre-Ile-de-France, juin 2010.

**Dufaÿ, Gaultier, Hirn 2010** : DUFAÿ (B.), GAULTIER (M.), HIRN (V.). – *La « Cour des Artisans », La Riche (37)*. Rapport de diagnostic correspondant à la prescription n° 10/0248. Tours : Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire, octobre 2010.

**Dumont et al. 2003** : DUMONT (A.), MARIOTTI (J.-F.), LEMAITRE (S.), LECOMpte (J.-P.). – *Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire) : La Coue du Pré et la Cale au Bac. Rapport de sondage programmé subaquatique à la confluence de la Vienne et de la Loire (du 19 au 31 août 2002)*. Annecy, septembre 2003.

**Dumont et al. 2007** : DUMONT (A.), MARIOTTI (J.-F.), LEMAITRE (S.), LAVIER (C.). – Un pont et un aménagement de berge gallo-romains découverts dans le lit de la Vienne, à la confluence avec la Loire (commune de Candes-Saint-Martin). In : SAULCE (A. de), SERNA (V.), GALLICE (A.). – *Archéologies en Loire. Actualité de la recherche dans les régions Centre et Pays-de-la-Loire*. Cordemais : Estuarium, 2007 (Æstuaria Fleuves et archéologie ; 12 : p. 183-206).

**Dumont 2010** : DUMONT (A.). – Que nous apprennent les vestiges des (très) vieux ponts de la Loire? In : *La Loire, agent géologique*. Géosciences, 12, 2010. BRGM, décembre 2010, p.34-41.

**Dumont, Bonnamour 2011** : DUMONT (A.), BONNAMOUR (L.). – Du pont de bois au pont mixte en Gaule. In : BARRUOL (G.), FICHES (J.-L.), GARMY (P.). dir. – *Les ponts routiers en Gaule romaine*. Actes du colloque tenu au Pont du Gard du 8 au 11 octobre 2008. Montpellier-Lattes : Editions de l'Association de la Revue Archéologique de Narbonnaise, 2011, p. 589-613 (Suppl. à la Revue Archéologique de Narbonnaise ; 41).

**Ferdière, Ferdière 1972** : FERDIÈRE (A.), FERDIÈRE (M.). – Introduction à l'étude d'un type céramique : Les urnes à bord mouluré Gallo-Romaines précoces. 1972, pp. 77-88 (*Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est* ; 22).

**Fouillet 2011** : FOUILLET (N.). – *Tours, Indre-et-Loire, 33 à 39 rue Courteline et 1 à 15 rue de la Madeleine. La fouille de la clinique des Dames Blanches*. Rapport de fouille. Inrap Centre-Ile-de-France, octobre 2011, 3 vol.

**Galinié 2007** : GALINIÉ (H.). – *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. 40 ans d'archéologie urbaine*. Tours : FERACF, 2007. 440 p. (Supplément de la RACF ; 30).

**Gaultier 2006** : GAULTIER (M.). – *Savigny-en-Véron et Avoine : Projet d'implantation d'une entreprise aux lieux-dits : «Le Chêne Rousseau» et «Les Champs Fleuris» (Indre-et-Loire)*. Rapport de diagnostic archéologique réalisé du 28/11/2005 au 13/12/2005. Tours : Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire, janvier 2006.

**Gaultier et al. 2010** : GAULTIER (M.), HIRN (V.), PAPIN (P.). – *Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire) : Réfection du mur de terrasse de la «Route de Compostelle»*. Rapport final d'opération de sauvetage urgent correspondant à la prescription n°10/0440. Tours : Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire, novembre 2010. 27 p., 10 fig.

**Gaultier, Laforest [à paraître]** : GAULTIER (M.), LAFOREST (C.). – Découverte d'une tombe à crémation antique à La Riche au lieu-dit « La Cour des Artisans ». In : *Ensembles funéraires gallo-romains de la région Centre*, vol.2. Tours : FERACF/INRAP, [à paraître] (Suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France ; 29).

**Gourdin 1978** : GOURDIN (P.). – Le monument gallo-romain du château de Candes. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chinon*, t. 8/2, 1978, p. 150-152.

**Gourdin 1997** : GOURDIN (P.). – Candes-Saint-Martin au cours des âges. *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. LXII, 1997. Tours, p. 107-125.

**Grandmaison de 1858** : GRANDMAISON (Ch. de). – séance du 29 décembre 1858. *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. X, 1858, p. 264, 265.

**Grandmaison de 1859** : GRANDMAISON (Ch. de). – séance du 30 mars 1859. *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. XI, 1859, p. 16.

**Grandmaison de 1868** : GRANDMAISON (Ch. de). – Chroniques, séance du 29 décembre 1868. *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. I, p. 87.

**Grandmaison de 1897** : GRANDMAISON (Ch. de). – Chroniques, séance du 28 avril 1897. *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. XI, p. 192, 193.

**Guitton, Thebaud 2001** : GUITTON (D.), THEBAUD (S.). – *Les ensembles céramiques précoce de Rezé (Loire-Atlantique)*. In SFECAG, Actes du Congrès de Lille-Bavay, 2001, p. 283-318.

**Hervé 1999** : HERVE (Ch.). – Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire). In : BELLET (M.-E.), CRIBELLIER (C.), FERDIERE (A.), KRAUSZ (S.). – *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*. Volume 1. Tours : FERACF / ARCHEA, 1999, p. 131-134. (Suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France ; 17).

**Hubert-Pellier et al. 2003** : HUBERT-PELLIER (M.), CORDIER (G.), BOUCHER (T.). – *Le Véron : géographie physique, Préhistoire et Protohistoire, des Celtes aux Carolingiens*. Savigny-en-Véron (37) : Ecomusée du Véron, 2003. 197 p.

**Izarra de 2007** : IZARRA (F. de). – *La Vienne à Chinon de 1760 à nos jours : Evolution d'un paysage fluvial*. Editions Loire et terroirs, 2007. 337 p.

**Jobelot, Vermeersch 1991** : JOBELOT (N.), VERMEERSCH (D.). – *Contribution à l'étude de deux céramiques en Ile-de-France : la céramique type Besançon et la céramique dorée au mica*. In SFECAG, Actes du congrès de Cognac, 1991, p.267-278.

**Joly, Mouton 2003** : JOLY (M.), MOUTON (S.). – *Les productions céramiques en Bourgogne occidentale : le Nivernais au 1er siècle après J.-C.* In SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, 2003, p. 255-277.

**Lafitte 1897** : LAFITTE (L.). – Les déplacements du confluent de la Loire et de la Vienne. *Annales de Géographie*, 6, 30. 1897, p. 450-455. Consultable à [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1897\\_num\\_6\\_30\\_6992](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1897_num_6_30_6992).

**Lallemand, Tuffreau-Libre 2005** : LALLEMAND (D.), TUFFREAU-LIBRE (M.). – *La céramique type Besançon, nouvelles perspectives*. In SFECAG, Actes du Congrès de Blois, 2005, p. 63-81.

**Lecompte 1999a** : LECOMpte (J.-P.). – Découverte d'un ouvrage de franchissement gallo-romain dans le confluent Loire/Vienne à Candes-Saint-Martin. *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. XLV, 1999. Tours, 1999, p. 745-764.

**Lecompte 1999b** : LECOMPTE (J.-P.). – *Découverte d'un ouvrage de franchissement gallo-romain dans le confluent Loire/Vienne à Candes-Saint-Martin. Projet de recherche sur la commune de Candes-Saint-Martin et les communes environnantes*. DFS 1999 et projet 2000.

**Lecompte 2002** : LECOMPTE (J.-P.). – *Premiers résultats de l'étude documentaire et archéologique de Candes-Saint-Martin et des communes environnantes*. Rapport d'activités 2001. Orléans : SRA Région Centre, 31 décembre 2002. 58 p.

**Lecompte 2003** : LECOMPTE (J.-P.). – Notes inédites de Ch. de Grandmaison. Historique de ses fouilles à Candes en 1859 et 1868. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chinon*, t. X, n° 7, 2003, p. 773-786.

**Lecompte 2005** : LECOMPTE (J.-P.). – Le site gallo-romain de Crissay, près Candes. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chinon*, t. X, n° 9, 2005, p. 1050-1051.

**Lecompte, Courtoix 2006** : LECOMPTE (J.-P.), COURTOUX (G.). – *Candes-Saint-Martin (37) : rapport sur les vestiges gallo-romains du «Parc du Château-Neuf»*. Décembre 2006. 83 p.

**Lecompte 2008** : LECOMPTE (J.-P.). – *Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire) : Premiers résultats sur les découvertes archéologiques dans la Loire et dans la Vienne*. Rapport. Avril 2008.

**Lecompte, Courtoix 2008** : LECOMPTE (J.-P.), COURTOUX (G.). – *Rive droite de la Vienne. Communes de Savigny et Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire)*. DFS. Novembre 2008.

**Lecompte et al. 2009** : LECOMPTE (J.-P.), MAGNE (P.), COURTOUX (G.) et VANACKER (B.). – *Candes (Indre-et-Loire), la rue de Compostelle, observation des travaux de terrassement de 2009. Une occupation du haut Moyen-Âge*. Première présentation. 2009. 34 p.

**Lecompte 2010** : LECOMPTE (J.-P.). – Candes-Saint-Martin : Approches archéologiques et historiques. *Société des Lettres, Sciences & Arts du Saumurois*, Numéro spécial centenaire, n° 159 bis, 101<sup>e</sup> année, novembre 2010. Saumur : Société des Lettres, Sciences & Arts du Saumurois, 2010, p. 60-87.

**Lecompte, Courtoix 2010** : LECOMPTE (J.-P.), COURTOUX (G.). – Découverte à Savigny. Fouille d'un puits gallo-romain trouvé dans le lit de la Vienne. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chinon*, t. XI, n° 4, 2010, p. 377-382.

**Lecompte, Courtoix 2011** : LECOMPTE (J.-P.), COURTOUX (G.). – Les aménagements antiques dans la confluence de la Vienne et de la Loire à Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire). *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. LVII, 2011. Tours, p. 63-82.

**Lefèvre 1989** : LEFEVRE (A.). – Lampes en céramique médiévales et post-médiévales de Saint-Denis. In : BLIECK G. - *Travaux du Groupe de recherches et d'études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais*. Actes du colloque, Lille 1988. Berck : 1989 (Nord-Ouest archéologie, hors série).

**Lelong 1964** : LELONG (C.). – Bibliographie relative aux sarcophages. In : La Question du Peuplement Franc en Touraine. *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. XXXIV, 1964, p. 84-85.

**Luberne et al. 2012** : LUBERNE (A.). dir. – *La Chapelle-Saint-Ursin (Cher) « Les Cachons »*, Inrap. Orléans : SRA Centre, 2012. A paraître.

**Maresh 1970** : MARESH (M.M.) – Measurements from roentgenograms. In MCCAMMON (R. W.) - *Human growth and development*. Springfield, IL : C.C. Thomas, 1970, p. 157-200.

**Masson 2010** : MASSON (F.). – Collégiale de Candes-Saint-Martin. *Société des Lettres, Sciences & Arts du Saumurois*, Numéro spécial centenaire, n°159 bis, 101<sup>e</sup> année, novembre 2010. Saumur : Société des Lettres, Sciences & Arts du Saumurois, 2010, p. 55-59.

**Mauny 1982** : MAUNY (R.). – Une ancienne limite gauloise identifiée : la Borne des Trois Evêchés près de Candes. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chinon*, t. VIII, n°6, 1982, p. 763-766.

**Menez 1985** : MENEZ (Y.). – Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule. In *Cahiers de Quimper Antique*, 1985, 2, 127 p., 44 pl.

**Menez 1989** : MENEZ (Y.). – Les céramiques fumigées (Terra nigra) du Bourbonnais. 1989, p. 117-178. (*Revue Archéologique du Centre de la France* ; 28, 2).

**Moorrees et al. 1963a** : MOORREES (C.F.A.), FANNING (E.A.), HUNT (E.E.). – Age variation of formation stages for ten permanent teeth. *Journal of Dental Research*, 42, 6. SAGE journals : JDR, 1963, p. 1490-1502.

**Moorrees et al. 1963b** : MOORREES (C.F.A.), FANNING (E.A.), HUNT (E.E.). – Formation and resorption of three deciduous teeth in children. *American Journal of Physical Anthropology*, 21, 2. SAGE journals : JDR, 1963, p. 205-213.

**Moreau 2007** : MOREAU (J.). – Sur les traces de saint Martin entre Tours et Candes. *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. LIII, 2007, p. 107-112.

**Mussat 1963** : MUSSAT (A.). – *Le style gothique de l'Ouest de la France : XII-XIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Picard, 1963, p. 380-386.

**Mussat 1964** : MUSSAT (A.). – Candes. In : CONGRES ARCHEOLOGIQUE DE FRANCE, SOCIETE FRANCAISE D'ARCHEOLOGIE, Anjou, 1964, p. 499-516. (Congrès archéologique de France (collection) ; 122).

**Pagès et al. 2008** : PAGÈS (G.), LONG (L.), FLUZIN (P.), DILLMAN (P.). – Réseaux de production et standards de commercialisation du fer antique en Méditerranée : les demi-produits des épaves romaines des Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône), p. 261-283. (*Revue archéologique de Narbonnaise* ; 41).

**Papin 2008** : PAPIN (P.). – *La Celle-Saint-Avant (Indre-et-Loire)*. Rapport final d'opération de sauvetage urgent. Tours : Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire, février 2008.

**Papin, Riou 2009** : PAPIN (P.), RIOU (S.). – *Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire), Aménagement de la zone d'activité du Véron (Tranche 1)*. Rapport de diagnostic correspondant à la prescription n° 08/0530. Tours : Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire, avril 2009.

**Pillonel 2007** : PILLONEL (D.). – Construction des ponts celtiques et gallo-romains. In : *La Tène: Die Untersuchung – Die Fragen – Die Antworten* (« *La Tène, la recherche, les questions, les réponses* »). Biel (Bienne, Suisse) : Edited by Madeleine Betschart. Verlag Museum Schwab, 2007, p. 86-96.

**Provost 1988** : PROVOST (M.). – Carte archéologique de la Gaule. Le Maine-et-Loire (49). Paris : Edition Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 51.

**Quincarlet 1885** : QUINCARLET (E.). – Excursion de la Société Archéologique à Cande, Montsoreau et Fontevrault. Le 11 mai 1885. *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. VI, 1883-1885, p. 433-480.

**Ranjard 1994** : RANJARD (R.). – *La Touraine archéologique : guide du Touriste en Indre-et-Loire*. - 10<sup>e</sup> éd., 1994. Mayenne : Editions Régionales de l'Ouest, 1994. 735 p.

**Raux, Lecompte 2003** : RAUX (S.), LECOMpte (J.-P.). – Structures gallo-romaines arasées lors de la construction du parking de Candes. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chinon*, t. X, n°7, 2003, p. 796-800.

**Rhein 1910** : RHEIN (A.). – L'église de Candes. In : Congrès Archéologique de France, LXXVII<sup>e</sup> session tenue à Angers et à Saumur en 1910 par la Société Française d'Archéologie, t. I, Guide du Congrès. Paris : Picard, Caen : Delesques, 1911, p. 39-48.

**Riquier 2005** : RIQUIER (S.). – *Evolution des répertoires céramiques à Orléans/Cenabum (Loiret), entre la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et l'époque augustéenne. Aperçu préliminaire*. In SFECAG, Actes du Congrès de Blois, 2005, p. 21-38.

**Saint-Jouan de 2004** : SAINT-JOUAN (A. de). – *Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire) : Collégiale. Etude préalable à la restauration des charpentes, des couvertures et des voûtes*. Arnaud de Saint-Jouan, Architecte en chef des monuments historiques. Tours, le 28 juillet 2004.

**Salé 2010** : SALE (P.). – *Villedômer, Indre-et-Loire, Place des Martyrs de la Résistance et rue du Maréchal Leclerc. L'église, le cimetière et le presbytère*. Rapport de fouille d'évaluation. Inrap Centre Ile-de-France, novembre 2010.

**Savette 1935** : SAVETTE (P.-A.). – *Candes : notice historique, par P.-A. Savette*. Saumur, 1935. 32 p.

**Scheuer, Black 2000** : SCHEUER (L.), BLACK (S.M.). - *Developmental juvenile osteology*. San Diego (Calif.) : Academic Press, 2000. 587 p.

**Schmitt 2005** : SCHMITT (A.). – Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque. *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17 (1-2). BSAP, 2005, p. 89-101.

**Schweitz et al. 1986** : SCHWEITZ (D.), TOULIER (CH.), TOULIER (B.), FERDIÈRE (A.), FEHRNBACH (X.), BLANC (M.P.). – L'atelier de potier de Mougon (Crouzilles, Indre-et-Loire). p. 37-77. (*Revue Archéologique du Centre de la France* ; 25, 1).

**Séguy, Buchet 2011** : SÉGUY (I.), BUCHET (L.). – *Manuel de paléodémographie*. Paris : Institut national d'études démographiques, 2011. 430 p. (Les manuels).

**Seigne 2009** : SEIGNE (J.). – Les voies de communication dans l'Antiquité. In : *Atlas Archéologique de Touraine*, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=152>, 2009.

**Thillaud, Charon 1994** : THILLAUD (P.-L.), CHARON (P.). – *Lésions ostéo-archéologiques : recueil et identification*. Sceaux : Kronos B. Y. éd, 1994. 79 p.

**Yvernault 2011** : YVERNAULT (F.). – *Nouzilly, Indre-et-Loire, Rue Sainte-Agathe, rue Paul Boivinet. Exploration d'un secteur du cimetière paroissial, découverte de deux zones funéraires du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s. Surveillance de travaux*. Inrap Centre Ile-de-France, décembre 2011.

**Zadora-Rio 2008** : ZADORA-RIO (E.). dir. – Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires. Tours : FERACF, 2008, 303 p. (Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France* ; 34).